TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 055 DERNIÈRE ÉDITION — SAMEDI 16 AOUT 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Irlande, 55 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Coup d'État au Suriname

LIRE PAGE 16

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Amère victoire de M. Carter

M. Carter est décidément meilleur candidat que président. Il a fait preuve d'un sens politique plus sûr que celui qu'on lui connaît habituellement en insistant dans son discours d'acceptation de l'investiture démocrate à la convention de New-York, jeudi 14 août, sur les dangers que présenterait selon lui, pour l'Amérique et pour le monde, l'élection de M. Ronald Reagan.

M. Carter, qui avait eu l'intuition juste, en 1976, de faire campagne contre Washington au nom de l'honnêteté, de la simplicité et du cœur, sait bien qu'il lui est impossible de renouveler l'opération. Il lui faut cette fois présenter un bilan. Pour échapper à cet exercice périlleux et qui risque de se révéler décevant, quelle meilleure solution que de s'en prendre au « bellicisme » supposé de M. Reagan et à l' « égoïsme » des républicains en matière économique ?

En faisant passer sur ses concitoyens le frisson de l'éventualité d'une troisième guerre mondiale en cas de victoire de M. Reagan, M. Carter touche assurément une corde sensible.

Le candidat républicain, qui ne s'est guère intéressé jusqu'ici à la politique étrangère, a parfois tenu des propos inquiétants sur les moyens auxquels il envisage d'avoir recours pour riposter aux actions unilatérales des Soviétiques *ou de leurs alliés. Il a* ainsi proposé un blocus maritime de Cuba en réponse à l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Il a en outre une fâcheuse propension à nier la réalité des luttes nationales et sociales dans le tiers-monde, ne voulant voir partout que la main de Moscou.

M. Reagan n'est cependant pas — ou n'est plus — l'épouvantail que s'acharne à décrire le président sortant. Il s'est bien gardé, depuis qu'il est candidat, de répéter les déclarations martiales dont la rhétorique le séduisait.

Il n'est pas sûr, en outre, qu'une attitude plus ferme mais aussi moins ambiguë et moins changeante des Etats-Unis provoque une nouvelle détérioration des relations avec l'U.R.S.S. Les Soviétiques ont été décontenancés par le mélange singulier de sermons sur les droits de l'homme et de vastes projets de désarmement nucléaire qui ont caractérisé les premiers mois de la présidence de M. Carter. Ils y ont vu à la fois de la duplicité et une certaine faiblesse de caractère. Ils seraient vraisemblablement plus prudents à l'égard d'une administration Reagan.

Les Soviétiques se souviennent en outre que les meilleurs rapports qu'ils aient jamais entretenus avec les Etats-Unis datent des années de M. Nixon, un républicain, à la Maison Blanche. Le patriotisme parfois un peu isolationniste des républicains leur convient mieux que l'interventionnisme fondé sur des considérations morales des démocrates.

M. Carter n'a pas été non plus très convaincant quand il s'en est pris aux projets économiques de son adversaire. Depuis plus d'un an, il a choisi de lutter davantage contre l'inflation que contre le chômage, et il a préféré limiter les dépenses sociales — tout en procédant à une certaine réévaluation des crédits militaires — pour tenter de réduire le déficit du budget.

Les Noirs, les Hispano-Américains, *les laissés-pour-compte* de la société américaine, n'ont pas eu à se louer de la gestion de M. Carter, pour lequel ils avaient massivement voté en 1976.

M. Carter a révélé un aspect important de sa personnalité en faisant l'éloge d'Harry Truman, « un président qui savait comment se faire réélire ». Il n'inspire plus, à la différence de 1976, d'enthousiasme à ses concitoyens ni même à ses partisans. Il n'a plus de message à transmettre. La convention de New-York a montré qu'il n'était désormais qu'un candidat obligé, choisi sans enthousiasme pour éviter une défaite catastrophique des démocrates en novembre.

(Lire nos informations page 3.)

L'aggravation de la crise polonaise

• Le mouvement de revendication des ouvriers prend un aspect de plus en plus politique

• Les grévistes de Gdansk demandent la dissolution du Conseil central des syndicats

Le mouvement de renvendication des ouvriers polonais a pris jeudi 14 août un caractère nettement politique : les dix-sept mille travailleurs des chantiers navals de Gdansk, qui se sont mis en grève pour protester notamment contre le licenciement d'une responsable syndicale non officielle, réclamant en effet la dissolution du conseil central des syndicats officiels. Ce genre de revendication place les autorités dans une situation extrêmement difficile, d'autant plus que l'évolution de la situation doit être suivie avec beaucoup d'attention et d'inquiétude à Moscou.

Il y a deux jours encore, M. Lukaszewicz, membre du bureau politique polonais et secrétaire à la propagande du comité central, affirmait au cours d'une conférence de presse destinée aux correspondants occidentaux à Varsovie que les grèves « massives » avaient pris fin et que les débrayages n'avaient qu'un caractère « économique ». La grève de Gdansk dément l'optimisme de M. Lukaszewicz.

La journée de ce vendredi devait être décisive : les négociateurs ouvriers désignés par la base ne se sont pas satisfaits en effet des concessions faites jeudi par leurs interlocuteurs et réclament toujours, outre la dissolution du conseil central des syndicats, la création d'un syndicat libre et une augmentation de salaire supérieure à celle qui leur a été accordée. Jeudi, ils ont notamment obtenu la réintégration de la militante qui avait été limogée et la promesse qu'un monument serait construit pour célébrer la mémoire de leurs camarades tués durant les révoltes ouvrières de 1970.

La situation politique et sociale s'est brusquement aggravée jeudi 14 août en Pologne avec la grève déclenchée par les 17 000 ouvriers du chantier naval Lénine, à Gdansk (nos dernières éditions du 15 août) et l'appel au calme lancé à la population par la télévision.

Le débrayage, jeudi matin, des ouvriers de Gdansk, dont le soulèvement en décembre 1970 avait entraîné la chute de Wladyslaw Gomulka et son remplacement à la direction du P.C. par M. Gierek, est apparu comme le point culminant de la crise sociale qui agite la Pologne depuis le 1er juillet à la suite d'une augmentation du prix de la viande.

Pour la première fois depuis le début des événements, le télévision et la radio ont annoncé sans détours que des « *grèves* » avaient eu lieu à Varsovie, à Gdansk et dans la région de Lodz. Jusqu'alors, seule la presse écrite avait fait état en termes mesurés d' « *arrêts de travail* » et invité les travailleurs à présenter leurs revendications sans interrompre la production.

Un mouvement « légitime »

Faisant preuve de « *compréhension* » à l'égard de l'agitation sociale *provoquée par le* « *souci* » de la population de « *sauvegarder son niveau de vie* », le commentateur a estimé « *légitime* » le mouvement de revendication des ouvriers, portant, selon lui, sur les prix, l'atmosphère dans les entreprises, la gestion et les salaires. Dans « *cet été chaud polonais* », a-t-il dit, les « *problèmes* » auxquels le pays est confronté « *ne peuvent être toutefois résolus que dans le calme et la pondération* ».

Mais, a-t-il ajouté, « *il faut veiller à ce que, sous le slogan de l'assainissement* [de la gestion du pays], *l'étendard* [du socialisme] *ne tombe entre les mains de personnes qui n'ont rien d'autre à offrir que la seule négation [des acquisitions du socialisme]* ».

L'agence de presse officielle PAP, qui elle aussi a fait état pour la première fois des grèves, a diffusé le commentaire suivant : « *De nombreuses questions qui font l'objet actuellement de discussions dans les entreprises peuvent être résolues et sont résolues par les directions des établissements. D'autres postulats légitimes exigent une profonde analyse. Et d'autres encore, malgré leur importance, ne pourront être malheureusement satisfaits ni aujourd'hui ni demain, car les moyens manquent pour les résoudre.* »

A Gdansk, selon les informations reçues par le KOR (Comité d'autodéfense sociale), un « *ordre exemplaire* » *règne dans le chantier naval*, dont les issues sont contrôlées par des piquets de grève. De temps à autre, on entend les grévistes chanter *l'Internationale* ou l'hymne polonais.

L'affaire avait démarré jeudi matin par un meeting de protestation contre le licenciement de Mme Anna Walentynowicz, une conductrice de pont roulant, dont la mutation, en janvier, dans une autre section des chantiers navals avait déjà suscité des débrayages. Cette ouvrière avait fait partie des comités de grève de 1970. Alors que, dans un premier temps, les autorités, par le truchement de l'agence Interpress, démentaient la grève, des négociations s'engageaient dans l'après-midi.

(Lire la suite page 5.)

• IRAN :

Neuf pays occidentaux interviennent en faveur des otages américains. (Page 4.)

• LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE :

Le président roumain serait favorable à la tenue d'une conférence internationale. (Page 4.)

Les difficultés sociales

• CHOMAGE : accroissement en juillet

• PÊCHE : blocage des ports normands et perturbation du trafic maritime

Le chômage a recommencé à s'aggraver en juillet, après la courte pause de juin : dix mille demandes d'emploi supplémentaires ont été enregistrées en un mois et près de quatre-vingt mille en un an. A l'inverse, les offres de travail se font moins nombreuses.

L'avenir de Manufrance reste des plus préoccupants : la déclaration d'un des dirigeants de la MACIF, selon laquelle cette mutuelle voudrait « se retirer du conseil de Manufrance » (« le Monde » du 15 août), *a été jugée vendredi* « prématurée » *par certains animateurs de la MACIF et* « inopportune » *par d'autres* (page 15).

Le conflit de la pêche n'évolue guère : vendredi 15 août, la plupart des ports normands restaient bloqués, ce qui entraînait de graves perturbations dans le trafic des voyageurs sur la Manche (page 16).

Le répit aura été de très courte durée : un mois. Le chômage, qui avait légèrement reculé de mai à juin (— 0,9 % en données corrigées des variations saisonnières), après sept mois consécutifs d'aggravation, a en effet augmenté de juin à juillet : + 0,7 % en données corrigées (1 469 900 demandeurs d'emploi contre 1 459 800) et + 2,6 % en données brutes (1 330 900 contre 1 296 200).

Par rapport à juillet 1979, la hausse du chômage est de 5,7 % en données corrigées (79 500 candidats supplémentaires à la recherche d'un travail) et de 5,8 % en données observées (73 500 demandeurs d'emploi en plus).

M. C.

(Lire la suite page 15.)

L'État hors du jeu ?

Le ministre des transports a refusé d'intervenir dans le conflit qui oppose depuis trois semaines déjà, les marins-pêcheurs à leurs armateurs. « Nous avons donné, nous donnerons des crédits aux dirigeants des armements qui nous proposeront des plans de modernisation de leur exploitation ; à eux de s'entendre avec leurs équipages », *a-t-il dit en substance. Même langage vis-à-vis des pêcheurs artisans :* « Le gazole que vous brûlez est déjà détaxé ; à vous de voir comment l'utiliser au mieux.

Politique constante et cohérente. Il y a plusieurs années que le gouvernement, approuvé en cela par de nombreux parlementaires, a annoncé qu'il fallait clarifier le jeu des subventions et mettre ceux qui en bénéficiaient en face de leurs responsabilités. Dans le secteur public c'est la méthode des contrats d'entreprise appliquée à toutes les sociétés nationales. La S.N.C.F., Air France, la C.G.M., auront à présenter des comptes clairs et, compte tenu d'engagements précis de l'Etat, devront « faire preuve d'initiative et d'esprit d'entreprise dans un climat de concurrence ». *L'attitude sera identique vis-à-vis des grands secteurs industriels, qu'il s'agisse, pour rester dans le domaine maritime, de la construction navale ou de la pêche.*

Mais ce raisonnement, économiquement impeccable, est difficilement défendable lorsqu'un conflit éclate dans un vaste secteur et se prolonge.

Il y a d'abord une véritable injustice à vouloir traiter sur le même pied des partenaires sociaux aussi différents, par leur poids et leur « résistance », que les dirigeants d'une entreprise et ceux qu'ils emploient. L'exploitation politique qui peut être faite, ici ou là, des revendications les plus légitimes ne change rien à ce constat. Il est en outre dangereux de laisser un conflit s'éterniser, car il peut s'étendre ou dégénérer.

On risque surtout, à trop vouloir s'enfermer dans une sorte de partie de bras de fer, de mettre en péril le secteur même que l'on veut assainir. Et alors ne peut-on craindre de devoir secourir les chômeurs que l'on n'a pas voulu subventionner lorsqu'ils essayaient de travailler ? La question difficile est de savoir à partir de quel moment l'Etat ne peut plus rester hors du jeu.

ENTRE PASSÉ ET AVENIR

Le défi algérien

Professeur à l'université de Paris-IV-Sorbonne, auteur de « la Révolution algérienne », André Mandouze apporte son témoignage sur l'Algérie d'aujourd'hui après un séjour de trois semaines.

par ANDRÉ MANDOUZE

Bien fou qui prétendrait caractériser de façon simpliste cette Algérie qui, le 15 juillet, au soir du premier jour de Ramadan, a *pris connaissance* de la liste des vingt-six ministres et des six secrétaires d'Etat arrêtée par le président Chadli Bendjedid (1). Qui marquerait en effet sans nuances ses espoirs ou sa déception prouverait par là même que, substituant le tranchant des théories au flou des réalités, il cède aux démons d'une analyse de type plus formel que cartésien.

Trois semaines passées à rencontrer, en ce *début d'été 1980*, un grand nombre de personnalités politiques, de hauts fonctionnaires aussi bien que d'amis de longue date et d'Algériens de toute sorte, m'ont, en tout cas, à l'occasion de ces retrouvailles, mis personnellement à l'abri de ces conclusions hâtives, qui, à être outrancièrement favorables, sont finalement *plus préjudiciables à l'objet d'une* sympathie que les critiques imposées par l'amitié.

Masquer par exemple la gravité du problème de la démographie galopante dans ce pays serait la preuve qu'on n'a même pas daigné risquer un pied dans les rues des grandes villes ou qu'on n'a pas accordé la moindre attention *à l'âge moyen des gens rencontrés* au hasard des promenades. Mais ce serait aussi le signe qu'on ne fait pas l'honneur aux responsables politiques de leur reconnaître l'intelligence et le courage nécessaires pour essayer de maîtriser dans les meilleurs délais le phénomène. De même, insister unilatéralement sur la paresse ou la corruption trop évidentes de certains bureaucrates ou de certains affairistes serait oublier l'exemple donné ou la part prise dans ces opérations frauduleuses par les homologues occidentaux de ces saboteurs internes de la révolution algérienne.

Ma première chance a été de me trouver en Algérie dans une sorte d'entracte, à l'issue des travaux du nouveau comité central du F.L.N., la réduction du nombre des membres du bureau politique venant de préluder à celle du nombre des présidents de commissions (2), mais ne permettant pas encore de se faire une idée de l'ampleur ou des limites des changements politiques réels.

(Lire la suite page 4.)

(1) Voir l'article de Daniel Junqua dans *le Monde* du 17 juillet.
(2) Voir l'article de Daniel Junqua dans *le Monde* du 18 juillet.

AU JOUR LE JOUR

Le vide de l'été

Nos principaux dirigeants politiques sont aux champs, et, pourtant, on ne sent pas dans notre pays une véritable détente en cette période qui est cependant traditionnellement celle de l'oubli.

Si bien que, pour un peu, on serait tenté de reprocher aux hommes politiques de ne pas occuper le devant de la scène pour nous faire oublier par leurs cris et leurs disputes que l'été n'empêche ni la crise ni le chômage d'augmenter.

MICHEL CASTE.

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Le cinéma publicitaire

Une enquête de **Dominique Deschavanne**

LA SITUATION EN CORSE

- **Dix attentats contre des établissements bancaires.**
- **Premières décisions de principe pour améliorer la desserte de l'île.**

(Lire pages 13 et 15.)

ASPECTS DU PATRIMOINE

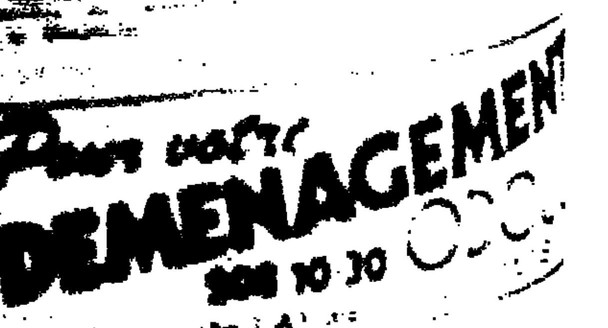
Itinéraire de Paris à Menton

Si, descendant vers le Midi, vous avez la vertu ou le temps d'éviter l'autoroute, ses foudres, ses interminables péages, sa cuisante et morne chaleur, paysages et provinces s'ouvriront à vous comme un livre d'images que le temps n'a pas terni. Voici, par exemple, le Mâconnais. Entre Tournus, Chauffailles et Villefranche, que de merveilles !

Paray-le-Monial, les fresques de Berzé, le tympan de Charlieu, les petites églises romanes du Brionnais, les hauts clochers carrés de la campagne clunisienne. Mais aussi les plus riantes collines, une architecture rurale d'une grâce et d'une légèreté incomparables, des routes désertes, pas une maison Phénix, des villages intacts où l'on s'attable en fin de journée devant les cafés pour boire entre amis le vin blanc du pays. Quelle paix, quel silence, quel noble et sage pays où l'on sait si bien vivre que le dimanche les pompes à essence, *mirabile dictu*, les pompes à essence elles-mêmes y sont fermées !

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 11.)



VIEILLIR

La vieillesse ne commence nullement avec la retraite. Comme le rappelle le docteur Caloni. Mais elle ne doit pas être non plus passivité et résignation : Marieleine Hoffet, la doyenne de nos auteurs, invite ses contemporains à s'engager. Claude Legoux décrit ce que pourrait être un système de retraite « à la carte ». Jean-Marie Thiveaud s'élève lui aussi, contre la ségrégation dont sont victimes les plus âgés.

La retraite à la carte

par CLAUDE LEGOUX (*)

LE mot même de *retraite* exprime des concepts fort différents suivant les temps et les lieux, les catégories socio-professionnelles et les individus.

La première différence tient à la notion même du *droit* à la retraite. S'agit-il de l'un des aspects de la solidarité sociale qui impose à la collectivité de prendre en charge toutes les déficiences, de la naissance à la mort (et dans ce cas, en bonne logique, il n'y aurait rien à verser au vieillard qui se suffit encore, pas plus qu'au malade guéri) ? Ou bien de la redistribution des sommes collectées à un certain moment et dans certaines conditions ? En bref, la retraite est-elle une assistance ou une assurance ? La législation, comme en matière de maladie et de maternité, n'a pas tranché et reste ambiguë.

C'est pourquoi, en fonction de la conjoncture, on encourage les *personnes âgées* à conserver une activité qui les préserve le plus longtemps possible de la décrépitude et concoure à la prospérité générale, ou bien l'on vitupère les *vieux* qui s'accrochent sans nécessité à leur métier ou à leur carrière, cumulent indûment leur retraite avec leur traitement ou salaire et prennent la place des jeunes chômeurs. La tentation est forte, alors, soit d'interdire toute activité rémunérée aux retraités, soit de priver de leur pension ceux qui s'obstineraient à travailler après l'âge légal.

La première solution serait une odieuse tyrannie et, pour un grand nombre, la condamnation à une vie insipide, voire à mort. Elle entraînerait d'ailleurs des désordres, car beaucoup tenteraient de tourner la loi par la fraude et le travail noir. La deuxième solution équivaudrait à un vol pur et simple qui dépouillerait les gens âgés de l'épargne forcée que constituent leurs cotisations, tandis que l'inflation les dépouille d'une part de leur épargne volontaire. Dans un régime démocratique, il est impossible que soient adoptées de telles mesures qui léseraient une trop large fraction du corps électoral.

Le cas des épouses

La retraite à la carte, dont on commence à parler, pourrait être la solution, mais à la condition qu'il s'agisse d'une véritable liberté de choix, sans aucun interdit d'activité ni menace de spoliation.

Le montant de la pension que peut légitimement revendiquer un retraité est le résultat d'une formule mathématique fondée sur trois facteurs : nombre de points acquis pendant la période d'activité ; valeur du point en fonction des cotisations des actifs ; espérance de vie du retraité à l'âge où il cesse de travailler. Autrement dit, plus tard un cotisant prendrait sa retraite, plus, d'une part, il augmenterait ses points et moins, d'autre part, il conserverait d'espérance de vie. La pension qui lui serait servie serait d'autant plus forte qu'il aurait travaillé plus longtemps, sans qu'il soit besoin de fixer aucune limitation. Rien ne s'opposerait non plus à une cessation temporaire d'activité, puis à une reprise de celle-ci.

D'autres variantes seraient possibles, par exemple la perception anticipée d'une fraction de la pension pour compléter un salaire que l'âge aurait réduit, la fraction restante continuant de s'accroître du fait des cotisations et du raccourcissement de l'espérance de vie. Il est évident que seule l'utilisation d'ordinateurs permettrait la liquidation rapide de toutes ces options. On peut admettre, à titre d'exemple et toutes choses égales par ailleurs, qu'un individu qui pourrait prétendre, à soixante ans, à une pension mensuelle de 3 000 F percevrait 6 000 F à soixante-dix ans et plus de 10 000 F à soixante-quinze ans.

Il reste le cas des épouses. En fait, le nombre de femmes dites sans profession a tendance à s'amenuiser, alors que seules des femmes très fortunées et des mères de jeunes enfants n'ont pas d'activité professionnelle. On pourrait considérer que, sous un régime matrimonial de communauté ou de communauté réduite aux acquêts, les revenus des époux sont communs, quelles que soient leurs parts respectives. Par conséquent, le total des points acquis par les deux époux devrait être réparti également par moitié entre eux. Par contre, sous le régime de la séparation de biens, chacun conserverait ses propres points en fonction de ses propres gains. En outre, dans une politique familiale cohérente, on devrait attribuer aux mères des points pendant un certain nombre d'années et par enfant. La retraite de la femme serait donc ainsi personnelle et non plus une simple annexe de celle du mari.

Comme il est enfin impossible, au niveau de conscience solidaire où est parvenue la société française, d'évacuer toute notion d'assistance en faveur de ceux qui n'auraient pas pu, ou su, s'intégrer à temps au système de cotisations, il faudrait en tout cas prévoir un seuil minimal, une sorte de SMIC de la retraite.

Dans une telle organisation, on ne verrait plus de ces travailleurs prématurément usés obligés de s'épuiser encore un peu plus pour atteindre la date fatidique d'un repos qu'ils ne prendront finalement jamais. En revanche, tous ceux qui se sentiraient motivés par l'intérêt de leur travail, ou par le désir de disposer de ressources confortables, travailleraient jusqu'à la limite de leurs forces, mais volontairement et avec plaisir. Un grand nombre vivraient moins longtemps, mais plus heureux, tout en allégeant notablement le poids global des pensions.

Si l'on considère que l'on reste jeune tant que l'on conserve un but dans l'existence, une véritable *retraite à la carte* raccourcirait peut-être — en temps chronologique — la durée moyenne de la vieillesse, mais elle allongerait parallèlement celle de la jeunesse — en temps intérieur, le seul qui compte.

(*) Conseiller en informatique.

Ne jouons pas au « troisième âge » !

par MARIELEINE HOFFET (*)

NOUS sommes une « civilisation de déchets ». Les vieilles choses, comme les vieilles personnes sans doute, sont encombrantes. Alors on propose à ces dernières des maisons de retraite confortables, des voyages et des clubs, des fauteuils et des rappels financiers souvent indispensables, pour nous séduire, et nous endormir aussi. En ma qualité d'animatrice et fondatrice de l'université du troisième âge de Strasbourg, je voudrais dire aux personnes de mon âge : devons-nous accepter de jouer au « troisième âge » ?

La conception « troisième âge » est purement occidentale ! La société ne se compose pas que de gens actifs entre vingt-cinq et soixante ans ! Nous sommes 25 % en France. Sortons de nos retraites, engageons-nous. Les connaissances techniques, artisanales, scientifiques, pédagogiques qui sont les nôtres devraient etre mises au service des collectivités. Pourquoi ? Comment ?

— Ce que nous avons vécu est une richesse. Nous avons connu des guerres : guerres mondiales, mais aussi guerres d'Espagne, d'Indochine, d'Algérie, et le Front populaire. Nous avons eu faim (j'ai personnellement souffert de la faim en 1914-1918 comme enfant et en 1941-1945 comme jeune mère). Lorsqu'on s'est éclairé avec la lampe à pétrole et les bougies, on sait se restreindre, et l'on a peut-être des idées sur les problèmes de l'énergie et du rationnement !

Pour que s'organise le partage des richesses chez nous et dans le tiers et le quart-monde, pour que cesse cette course folle aux armements et le scandale des affamés face à nos sociétés d'obèses, nous devons agir, nous exprimer, nous révolter... peut-être même manifester dans la rue...

— La société industrielle a évolué vers une société familiale de plus en plus réduite (parents et enfants), sans les ancêtres. Dans les grandes cités il y a impossibilité, et même souvent interdiction, dans les cités ouvrières, de garder les grands-parents chez soi. On perd ainsi ses racines. Or, celui qui ignore ses racines ne s'intéresse guère à son avenir. Le lien avec le groupe familial, la connaissance de son origine sociale et religieuse pourrait aider une jeunesse sans espérance à ne pas se laisser réduire à l'état de machine à produire.

L'éducation de l'ordre avant tout

Mme Y., âgée de quatre-vingt-sept ans, pauvre paysanne à l'origine, a su, sans aide de l'Etat, sans soutien familial, devenir institutrice. Si vous lui demandez ce qu'elle fait aujourd'hui toute seule dans sa chambre, elle vous répond : « *Je pense.* » Elle fait des gestes tout chargés de symboles : elle prie, elle apprend des psaumes par cœur pour entretenir sa mémoire. Elle lit et joue un rôle important dans sa communauté religieuse. Dans une société post-chrétienne où règne l'athéisme de « masses », des hommes et des femmes de sa trempe seraient à consulter. Les partis politiques, les syndicats et les Eglises gagneraient à les écouter.

Pour que nous cessions de jouer au troisième âge et participions activement à la réfexion sur l'avenir, il faut sans doute que nous nous mettions en question. Si le langage actuel est celui de la violence, qui nous fait peur, il ne faudrait peut-être pas accuser ceux qui l'emploient, mais nous demander si l'éducation que nous avons reçue et transmise n'a pas été celle de l'autorité imposée, de « l'ordre avant tout », de l'obéissance sans discussion à des supérieurs, en vertu d'un code moral ou religieux qu'il s'agit de revoir. Dans cette éducation (la nôtre !) était peut-être en germe la violence actuelle ?

Participons à la vie d'aujourd'hui et cessons de jouer au troisième âge !

(*) Retraitée, soixante-quinze ans.

Ne confondons pas !

par MICHEL CALONI (*)

OUI, funeste confusion que celle qui consiste à confondre la retraite avec la vieillesse, à assimiler les retraités à des vieillards ! Mélanger des sexagénaires, voire des quinquagénaires, avec des personnes âgées de plus de soixante-dix ans est un non-sens, une cruauté qui révèle le mépris dans lequel notre société tient ceux qui ne travaillent plus. Expédiés dans le cul-de-basse-fosse du tristement célèbre troisième âge par la grâce du dégraissage des entreprises ou de leurs restructurations, par le biais de la pré-retraite (qui n'est jamais qu'un licenciement déguisé) ou encore en raison de leur date de naissance, ces non-actifs se voient automatiquement transformés en vieux.

Les pouvoirs publics et les sociologues considèrent que la retraite sonne l'heure de l'entrée dans la vieillesse, même si celle-ci doit commencer à cinquante-cinq ou soixante ans. La dernière preuve qui nous en est donnée se trouve dans le livre, par ailleurs excellent, que vient de publier aux PUF Mme A.-M. Guillemard *la Vieillesse et l'Etat*. Au fil des pages, quelques phrases montrent bien cette confusion des genres : « *Ainsi pourrait-on considérer la retraite comme l'opérateur principal d'un nouveau découpage des âges de la vie, qui fait de la vieillesse un monde unifié.* » Un peu plus loin, on peut lire : « *Sous l'effet de la généralisation des retraites, la vieillesse s'est constituée en tant qu'ensemble cohérent et autonome.* » Rémi Lenoir, dans sa thèse de troisième cycle, développe l'idée que la constitution des retraites entraîne la prise de conscience de la spécificité de la vieillesse et que, une fois identifiée, celle-ci se constituera en « troisième âge », dont la gestion par les pouvoirs publics s'officialisera sous le nom de politique de la vieillesse (1).

Un jugement tout simplement effarant de la part de notables ayant eu ou ayant encore des fonctions officielles. En fait, la population entrée dans le troisième âge (ce qu'ils considèrent être l'âge de la vieillesse) est constituée d'éléments extrêmement différenciés, qui ont pour unique point commun le fait d'avoir cessé leur activité professionnelle. C'est peut-être plus simple pour leurs études, mais totalement irréaliste sur le plan humain et cruel pour les personnes qui, du fait qu'elles ont cessé de travailler, se voient *ipso facto* classées dans la catégorie des vieux. Il n'y a rien de tel, pour faire vieillir un homme ou une femme, que de lui répéter tous les jours qu'il est un vieux, une vieille...

L'âge de la dépendance

L'âge moyen du départ en retraite (ou en pré-retraite) se situe actuellement autour de soixante et un ans). Est-on vieux à cet âge ?

La vieillesse est définie dans le Petit Robert comme la dernière partie de la vie succédant à la maturité, caractérisée par un affaiblissement global des fonctions physiologiques, des facultés mentales et par des modifications atrophiques des tissus et des organes. Or les médecins vous diront que l'affaiblissement global des fonctions commence bien avant soixante ans, mais que la diminution des facultés mentales et les modifications atrophiques des organes ne sont pas les témoins évidents de l'entrée dans la soixantaine. Pour nous, médecins, la vieillesse, c'est l'époque des handicaps majeurs, de la perte de l'autonomie, l'âge, à nouveau, de la dépendance. Qui oserait prétendre que tous les sexagénaires sont dans ce cas-là ? Et bon nombre de septuagénaires, voire d'octogénaires, sont encore lucides, valides, autonomes et indépendants. Alors pourquoi les classer parmi les vieux, eux qui ne le sont pas encore ?

L'espérance de vie des Français âgés de soixante ans est actuellement de dix-sept ans ; celle des Françaises du même âge, de vingt et un ans. Sont-ils, de part la volonté des pouvoirs publics, obligés de se considérer comme des vieux pendant vingt ans ? S'il est vrai que l'immense majorité des vieillards sont des retraités, il est faux d'en conclure que tous les retraités sont des vieux. Car si telle était la réalité, il serait bien difficile de vivre dans un pays comptant près d'un « vieillard » pour cinq habitants.

Ayons un peu plus de respect pour ceux qui nous ont faits ; tant qu'ils seront valides, autonomes et indépendants, ne les considérons pas comme des vieux.

(*) Correspondant de la faculté de médecine de Créteil pour le troisième âge auprès de l'université du Val-de-Marne, auteur de *Vivement la retraite !* et du *Guide pratique des futurs retraités*. (Le Seuil.)

(1) Cité par A.-M. Guillemard dans *la Vieillesse et l'Etat*, page 27.

CORRESPONDANCE

La hantise du « mouroir »

A la campagne, la quasi-totalité des vieux vivent indépendants. Si la ferme est grande, ils se réservent une ou deux pièces, et les enfants, qui ont repris l'exploitation, occupent le reste. Sinon, ils habitent un petit local ou une dépendance. Cela leur permet de garder un potager, quelques bêtes, quelques chèvres. Ils vivent en réalité avec les jeunes, participent aux travaux, voient des gens de tous âges. Ils acceptent ainsi plus facilement de vieillir... de mourir. Leur seule hantise, c'est l'hospice ! Ce qui est le cas de personnes isolées, sans famille.

L'idée même de la « maison de retraite » me semble haïssable. Peu importe qu'il s'agisse d'un affreux hospice ou « mouroir », ou, comme dans le film « l'Oasis », d'un luxueux hôtel cinq étoiles pour veillards : toute « mise en tas » de « personnes âgées » en un même lieu est insupportable. De même est haïssable l'hôpital psychiatrique, voire l'hôpital tout court. Tout ce qui sélectionne, classifie, numérote, concentre, étiquette... ne peut qu'apporter le malheur !

PIERRE BELLEFROID,
éditeur.

La maison du soir

« *Ne pas honorer la vieillesse, c'est démolir, le matin, la maison où l'on couche ce soir.* »

Alphonse KAN.

« *Ce dont l'homme qui souffre et qui craint a besoin, ce n'est pas d'un autre cri de douleur, mais d'une voix plus forte que la sienne et qui lui rende le courage.* »

Martin GRAY.

« *Si quelquefois vous rencontrez une personne qui ne sait plus avoir le sourire, soyez généreux. Donnez-lui le vôtre, car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.* »

Trois élèves du lycée d'enseignement professionnel Achard, Bagnères-de-Bigorre.

Dix millions de votants

Il faut, aux anciens, tout d'abord des activités à temps partiel, des ressources correctes, des distractions valables. Les retraités ne sont pas là pour faire la dînette une fois par mois et faire « mumuse » comme les bébés. Ils représentent un capital de cœur et d'esprit, de compétences, d'expérience, de conseils, de dévouement. Il faut donc les rapprocher de la vie active et de la jeunesse. Les retraités doivent être présents partout, dans les associations, dans les comités d'entreprise où ils doivent rester éligibles et électeurs, dans la formation professionnelle et sportive. Il est stupide et criminel de laisser perdre une telle richesse de connaissances, de dévouements.

Prenant une large conscience de leur poids politique dans le pays (10 millions de votants), les retraités et anciens des deux sexes sont las des « explications » ; ils attendent les prochaines échéances politiques pour choisir ceux qui présenteront un programme cohérent pour la population, de la natalité à la retraite en passant par la jeunesse et l'insertion sociale, un programme qui supprime tous les ghettos et surtout ceux de l'âge et des ressources.

PIERRE FAYOLLE,
retraité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	203 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 230 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

LA FIN DE LA CONVENTION DÉMOCRATE AUX ÉTATS-UNIS

« Cette élection est un choix entre deux images radicalement différentes de l'Amérique et du monde », déclare M. Carter

De notre correspondante

New-York. — Le discours d'acceptation de l'investiture démocrate que le président Carter a prononcé jeudi soir 14 août à l'issue de la convention de New-York était destiné avant tout à affirmer l'unité du parti après les journées d'affrontements entre cartéristes et kennédistes. Cette unité a été soulignée par un hommage particulièrement chaleureux rendu au *« magnifique candidat »* qu'a été M. Kennedy, à *« son idéalisme et son dévouement »* et à son *« superbe discours »*. *« Nous avons eu quelques divergences,* a dit le président, *mais nous partageons la même vision de l'avenir de l'Amérique, la vision d'une belle vie pour tous, d'une nation sûre d'elle, d'une société juste, d'un monde de paix, d'une Amérique forte, confiante, fière et unie. »*

Unité aussi dans la lutte contre les républicains. Dans une allusion transparente à M. Reagan, le président a lancé : *« J'ai appris que, pour un président, l'expérience est le meilleur guide... J'ai plus de sagesse, ce soir, qu'il y a quatre ans. »* Et pour ne pas être en reste avec l'attention que M. Kennedy avait manifesté aux déshérités, il a ajouté : *« J'ai aussi appris que la présidence est un lieu de compassion, mon cœur est lourd quand je vois les Américains qui sont dans la peine : les pauvres, les chômeurs, les affligés (...) Mes pensées et mes prières vont à nos otages en Iran comme s'ils s'agissaient de mes propres fils et filles. »*

« Cette élection est un choix net entre deux hommes, deux partis, deux images radicalement différentes de l'Amérique et du monde, deux avenirs », a dit le président, donnant ainsi le coup d'envoi de sa campagne contre M. Reagan. Il oppose l'avenir de *« sécurité économique, de justice et de paix »*, offert par les démocrates, à celui des républicains, caractérisé, selon lui, par *« l'abandon de l'avenir énergétique du pays aux marchands de pétrole, l'abandon de l'avenir économique par un programme de réduction massive d'impôts pour les nantis, des réductions massives de services sociaux pour les pauvres, et une inflation massive pour tout le monde. »*

Le président y ajoute *« le risque d'un conflit international à cause d'une course aux armes nucléaires incontrôlable, coûteuse et impossible à gagner »*. Il a accusé les républicains de nier *« les changements globaux et complexes qui sont survenus depuis la dernière guerre »*, et d'avoir, au surplus, *« pendant huit des onze années durant lesquelles ils ont été au pouvoir, réduit le budget de la défense d'un tiers, malgré une menace soviétique grandissante »*.

Au contraire, affirme-t-il, réfutant par avance toutes les allégations républicaines *« chaque année, depuis que je suis président, nous avons accru d'une façon prudente et rationnelle notre défense »*. M. Carter a déclaré que le pays était *« sans aucun doute capable de répondre à n'importe quelle menace de l'Union soviétique »*. Mais il a assuré : *« Nous devons et nous continuerons à chercher à obtenir une réduction équilibrée des armes nucléaires. »*

Justifiant son action après l'intervention soviétique en Afghanistan, le président a opposé à M. Reagan l'idée d'un blocus de Cuba que ce dernier avait suggérée après l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, ajoutant : *« Il n'a pas l'air de savoir quoi faire avec les Russes : il ne sait pas s'il veut les nourrir, jouer avec eux ou les combattre. »* Rappelant les accords de Camp David, le président a déclaré, visiblement à l'intention de l'électorat juif, généralement favorable à M. Kennedy : *« Je suis fier que la moitié de l'aide que notre pays a apportée à Israël pendant trente-deux ans de son existence ait été donnée pendant mon administration... Contrairement à nos prédécesseurs républicains, nous n'avons jamais suspendu ou ralenti cette aide. »*

Le président a accusé les républicains de s'apprêter à abandonner le programme énergétique mis au point par les démocrates, notamment en réduisant ou en supprimant les projets de développement des carburants de synthèse, en supprimant la limitation de vitesse de 55 miles à l'heure sur les routes, et la surtaxe imposée aux compagnies pétrolières. M. Carter a ensuite longuement parlé du programme de *« renaissance économique »* qu'il avait déjà exposé devant l'Urban League, la semaine dernière, mais sans donner beaucoup plus de détails sur la manière dont il entend financer ces projets destinés à moderniser les industries démodées et à créer des *« millions d'emplois »*.

Les républicains « parti des privilégiés »

Revenant à ce qui sera apparemment le thème central de sa campagne, il a déclaré : *« Ce que les républicains proposent, c'est une attaque contre à peu près tout ce que nous avons acquis en matière de justice sociale depuis le premier mandat de Franklin Roosevelt. (...) Les républicains ont toujours été le parti des privilégiés, mais cette année, leurs nouveaux dirigeants sont allés encore plus loin. Dans leur programme, ils ont répudié les meilleures traditions de leur parti... Où est la conscience de Lincoln dans le parti de Lincoln ? »*, a lancé le président.

Une heure avant, le vice-président Mondale avait prononcé un vigoureux discours, dans lequel il avait, lui aussi, violemment attaqué la partie adverse, citant quelques-unes de ses options particulièrement conservatrices et lançant à la foule : *« Qui a pu dire une chose pareille ? »*, la foule répondant en chœur : *« Ronald Reagan ! »*.

En apparaissant en fin de soirée sur le podium aux côtés du président, M. Kennedy a fait le geste de réconciliation que les cartéristes attendaient. Mais le cœur n'y était pas. D'autant que les partisans du sénateur se sont de nouveau livrés à une manifestation d'enthousiasme.

L'appui des kennedistes est pourtant indispensable au président pour battre M. Reagan. Il ne reste plus que deux mois et demi avant les élections, et le sondage le plus récent donne vingt points d'avance à l'ancien gouverneur de Californie sur le président. Ce chiffre ne préoccupe pourtant pas outre mesure l'état-major de M. Carter, qui fait valoir que la vraie campagne n'a pas encore commencé. Le président a prouvé en 1976 qu'il était un candidat redoutable, et les « gaffes » dont M. Reagan paraît prodigue fourniront sans doute un terrain de combat de choix aux démocrates.

La stratégie des démocrates consistera à présenter M. Reagan comme un réactionnaire belliciste, inféodé aux milieux d'affaires, indifférent au sort des victimes du chômage et de l'inflation.

Malgré son éloquence et le contact facile qu'il établit avec l'électeur de base, M. Carter aura affaire à forte partie. L'éloquence et le sens de contact ne manquent pas à M. Reagan, que la démagogie n'effraie pas non plus. C'est ce qu'exprimait crûment M. Kennedy, il y a quelques semaines, lorsqu'il pensait plus à attaquer le président que son adversaire républicain, et qu'il décrivait le chef de l'exécutif comme *« une réplique de M. Reagan »*.

Deux événements hypothétiques pourraient relancer la popularité de M. Carter : l'amélioration des indices économiques, en particulier ceux de l'emploi, et la libération des otages de Téhéran.

L'attitude de M. Kennedy reste d'autre part ambiguë. Dans quelle mesure consentira-t-il à faire campagne activement pour M. Carter et incitera-t-il ses partisans à oublier leur déception ? Son discours de mardi a effacé une partie des doutes que les démocrates libéraux avaient nourris après les débuts maladroits de sa campagne, en novembre 1979. Il a contribué à exorciser l'affaire de Chappaquiddick et confirmé le sénateur dans sa stature d'homme d'État.

Les intentions du sénateur sont cependant peu claires. Cultivera-t-il cette popularité retrouvée pour préparer sa revanche en 1984 et incarner un retour triomphal du libéralisme ? Ou se trompe-t-il d'époque et arrive-t-il trop tard, à un moment où les problèmes économiques et la tension internationale rejettent les Américains dans un conservatisme frileux, loin des grands idéaux des années 1960 ?

NICOLE BERNHEIM.

M. Mondale : un ami fidèle du président

En décidant le 6 décembre dernier de solliciter un second mandat avec le même colistier qu'il y a quatre ans, M. Carter a administré à M. Walter Mondale la preuve la plus éclatante de sa confiance. Il n'est pas acquis en effet qu'un président adopte le même « ticket » en se représentant, et les frottements provoqués par la cohabitation avec un homme dont la fonction essentielle est d'être là en « cas de malheur » n'encouragent pas cette pratique. Il ne fait guère de doute, par exemple, que John Kennedy n'avait guère d'affection pour Lyndon Johnson et aurait choisi un autre colistier s'il avait vécu jusqu'à l'élection de 1964.

L'estime mutuelle — et l'amitié — entre MM. Carter et Mondale n'en sont que plus remarquables. Ce qui n'était au départ qu'une alliance tactique, traditionnelle dans le jeu politique américain, pour compenser l'héritage sudiste du candidat venu de Plains par un apport nordiste et libéral, s'est transformé en relation personnelle entre les deux hommes, sans fausse note ni propos discordants.

M. Mondale reste une personnalité populaire et respectée. Simple dans sa vie comme dans ses propos, mais meilleur orateur et organisateur que M. Carter, il est en outre doué d'un sens de l'humour et de la répartie qui peuvent se révéler très utiles face à M. Reagan et Bush. Politiquement, M. Mondale est resté fidèle à la définition qu'il donnait il y a quatre ans de lui-même : c'est un « démocrate progressiste et pragmatique ».

Fils d'un fermier ruiné devenu pasteur méthodiste et d'une mère professeur de musique, M. Walter Frederick (d'où son surnom « Fritz ») Mondale est né le 5 janvier 1928 dans le village de Ceylon (Minnesota). Il aura sept frères et sœurs. Son arrière-grand-père, immigrant venu de Norvège, avait américanisé son nom de « Mundal ». La famille est pauvre, et M. Mondale père, révolté par la misère du temps de la dépression, mêle volontiers des accents populistes à ses sermons. Le Minnesota est d'ailleurs le berceau de ce « populisme agrarien » dont M. Mondale, et avant lui Hubert Humphrey, sont les héritiers.

Le jeune homme doit travailler, parfois comme saisonnier agricole, pour payer ses études dans un petit collège de Saint-Paul puis à l'université du Minnesota dont il sort, en 1951, titulaire d'une licence ès lettres. Son engagement politique commence à dix-neuf ans, en faveur du Parti paysan-ouvrier fondé par Humphrey, et associé aux démocrates. Il aide ce dernier à en expulser les éléments d'extrême gauche, puis à se faire élire sénateur du Minnesota en 1948. Après un séjour de 1951 à 1953 à l'armée, qu'il quitte comme simple caporal, M. Mondale obtient une bourse militaire pour reprendre des études à la faculté de droit de l'université du Minnesota. Docteur en droit en 1956, il est admis au barreau de l'État.

Un défenseur des programmes sociaux

Comme avocat, puis comme attorney général (ministre de la justice) du Minnesota, M. Mondale fait campagne pour diverses causes sociales, faisant notamment admettre le droit des indigents à bénéficier des services d'un avocat payé par l'État. Il est choisi pour achever le mandat sénatorial de M. Humphrey, élu vice-président de Lyndon Johnson en 1964. M. Mondale est élu lui-même sénateur en 1966 et réélu en 1972.

Ardent supporter des programmes sociaux de la « grande société » du président Johnson, il est au Sénat le défenseur des pauvres, des Indiens, des travailleurs migrants, des enfants. Adversaire déclaré du projet d'avion de transport civil supersonique (qui ne verra pas le jour), il est hostile aux dépenses de prestige telles que le programme nucléaire Apollo ou le laboratoire spatial Skylab. Il est pourtant favorable, jusqu'en 1968, à la poursuite de la guerre du Vietnam : « La plus grande erreur *de ma carrière », dira-t-il plus tard. En politique étrangère, il est partisan de la détente avec l'U.R.S.S., et, comme M. Carter au début de son mandat, de la réduction des dépenses militaires.*

Il envisage pendant six mois en 1974, de se lancer dans la course à la Maison Blanche, mais y renonce en novembre de cette année, déclarant : « Je n'ai pas un désir impérieux d'être président, ce qui est pourtant essentiel pour le genre de campagne qu'il faut mener si on veut le devenir. *»*

Efficace, zélé, M. Mondale reste un atout pour M. Carter. Devant l'effondrement du président dans tous les sondages, certains démocrates avaient avancé son nom ces dernières semaines (ainsi que celui du secrétaire d'État, M. Edmund Muskie) comme celui d'un candidat de remplacement. M. Mondale avait aussitôt manifesté sa fidélité à M. Carter en rejetant très fermement, dans une lettre à un membre du Congrès, cette éventualité ; le démenti de M. Muskie avait été plus ambigu.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Pérou

RÉUNI POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DOUZE ANS

Le Parlement devrait accorder des pouvoirs extraordinaires au président Belaunde

Correspondance

Lima. — Après douze ans d'interruption, le Parlement a repris ses activités mardi 12 août. Dès la première séance, l'exécutif a sollicité des pouvoirs extraordinaires afin de légiférer, pendant un délai déterminé, sur ce qui concerne la réorganisation de la l'agriculture. Le gouvernement, représenté par le ministre de l'économie, M. Manuel Ulloa, envisageait de demander les pleins pouvoirs pendant quatre mois afin de pouvoir réviser rapidement et sans débats les quelque six mille décrets promulgués par les forces armées depuis le coup d'État du 3 octobre 1968. Il semble que l'opposition de l'APRA, le vieux parti populiste, et de la gauche, dénonçant *« l'instauration d'une dictature constitutionnelle »*, l'ait amené à limiter ses prétentions.

Cent vingt jours

En effet, l'Action populaire (A.P.), le parti de M. Fernando Belaunde, le président en exercice, dispose d'une très ample majorité devant les chambres grâce à son alliance avec le parti populaire chrétien (P.P.C.), de droite — cent trente-quatre parlementaires sur deux cent quarante. De plus, la scission de l'APRA, consommée au cours de son treizième congrès, il y a une dizaine de jours, le favorise puisque son aile droite s'est déclarée en faveur d'un rapprochement avec l'équipe gouvernante. Au contraire, son aile social-démocrate s'est décidée pour une *« opposition constructive »*. L'exécutif est donc assuré d'obtenir cent vingt jours de pouvoirs extraordinaires pour réorganiser la presse et soixante jours pour restructurer le secteur agricole.

La réforme agraire, promulguée le 24 juin 1969, avait mis fin au règne de l'oligarchie terrienne. Les terres avaient été confiées aux paysans et ouvriers agricoles, réunis en coopératives. La faillite économique de ce modèle de production devrait entraîner un progressif retour à la propriété privée de ces terres.

D'autre part, le 27 juillet 1974, sept journaux avaient été confisqués à leurs propriétaires, porte-parole de la grande bourgeoisie. La « socialisation » prévoyait qu'ils seraient attribués aux secteurs organisés de la population, paysans, ouvriers, étudiants, etc. En fait, cette socialisation a abouti à une étatisation de fait.

M. Belaunde, le jour même de son investiture, le 28 juillet, a rétabli la liberté de presse et rendu les quotidiens à leurs anciens propriétaires. Il s'est assuré ainsi le soutien de ces moyens d'information. Les deux chaînes de télévision et les trente-six radios devraient connaître le même sort prochainement.

NICOLE BONNET.

Bolivie

Des officiels américains évoquent les liens entre les auteurs du coup d'État et les trafiquants de drogue

Les États-Unis ont exprimé leur inquiétude devant la *« complicité des autorités argentines »* dans les violations des droits de l'homme en Bolivie, a indiqué jeudi 14 août le département d'État. L'un de ses porte-parole, M. David Passage, a précisé que plusieurs démarches en ce sens avaient été faites par Washington avant et depuis le coup d'État du 17 juillet en Bolivie. Il a fait état d'*« informations persistantes »* selon lesquelles l'Argentine aurait joué un *« rôle important »* dans le renversement de Mme Gueiler.

Le département d'État avait d'autre part implicitement accusé mercredi la junte militaire d'être impliquée dans le trafic de cocaïne. Un haut fonctionnaire, qui a demandé à garder l'anonymat, a précisé que les autorités américaines hésitaient à rendre publiques les informations dont elles disposent sur les liens entre la junte bolivienne et le trafic de drogue en raison des dangers que cela pourrait entraîner pour les membres de la communauté américaine en Bolivie.

Le président Luis Garcia Meza a catégoriquement démenti toute participation des trafiquants de cocaïne à l'instauration du nouveau gouvernement.

A Paris, la fille de Mme Gueiler a indiqué jeudi que l'ancienne présidente était *« pratiquement retenue en otage à La Paz »*. Mme Gueiler, qui s'est réfugiée à la nonciature de la capitale bolivienne, a obtenu un visa pour la France, mais n'a pu jusqu'à présent quitter le pays.

De nombreuses organisations continuent à protester contre le coup d'État. A Paris, le Comité de solidarité pour la lutte du peuple bolivien a adressé une lettre aux dirigeants des principaux partis politiques leur demandant de préciser leur position sur les relations de la France avec le nouveau régime et avec le gouvernement constitutionnel mais clandestin de M. Siles Zuazo. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

ASIE

Corée du Sud

Plus de trente mille personnes ont été arrêtées depuis le début de la campagne de « purification »

Le gouvernement sud-coréen a indiqué, vendredi 15 août, à l'occasion d'une cérémonie célébrant la défaite japonaise pendant la deuxième guerre mondiale, que 13 000 nouvelles personnes avaient été arrêtées en vertu de la loi martiale. Selon les autorités, la plupart de ces détenus seraient des *« voleurs »* et des *« voyous »*.

Au total, selon les chiffres officiels, ce sont 30 578 suspects qui ont été emprisonnés au cours des deux dernières semaines. En outre, 7 000 fonctionnaires, parmi lesquels 1 000 policiers, ont été révoqués sous le motif de *« corruption »* et d'*« inefficacité »*. Le président Choi, qui a lui-même fourni le dernier bilan de la *« campagne de purification »*, n'a pas donné d'indication laissant envisager un assouplissement du mouvement en cours.

A Séoul, le procès contre M. Kim Dae-jung, le principal dirigeant de l'opposition, et vingt-trois autres co-accusés, qui s'était ouvert jeudi, a été ajourné à lundi à l'issue de la première journée d'audience. La lecture de l'acte d'accusation a duré près de sept heures. Plusieurs avocats sont intervenus pour demander l'entière garantie de la *« liberté de défense »*. Un inculpé, le révérend Moon Ik-hwan, a déclaré qu'il n'avait pas eu suffisamment de temps pour choisir un défenseur. Un autre, le professeur Lee Moon-yong, a demandé *« un traitement plus humain »*.

Jeudi, le gouvernement a regretté les *« déclarations intempestives »* formulées par des porte-parole de gouvernements étrangers sur le procès de M. Kim Dae-jung. *« Les expressions de préoccupation prématurée sont déplacées et peuvent être considérées comme une tentative d'intervention dans le processus judiciaire en cours »*, lit-on dans un communiqué, qui fait apparemment allusion à des propos tenus à Washington et à Tokyo. Un porte-parole américain avait déclaré la veille que les accusations portées contre M. Kim Dae-jung étaient *« tirées par les cheveux »*.

A Tokyo, une centaine de Coréens du Sud vivant en exil ont accusé jeudi le général Chon Too-hwan, *homme fort du régime* de Séoul, d'avoir *« fabriqué »* des accusations contre M. Kim afin de le *« liquider »*. Ils ont réclamé la libération de M. Kim. La conférence de presse de ces personnalités était patronnée par le Conseil national pour le rétablissement de la démocratie en Corée du Sud. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

Afghanistan

Une importante délégation soviétique est arrivée à Kaboul

Une délégation militaire soviétique de haut rang est arrivée à Kaboul, a-t-on appris mercredi 13 août de source diplomatique. Radio-Kaboul s'est contenté d'annoncer l'arrivée d'une mission soviétique, sans indiquer toutefois son caractère militaire. Le signe le plus visible de la présence de cette délégation est l'installation d'une puissante unité mobile de communications dans une résidence officielle destinée aux hôtes étrangers, près de l'ambassade de France. Une telle unité avait déjà été mise en place à la fin novembre, lors de la visite de la précédente délégation militaire soviétique à Kaboul, peu de temps avant l'intervention militaire de l'armée rouge.

D'autre part, alors que l'envoyé spécial à Kaboul du *Daily Telegraph* fait état de la destruction du principal dépôt de carburant du pays et de l'utilisation par les Soviétiques de lance-flammes pour réduire la rébellion de la garnison de Ghazni — ce que Moscou dément, — l'agence afghane Bakhtar et Radio-Kaboul ont admis l'existence d'une résistance dans la province de Kunduz, non loin de la frontière soviétique. Le premier *« détachement de volontaires »* du parti populaire démocratique *« pour la lutte contre les bandes de mercenaires »* est parti pour Kunduz, qui est en grande partie entre les mains des résistants, qui y ont récemment attaqué le quartier général des forces de sécurité.

Enfin, Kaboul a annoncé qu'il ne serait plus délivré de visas à l'aéroport aux visiteurs étrangers. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Philippines

- UNE SOIXANTAINE DE FILLETTES ET DE JEUNES FILLES, âgées de dix à dix-sept ans, ont été libérées par la police de Manille des locaux d'une agence pour l'emploi qui, depuis des mois, les détenait dans des conditions inhumaines, apprend-on vendredi 15 août. L'intervention policière a été décidée à la suite du témoignage de deux fugitives. Celles-ci avaient raconté que, en attendant d'être vendues comme employées de maison, elles étaient traitées comme des esclaves, souvent battues et livrées à des hommes qui abusaient d'elles. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Le défi algérien

(Suite de la première page.)

Aussi bien les paris allaient-ils bon train, chacun espérant que la nouvelle équipe gouvernementale répondrait à ses vœux.

Le savant dosage qui s'en est ensuivi — avec peu de changements spectaculaires mais des rectifications de détail se prêtant à des interprétations nuancées — prolonge aujourd'hui cette situation caractéristique de la période allant de la fin juin à la mi-juillet. Si donc le pays est sorti de l'épreuve de la longue attente qui a précédé le ramadan, il n'en continue pas moins, dans ce temps exceptionnel de l'année musulmane qui le conclut, à supputer les chances des espoirs entrevus et des promesses faites. Un fait est cependant certain, reconnu par tous, et non pas seulement par les opposants du régime précédent : l'ère Boumediène est close.

Est-ce à dire pour autant que la suppression du Conseil de la révolution manifeste un reniement de celle-ci ? Nullement. Mais un homme est mort et il faut bien vivre. Un épisode est terminé et il est admis que le suivant sera forcément différent.

Une initiative de mars, consignée au *Journal officiel* de la République algérienne, est à cet égard caractéristique : une liste civile est prévue qui sera versée à ceux — Ferhat Abbas et Benyoussef Benkhedda — qui se sont successivement trouvés à la tête du G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne) au cours d'une autre période de la révolution : celle qui, durant les dernières années de la guerre, a précédé l'indépendance du pays. Nul doute que, même si le problème est plus délicat, l'histoire de l'Algérie moderne ne retrouve, pour finir, sa pleine continuité avc la réintégration, dans le processus global de la libération, des « années Ben Bella » : tout bien considéré, n'est-ce pas d'ailleurs la seule façon pour le président actuel — lequel a pris l'initiative des mesures d'un élargissement relatif intervenu au cours du printemps 1979 — de prévenir le développement de ce qui, en politique, recèle la force la plus redoutable qui soit : le mythe ?

En tout état de cause, les langues se sont déliées et le tempérament algérien se redécouvre égal à lui-même : soucieux d'une responsabilité et d'une efficacité qui modèrent son instinct naturellement frondeur, il est éminemment épris d'une liberté qui le rend expansif. Désormais, il n'y a plus de sujet tabou. Ainsi, loin d'éviter de parler du problème berbère, les plus hauts responsables se font un devoir de tirer la leçon des graves événements survenus ce printemps en Kabylie et ailleurs. Témoin la formule que j'ai recueillie de la bouche d'un des plus hauts personnages de l'Etat et qui s'est de fait retrouvée à peu près dans les mêmes termes dans les propos tenus par lui, non plus en privé, mais devant une très large assemblée : « *Si on veut éviter les dangers du fractionnisme berbériste, il faut absolument que l'ensemble du peuple et de la nation assume la berbérité globale qui leur revient* » (3).

Est-ce à dire que tout le monde admet sans sourciller cette façon — pourtant rigoureusement conforme à l'histoire — d'affirmer que l'Algérie a commencé d'exister avant d'être arabe et musulmane ? Certes non, et ce n'est pas un des moindres étonnements, pour qui comme moi connait le pays depuis trente-cinq ans, de découvrir l'existence — aussi récente qu'indéniable — des F.M., c'est-à-dire des Frères musulmans. Mais là encore, l'observateur aurait tort de se départir de ce calme mesuré que manifestent les autorités elles-mêmes à l'égard d'un phénomène qui — plus préoccupant sans doute qu'un simple produit d'importation moyen-oriental — est cependant en contradiction flagrante avec le tempérament algérien. D'ailleurs, sous quelque ciel et dans quelque contexte confessionnel que ce soit, l'intégrisme a toujours été une sorte de maladie infantile du sentiment religieux : issus de l'ignorance, ses maléfices tombent dès lors que les hommes politiques dignes de ce nom savent lui interdire d'usurper le champ d'action qui est le leur.

D'autre part, c'est, ni plus ni moins, une attitude de circonspection symétrique que suscite, au sein de la formation gouvernementale, cette « avant-garde socialiste » (P.A.G.S.) n'évitant pas seulement pour des raisons tactiques de s'intituler « communiste » : autant qu'on puisse la deviner à travers des actions ponctuelles, sa ligne propre apparait en effet moins chargée de marxisme que sa terminologie.

Décidément, l'Algérie politique reste un univers extrêmement subtil : sur un arrière-fond où l'armée, partout présente, est loin d'être monolithique, le F.L.N. quant à lui cherche à retrouver, dans un contexte gestionnaire, le souffle indiscutablement révolutionnaire qui, au début de la guerre, avait inspiré sa création.

Réalisme et courage

En cet instant où rien n'est encore compromis ni résolu, le gage d'avenir le plus certain pour l'Algérie est sans doute le réalisme avec lequel les citoyens qui la composent, et non pas seulement les hommes politiques qui la dirigent, se tournent vers cet avenir même en tenant compte des leçons du passé.

Ils ne sont pas de ceux qui se croient infaillibles, et ils ont le courage de faire des bilans. Certes, ils misent fort, pour la plupart, sur le plan quinquennal et attendent de sa réalisation un rééquilibrage salutaire entre l'industrie et l'agriculture. Mais, pour ce faire et en dépit des contradictions entre un socialisme volontariste et une bourgeoisie influente, ils savent désormais que rien n'est possible si les disparités continuent de s'aggraver entre ville et campagne, secteur public et sociétés nationales, et si, en particulier, la perspective des gains offerts par ces dernières prive le pays des « formateurs » dont il a besoin dans tous les domaines et que l'Université s'acharne, en dépit de tout, à essayer de lui fournir.

Est à cet égard très symptomatique le débat que le très dynamique ministre de l'enseignement supérieur a eu l'idée d'instaurer, au début de juillet, entre les enseignants et les étudiants. Dans l'atmosphère de liberté que j'évoquais plus haut, il était inévitable de voir certains des plus anciens mal supporter d'être remis en question et certains des plus jeunes trouver trop étroite la marge de leurs interventions. Le fait est néanmoins que, pour qui est du métier et connaît en France les méthodes de Mme Saunier-Seïté, l'expérience ainsi tentée précisément sur le sujet crucial de la « formation » paraît non seulement réconfortante dans son principe même (impensable du côté de la rue Dutot), mais prometteuse de développements qui, à l'usage, pourraient être décisifs.

Un voyage dans le Sud m'a enfin permis de me rendre compte que le désir de soulever les montagnes dépasse décidément les horizons rapprochés de Chréa ou du Djurjura et peut atteindre le Hoggar. Depuis que la Transsaharienne parvient à Tamanrasset, non seulement la ville elle-même, mais toute la région est devenue un immense chantier hérissé de grues et sillonné de camions et d'engins. Si, en dépit du manque d'eau qui reste le grand handicap et nécessitera des travaux extrêmement coûteux, on a vu très grand, c'est qu'un instinct sûr a poussé les Algériens d'aujourd'hui à répondre à la vocation africaine de cette plaque tournante naguère entrevue par le Père de Foucauld. Déjà le téléphone et les télécommunications par satellite ont, après la route, bouleversé ici les conditions de vie. Que sera-ce demain quand, grâce au rude effort des jeunes du Service national, les embranchements de la transsaharienne auront permis d'achever de relier commodément l'Algérie du Sud au Niger et au Mali ?

Pari d'ordre économique d'une grande audace si l'on songe aux investissements exigés par les problèmes d'hydraulique. Mais, sans doute plus encore, pari d'ordre humain, voire ethnologique, d'un intense intérêt parce que d'une redoutable complexité : il faut, en effet, vraiment croire en l'homme et en ses facultés d'adaptation pour envisager ainsi l'intégration du monde des Touareg dans un des projets les plus modernes qui soient. Il n'est pas assuré *a priori* que le prix à payer pour arracher à la misère cet univers nomade ne soit pas une urbanisation moyennement soucieuse de sauvegarder les vraies valeurs d'un très ancien mode de vie. Ce qui, en revanche, est certain c'est qu'il paraît loin le temps où les confins du Sud étaient synonymes de punition ou de malédiction : aujourd'hui, c'est probablement les hommes les plus décidés à aboutir et les plus capables de comprendre (car rien ne saurait se faire de durable sans l'adhésion des populations) qui sont engagés dans ce formidable défi au poids des siècles.

Un gigantesque effort de scolarisation

On pardonnera, j'espère, à un universitaire et un intellectuel précisément spécialiste de l'histoire ancienne du Maghreb de terminer par un double retour sur le passé ce rapide aperçu de l'Algérie d'aujourd'hui apparemment tout entière tendue vers un avenir dont elle essaie de mesurer les risques tout en sachant que le progrès est à ce prix et qu'il passe en particulier, mais non exclusivement, par la technologie.

Un chiffre d'abord m'a frappé : il y a aujourd'hui dix fois plus d'étudiants algériens que lorsque, en 1963, me fut confiée à Alger la direction de l'enseignement supérieur. Or ceci intéresse toutes les formes de la vie intellectuelle, et, si la chose est évidemment une conséquence de la poussée démographique, il reste qu'on n'en serait pas là sans le gigantesque effort entrepris en amont pour scolariser un pays auquel la colonisation avait refusé la culture à de rares exceptions près (en 1946, il y avait à l'université d'Alger un étudiant d'origine algérienne contre neuf étudiants européens, alors que, *grosso modo*, la population globale comptait neuf « musulmans » pour un Européen !). Et à qui serait tenté de suggérer malignement qu'on brade peut-être là-bas les diplômes, je signale que, à la dernière session de baccalauréat, il y a eu environ 30 % seulement de reçus, la proportion étant encore bien inférieure dans ce qui correspond à notre B.E.P.C.

Une image enfin me reste. Non pas d'abord — que mes collègues algériens me pardonnent — celle des séminaires très spécialisés où j'ai tout naturellement trouvé en leur personne des auditeurs avertis de problèmes concernant l'histoire et la prosopographie de l'Afrique (du Nord) du quatrième au sixième siècle. Ce qui m'a beaucoup plus bouleversé, c'est cet auditoire bigarré et, dans l'ensemble, très jeune qui, remplissant toute la *cavea* de l'amphithéâtre romain de Tipasa (la ville ancienne chère à Camus), est venu, à la nuit tombante, entendre parler de leur ancêtre... saint Augustin.

Répondant à l'appel du ministre de la culture et conférant avec les plus hautes autorités du pays, j'avais, pendant trois semaines, été témoin de cette volonté de l'Algérie d'assumer l'ensemble de son histoire à travers toutes les langues parlées, toutes les civilisations traversées, toutes les religions pratiquées par la longue lignée des hommes qui, au cours des siècles, ont fait très précisément de cette Algérie ce qu'elle est devenue. Ce soir-là, par la bouche d'un petit garçon que j'interrogeai sur ce qu'il avait compris de mes propos, j'ai acquis la certitude que l'Algérie de demain ne se laisserait plus confisquer la part qui lui revient, notamment grâce au prestigieux évêque d'Hippone, dans une civilisation dite occidentale qui ne serait pas ce qu'elle est sans le Maghreb.

ANDRÉ MANDOUZE.

(3) Fils du cheikh Ibrahimi, le docteur Ahmed Taleb, ministre conseiller de la présidence, avait déjà naguère écrit dans le même sens : « *Quand on dit que l'Algérie est composée d'Arabes et de Berbères, c'est faux. Les Algériens sont des Berbères plus ou moins arabisés. Le sang algérien est arabo-berbère avec une dominante berbère dans une culture arabe* » (cité p. 79, en note, dans *la République algérienne démocratique et populaire*, de B. Oubertafond).

Ethiopie

VINGT ANS APRÈS LE DÉBUT DE L'INSURRECTION

Le conflit érythréen ne voit s'ébaucher ni victoire militaire ni règlement négocié

Le conflit érythréen, qui a commencé voilà vingt ans, semble toujours dans l'impasse. Sur le terrain, l'insurrection paraît avoir réussi, en 1980, à rétablir un équilibre compromis par la grande offensive éthiopienne de 1978. Sur le plan diplomatique, le rapprochement entre Addis-Abeba et Khartoum n'a toujours pas débouché sur une négociation entre le Derg — la junte militaire éthiopienne — et les deux principaux mouvements insurgés, le F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée) et le F.L.E. (Front de libération de l'Erythrée), dont l'aide transite par le territoire soudanais.

En mai, la visite du président Mengistu à Khartoum (*le Monde* du 27 mai), à l'occasion du onzième anniversaire de la « *révolution* » soudanaise, avait été interprétée comme une nouvelle étape dans le processus de conciliation entre deux régimes dont le principal différend portait sur l'Erythrée. On aurait pu alors penser que les deux pays se concerteraient pour tenter d'apaiser le conflit armé le plus ancien et le plus sanglant du continent.

A ce jour, il n'en a rien été. Depuis le début de 1978, le F.P.L.E. et le F.L.E. proposent à Addis-Abeba une « *solution politique négociée sans conditions préalables* ». Or, les Ethiopiens n'ont jamais offert que des solutions qui ne remettent en cause ni le caractère unitaire de leur Etat ni même la prééminence politique d'Addis-Abeba. Sur le terrain, ils ont mené, en 1978, une série d'offensives engageant plusieurs divisions qui leur ont permis de reprendre les principaux centres urbains et de rétablir la circulation de convois armés sur les grands axes routiers.

Ce gigantesque effort, qui n'aurait pu être entrepris sans le concours d'une aide militaire soviétique massive, s'est heurté à la résistance du F.P.L.E., à Nakfa, dans le nord de l'Erythrée. En 1979, l'insurrection est parvenue à maintenir ses lignes de ravitaillement sur la frontière soudanaise. Elle a également réussi à entretenir l'insécurité dans les campagnes et sur les routes.

1980 a vu, de nouveau, d'importants combats se dérouler. Sur la frontière soudanaise, les Ethiopiens ont été contraints d'évacuer plusieurs positions et de replier leurs troupes sur les localités les plus importantes. Le F.P.L.E. est parvenu à desserrer l'étau autour de Nakfa et à menacer de nouveau les avant-postes de Keren ; au nord de cette ville, dans la région d'Afabet, des combats ont encore eu lieu début août. Le F.P.L.E. a affirmé avoir pris un camp éthiopien dans ce secteur, situé à mi-chemin entre Keren et Nakfa.

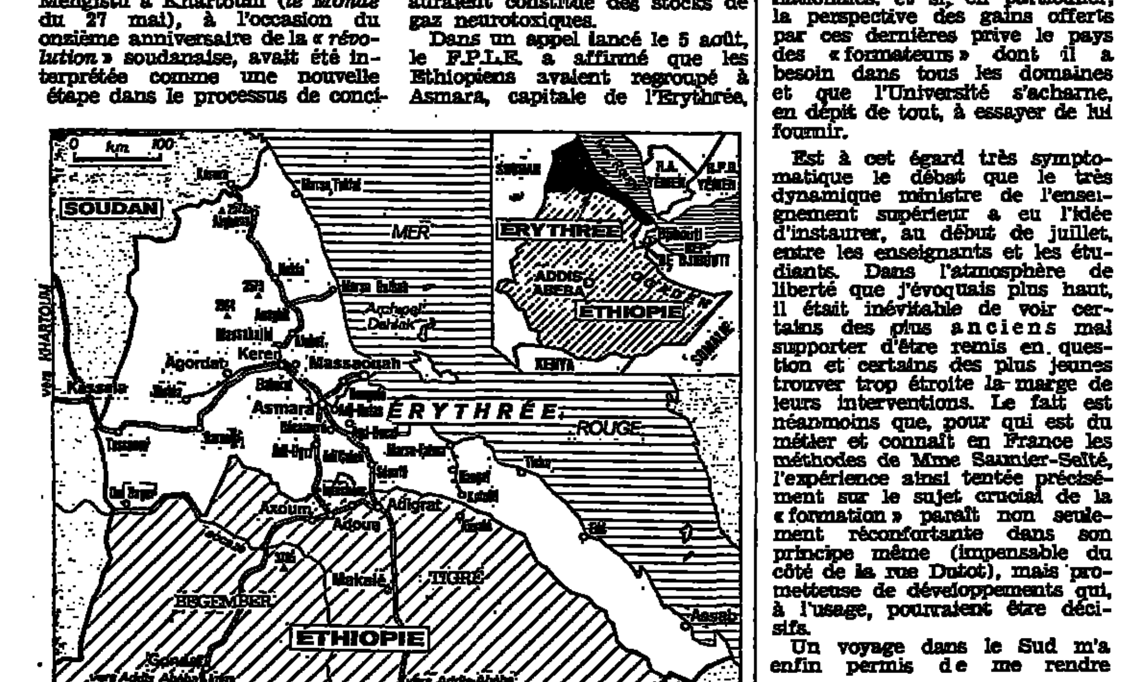
L'insurrection s'attend, comme chaque année, à de nouvelles attaques éthiopiennes en septembre, époque des moissons. Addis-Abéba aurait concentré des pièces d'artillerie lourde et des avions pour détruire les récoltes. Redoutant l'utilisation d'armes chimiques par leurs adversaires, les maquisards ont fabriqué des masques à gaz et lancé une campagne pour alerter l'opinion internationale, affirmant qu'une cinquantaine d'experts soviétiques en armes chimiques se trouvaient en Erythrée où les Ethiopiens auraient constitué des stocks de gaz neurotoxiques.

Dans un appel lancé le 5 août, le F.P.L.E. a affirmé que les Ethiopiens avaient regroupé à Asmara, capitale de l'Erythrée, quarante hélicoptères fournis par Moscou et chargés de répandre des gaz innervants mortels. Selon le F.P.L.E., les Soviétiques auraient également livré des agents incapacitants, du type de ceux qui seraient utilisés contre les maquisards afghans.

De son côté, M. Azzazi, membre du comité central du F.L.E., nous a dit que « *le régime éthiopien n'avait pas hésité, par le passé, à utiliser le napalm et qu'il n'hésiterait pas à employer, cette fois, les armes chimiques livrées par Moscou* ». En juillet, le groupe socialiste de l'Assemblée européenne s'était déjà fait l'écho de ces préoccupations en demandant à l'Ethiopie et à l'Union soviétique de « *mettre un terme à l'utilisation des armes chimiques en Erythrée* » et de « *s'abstenir de toute utilisation ultérieure d'armes chimiques, quelle que soit leur nature* ».

La guerre d'Erythrée semble donc se poursuivre avec un acharnement égal dans les deux camps. Les résistants érythréens ont prouvé que l'appui soviétique, si important ces deux dernières années, n'avait pas permis à Addis-Abéba d'imposer une solution militaire. Rien n'indique, cependant, que les Ethiopiens se font aujourd'hui à l'idée de concessions aux Erythréens.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



● *La femme d'un diplomate français*, Mme Yeshi Courbin, a été autorisée le 22 juillet à quitter l'Ethiopie, d'où elle estoriginaire, après onze mois d'une attente inexpliquée (*le Monde* du 12 juin), cela à la suite de plusieurs interventions, notamment celle de M. François-Poncet. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

LE VOYAGE DE M. BOUTROS-GHALI A BUCAREST

M. Ceausescu serait favorable à la réunion d'une conférence internationale

Au cours d'un entretien, le jeudi 14 août, à Bucarest, le président Ceausescu et M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, ont « *souligné l'importance d'étudier la possibilité d'une conférence internationale sous les auspices de l'ONU* ».

L'iniative diplomatique roumaine dont il est question depuis l'arrivée à Bucarest, le 13 août, de M. Boutros-Ghali consisterait à convoquer une conférence internationale avec la participation, croit-on savoir, des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., d'Israël, de l'Egypte, de l'O.L.P., de la Jordanie, de la Syrie, de l'Europe occidentale et de pays du tiers-monde. Cette conférence proposerait un amendement de la résolution 242 du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient et relancerait l'idée d'un « Royaume arabe uni » avec une province palestinienne et une autre jordanienne sous l'auorité du roi Hussein.

A Beyrouth, où l'éditorialiste d'*As-Safir* se demande si le plan roumain ne vise pas à réactiver l'initiative européenne et à permettre d'attendre l'issue des élections américains, on estime qu'il n'a aucune chance d'être accepté sous sa forme actuelle par les organisations palestiniennes. Le chef de l'Etat roumain doit néanmoins entreprendre, le dimanche 17 août, une tournée au Proche-Orient, au cours de laquelle il rencontrera notamment le roi Hussein de Jordanie.

Au Caire, en dépit de la détérioration des relations avec Israël, que la prochaine création de velles colonies juives en Cisjordanie, notamment à Zif et à Carmel, ne pourra qu'accentuer, l'invitation adressée par le raïs au président israélien, M. Navon, a été officiellement confirmée le 14 août, afin de « *contribuer à renforcer les efforts de paix, la sécurité et la stabilité de la région* ».

Un raid israélien au Sud-Liban

Cependant, au Sud-Liban, ce sont les armes que les Israéliens continuent de faire parler. Une opération militaire s'est déroulée dans la nuit du jeudi 14 août au vendredi 15 août pour « *désorganiser les moyens de transport des fedayin* », a indiqué le général Eytan, chef de l'état-major israélien.

Ce raid qui a été marqué par un débarquement israélien près de Tyr, aurait, selon l'agence palestinienne Wafa, coûté la vie à au moins un civil palestinien. Le porte-parole israélien a indiqué, pour sa part, « *qu'un nombre indéterminé* » de combattants palestiniens avaient été tués, mais que les forces d'Israël n'avaient pas subi de pertes. Ce vendredi matin, l'opération avait pris fin.

En Israël, on annonce que trois cent soixante-cinq détenus palestiniens, qui observent la grève de la faim pour soutenir les revendications relatives aux conditions de détention exprimées par leurs compatriotes emprisonnés à Nafkha (Neguev), ont cessé, jeudi, leur mouvement. Soixante-dix autres détenus politiques palestiniens poursuivent leur grève de la faim pour le même motif. — *(A.F.P., Reuter.)*

Iran

Neuf pays occidentaux interviennent en faveur des otages américains

Les ambassadeurs de neuf pays occidentaux sont intervenus, le mercredi 13 août, en faveur de la libération des otages américains auprès de l'ayatollah Rafsanjani, président du Parlement iranien. Reçus par le président du *Majlis*, les ambassadeurs d'Autriche, de Norvège, de Suisse, de Suède, de Finlande, d'Espagne, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Grèce ont transmis leur requête dans une lettre que l'ayatollah Rafsanjani s'est engagé à porter à la connaissance des députés. Les neuf diplomates « *expriment leur vive inquiétude suscitée par la prolongation de l'affaire des otages américains et demandent que leur cas soit étudié et qu'ils soient libérés, car leur détention est contraire aux règlements internationaux* ».

L'ayatollah Rafsanjani a demandé aux représentants des neuf pays de s'intéresser à « *des centaines de violations des règlements internationaux par les Etats-Unis, au lieu de nous reprocher de violer ces mêmes règlements* ».

Cependant, comme presque chaque jour depuis dimanche, plusieurs centaines d'Iraniens se sont rassemblés, le jeudi 14 août, devant l'ambassade de Grande-Bretagne, à Téhéran, pour réclamer la libération d'une cinquantaine de leurs compatriotes interpellés à Londres.

L'agence Pars rapporte que les slogans « *Mort à la reine d'Angleterre !* », « *Mort à Thatcher la tortionnaire !* » et « *Mort à la police fasciste de Grande-Bretagne !* » ont été repris en chœur par la foule.

A Londres, le Foreign office a confirmé jeudi qu'un couple britannique, le Dr John Coleman et sa femme, disparus depuis dimanche, sont détenus par les autorités iraniennes. M. Coleman, médecin et prtêtre anglican, dirigeait une clinique à Yazd, à 650 kilomètres au sud de Téhéran.

En dépit des déclarations optimistes de Mgr Hilarion Capucci, envoyé du pape en Iran, qui a affirmé avoir obtenu du président de l'Assemblée iranienne des assurances sur le droit de la minorité chrétienne à avoir ses propres écoles, les mesures frappant prêtres et enseignants étrangers catholiques se multiplient. Au moins quarante arrêtés d'expulsion ont été édictés jusqu'à présent, le dernier en date frappant Mgr Barden William, évêque (de nationalité irlandaise) d'Ispahan. Mgr Alfredo Picchioni, vicaire général (de nationalité italienne) de Téhéran, responsable de quatorze écoles catholiques occupées par les gardiens de la révolution, a annoncé pour sa part qu'il serait contraint de quitter l'Iran ce vendredi.

Treize prêtres sont toujours virtuellement prisonniers dans une école de Téhéran depuis le 16 juillet.

Le premier ministre, M. Radjaï, a invité différents groupes révolutionnaires à lui proposer des candidats aux postes de ministres dans son futur gouvernement. Parmi la dizaine d'organisations consultées figurent les « étudiants islamiques », les gardiens de la révolution, l'Association des fonctionnaires et l'Association des théologiens chiites de Qom.

D'autre part, les exécutions continuent à un rythme accéléré. De mercredi à vendredi au moins vingt-cinq personnes ont été passées par les armes, dont quinze militaires, parmi lesquels le général Saïd Nehdiyun qui commanda l'aviation quelques jours après la révolution, accusés d'avoir « *comploté contre le régime* », deux ploté contre le régime », deux partisans de l'ayatollah Chariat-Madari, arrêtés pour « *homosexualité (...) et révolte contre la République islamique* » et cinq « *trafiquants de drogue* ».

Parmi les hauts fonctionnaires impériaux fusillés ce vendredi matin à la prison d'Evin figurent MM. Youssef Khoskich, ancien directeur général de la banque centrale, et Ehcan Chabazi, ancien représentant de l'Iran auprès de l'alliance militaire C.E.N.T.O.

Enfin, les affrontemnets entre l'armée et la population ont repris au Kurdistan, où selon Radio-Téhéran, soixante-sept « *agresseurs* » ont été tués le 14 août entre Baneh et Sardacht. Un hélicoptère des forces de l'ordre a été abattu par les Kurdes, mais « *un seul soldat iranien a été blessé* ».

Franchissant un échlon de plus dans l'escalade verbale irano-soviétique le ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, vient de reprocher à Moscou d'utiliser le parti communiste iranien « *comme sa cinquième colonne* » de « *soutenir les contre-révolutionnaires du Kurdistan* » et de « *provocations impardonnables sur les frontières iraniennes* »

A travers le monde

Inde

● LE AFFRONTEMENTS ENTRE MUSULMANS ET HINDOUS ont continué, jeudi 14 août, en Uttar-Pradesh, où ils avaient déjà fait vingt-sept morts mercredi (*le Monde* du 15 août). Le bilan s'établit désormais à cent cinq victimes, dont trente-deux policiers. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LES FORCES ARMÉES SUD-AFRICAINES ont tué soixante-treize guérilleros de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), au cours d'affrontements le long de la frontière angolaise ces derniers quinze jours, a annoncé, jeudi 14 août, un porte-parole militaire à Windhoek. Selon les mêmes sources, la SWAPO aurait eu six cent vingt-neuf tués contre soixante-sept morts dans les rangs sud-africains depuis le début de l'année. — *(A.F.P., U.P.I.)*

République sud-africaine

● LE BILAN OFFICIEL DES VICTIMES DES AFFRONTEMENTS qui se sont déroulés pendant trois jours dans le bidonville noir sud-africain de Crossroads, à la périphérie du Cap, s'est élevé à cinq morts, un troisième automobiliste blanc ayant succombé à ses blessures, mercredi 13 août. Toutefois, la police faisait état, jeudi, d'un retour au calme. — *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

OCHE-ORIENT

Iran

A travers le monde

Inde

Pologne

L'aggravation de la crise

(Suite de la première page.)

Les *grévistes réclamaient*, *outre* l'érection du monument aux morts de 1970 et le réembauchage de Mme Walentynowicz et de deux autres ouvriers licenciés récemment :

— La dissolution de l'actuel syndicat des chantiers et la création d'un syndicat libre.

— Une augmentation des salaires de 2 000 zlotys (68 dollars) par mois, celle des allocations familiales des retraites.

— La vente de la viande au prix antérieur à la hausse du 1er juillet.

— La publication de ces revendications par la presse écrite et parlée.

Le « comité de négociation » élu par les ouvriers a obtenu quelques concessions de la direction, assistée par M. Tadeusz Fiszbach, premier secrétaire du parti pour la ville. La direction a *accepté de réembaucher* deux des trois employés licenciés, dont Mme Walentynowicz. Celle-ci, amenée d'urgence de son domicile aux chantiers, a pris la parole devant les ouvriers rassemblés, puis s'est jointe aux négociateurs.

La direction a également accepté d'élever un monument et d'apposer une plaque à la mémoire des ouvriers tués lors des émeutes de 1970.

La direction et le premier secrétaire se sont engagés à faire en sorte qu'aucune représaille ne soit exercée à l'encontre du « comité de grève » et que les allocations familiales soient alignées sur celles de la milice et de la police politique, qui sont six à dix fois supérieures à la moyenne. Puis la direction a suggéré que les pourparlers reprennent sur les autres questions dans une semaine ou deux.

Le comité de grève n'a pas cédé. Il a rejeté une offre de 1 200 zlotys d'augmentation mensuelle des salaires. Au cours de la nuit, il a même fait monter les enchères : il a exigé la dissolution du conseil central des syndicats — officiels — à l'échelon national et la *création* de syndicats libres.

Cette dernière revendication, la plus audacieuse, appelle de toute évidence une réponse politique au plus haut niveau, alors que M. Gierek qui, depuis le début des événements s'est tenu ostensiblement au-dessus de la mêlée, est en vacances en Union soviétique.

Devant cette situation, la *journée* de vendredi devrait être cruciale. Le pouvoir connaît la détermination des ouvriers de Gdansk et devrait s'efforcer d'éviter une confrontation. Toutefois, il est exclu qu'il prenne des décisions qui puissent apparaître comme un renoncement aux principes de base du socialisme. De l'avis des observateurs, une seule chose est certaine : c'est à Gdansk que, d'une façon ou d'une autre, la crise polonaise connaîtra son dénouement.

Manifestations à Varsovie

Pendant ce temps-là, à Varsovie, près de cinq mille personnes, répondant à l'appel des dissidents, se sont réunies, jeudi soir 14 août, à Varsovie au pied du tombeau du soldat inconnu, pour rendre *hommage* à *la mémoire* des soldats polonais tombés en 1920 sur les champs de bataille de la guerre polono-soviétique. Auparavant, elles avaient assisté à un office religieux célébré en l'église Sainte-Anne dans le quartier de la vieille ville. Un orateur, membre d'une organisation dissidente, a, au pied du tombeau, harangué les participants et réclamé la « *liberté* » et l'« *indépendance* » de la Pologne sous les applaudissements frénétiques de l'assistance. La manifestation s'est ensuite dispersée dans le calme après avoir chanté l'hymne polonais. La police, qui avait arrêté la circulation automobile pour laisser passer la manifestation, n'est intervenue à aucun moment.

LA TRADITION DES REVENDICATIONS OUVRIÈRES

Voici un bref rappel des crises politico-sociales qui ont agité la Pologne depuis la fin de la guerre :

28 JUIN 1956. — Des émeutes éclatent à Poznan après le retour de Varsovie d'une délégation des ouvriers de l'usine Zispo qui n'avaient pu obtenir satisfaction des autorités centrales. Bilan officiel : quarante-huit morts et deux cent soixante-dix blessés. Le slogan des ouvriers révoltés : « Nous voulons du pain. » En octobre, M. Gomulka devient le chef du parti. On parle de conseils ouvriers, d'autogestion, de libéralisme.

DECEMBRE 1970. — Les promesses de l'« octobre polonais » de 1956 se sont usées au fil du temps. De plus, durant le « printemps de Prague » de 1968, en Pologne, une répression de toute manifestation de libéralisme et une vague d'antisémitisme a exaspéré les esprits. *L'annonce, en 1970*, d'une importante augmentation des prix des produits alimentaires, juste avant les fêtes de Noël, provoque des émeutes sanglantes dans les ports de la Baltique, *notamment* à Gdansk. Des « comités ouvriers » se forment. M. Gierek remplace M. Gomulka. La hausse des prix est annulée.

ETE 1976. — M. Gierek a fait procéder depuis cinq ans à une industrialisation rapide du pays, dont l'endettement extérieur est énorme. Il décide de procéder à une hausse des denrées alimentaires. Des grèves éclatent, particulièrement à Ursus et à Radom. Elles sont sévèrement réprimées. Des intellectuels créent alors le KOR (Comité pour la défense des *ouvriers*), *qui finit par obtenir* que tous les ouvriers arrêtés et jugés soient relâchés. Sa tâche accomplie, il se transforme en Comité d'autodéfense sociale, crée les « universités volantes » et se lance dans l'édition non officielle de journaux et de livres.

***C'est le KOR qui informe le* monde depuis le début de juillet 1980 sur tous les mouvements de grève, avant que les autorités ne reconnaissent leur existence.**

UN MONUMENT AUX MORTS AU LIEU D'UN SUPERMARCHÉ

Les ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk ont la mémoire longue. Ils l'ont prouvé en exigeant des autorités la construction d'un monument à la mémoire des victimes (quarante-cinq officiellement, chiffre contesté par les dissidents) des émeutes sanglantes de décembre 1970 dans les ports de la Baltique.

M. Fiszbach, premier secrétaire du parti de l'ancienne cité hanséatique, a donné son accord. Le monument sera en place pour le dixième anniversaire de la révolte, le 17 décembre. Il se dressera à proximité du portail n°2 donnant accès aux établissements. C'est là qu'il y a dix ans furent fauchés leurs anciens camarades grévistes par le feu de la troupe et de la milice. Depuis quelques années, seuls les dissidents célébrant cet anniversaire, malgré la chasse que leur fait la police, en déposant des fleurs à l'endroit de la fusillade.

De leur côté, les dirigeants du pays se sont vainement efforcés de le faire sombrer dans l'oubli. On en veut pour preuve les travaux de la commission gouvernementale créée au lendemain de la révolte. Elle s'était fixée pour tâche de « trouver les coupables *» et de «* traduire en justice *» ceux qui avaient donné l'ordre de faire parler la poudre. Présidée par M. Jan Szydlak, alors secrétaire du comité central et aujourd'hui président des syndicats, elle n'a jamais conclu ses investigations.*

Le monument qui se dressera à l'endroit même où les autorités prétendaient construire un supermarché, symbolisera également une éclatante victoire des ouvriers dont la colère avait fait tomber M. Wladyslaw Gomulka, remplacé par l'actuel chef du parti, M. Gierek. — (A.F.P.)

Italie

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT DE BOLOGNE

Un néo-fasciste âgé de seize ans est placé en garde à vue

De notre correspondant

Rome. — Un jeune néo-fasciste de Bologne, âgé de seize ans, a été placé, depuis jeudi 14 août, en garde à vue après une série de *longs interrogatoires* dans l'enquête sur l'attentat du 2 août. Les magistrats instructeurs, qui ont donné la nouvelle et refusé de rendre public le nom, ont précisé que le jeune homme ne sera éventuellement inculpé que pour « *participation à association subversive* » et qu'il n'est question « *ni de massacre ni d'explosif* ».

Quel rapport y a-t-il avec l'enquête sur l'attentat ? « *C'est une piste latérale*, ont expliqué les magistrats. *Nous procédons comme pour la pêche au thon. Au début, le cercle des filets était très large, puis maintenant il se resserre de plus en plus.* »

Le néo-fasciste, dont le nom serait, d'après le quotidien *La Repubblica*, M. Luca Orazi, malgré son jeune âge, connaît bien les milieux extrémistes de droite de la capitale émilienne, et notamment les « durs » du Fronte della Gioventu (l'organisation de jeunesse du M.S.I., le parti néo-fasciste).

Le nom de M. Orazi avait été cité en même temps que celui de deux autres extrémistes bolognais, pendant les interrogatoires à Nice de M. Marco Affatigato. Le *jeune homme serait surtout* un point de départ pour arriver à des personnages plus importants. M. Marcantonio Bezicheri, avocat du suspect (naguère avocat de Franco Freda, l'un des néo-fascistes condamnés pour l'attentat à la Banque d'agriculture de Milan, qui fit seize morts le 12 décembre 1969), a déclaré : « *Le jeune garçon risque d'être la dernière victime du massacre* », même s'il tient à préciser lui aussi que les motifs de la mise en garde à vue de son client « *n'ont rien à voir avec l'attentat de Bologne* ».

Les magistrats ont désormais quatre-vingt-seize heures pour libérer le jeune néo-fasciste ou transformer la garde à vue en arrestation. Au début de la semaine dernière, deux des magistrats chargés de l'enquête s'étaient rendus à Brescia et à Padoue. Rien n'a été dit sur le résultat de ce voyage, mais M. Persico, le porte-parole des magistrats bolognais, a annoncé qu'une « *vaste opération est actuellement en cours dans une autre ville italienne* » ; beaucoup pensent à Rome. Les magistrats restent encore très prudents sur les développements de l'enquête.

(Intérim.)

Portugal

M. SA CARNEIRO REFUSE DE DONNER SA DÉMISSION AVANT LES ÉLECTIONS

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le gouvernement portugais a réaffirmé le jeudi 14 août que la situation financière du premier ministre, M. Francisco Sa Carneiro, était saine et a annoncé qu'il ne donnerait pas sa démission avant les élections législatives du 5 octobre. La déclaration gouvernementale a été faite en réponse aux attaques de l'opposition de gauche, qui ac*cuse le premier ministre de s'être* libéré de manière frauduleuse d'une dette de plusieurs millions d'escudos en 1974.

M. Sa Carneiro, entouré de tous les membres de son gouvernement, a lu la déclaration, retransmise à la radio et à la télévision. Le premier ministre a accusé l'opposition de vouloir « *déstabiliser le régime* » en usant de la « *calomnie personnelle* » faute de pouvoir renverser le gouvernement par des moyens légaux.

La commission permanente de l'Assemblée se réunira le 25 août pour décider de l'opportunité de réunir le Parlement en session extraordinaire pour étudier la situation financière du premier ministre.

LES ACTIVITÉS DE L'EXTRÊME DROITE EN FRANCE

Libres opinions

Deux poids deux mesures

par JACQUES NODIN (*)

AINSI, il a fallu attendre l'attentat de Bologne pour apprendre *que l'un des responsables d'un groupe néo-nazi français* était un inspecteur de police, affecté pendant un temps au service des renseignements généraux. Un policier qui, en toute impunité, nouait des contacts avec d'autres organisations européennes néo-nazies pendant leur temps de travail, signait des articles fascistes dans une revue. Cette affaire laisse apparaître au grand jour la politique suivie par le ministère de l'intérieur envers les policiers.

En effet, rappelons-nous que le *secrétaire général* de la police C.F.D.T. a été révoqué pour avoir pris la parole dans un meeting des « Lip » à Besançon, qu'un C.R.S. a été muté pour avoir distribué des tracts sur la sécurité sociale en dehors de son temps de travail, que six C.R.S. ont été *révoqués* pour avoir refusé d'être entassés dans un campement de fortune, qu'un policier va être muté pour son appartenance au parti socialiste.

La *liste* serait longue des sanctions disciplinaires qui ont depuis vingt ans frappé les militants policiers défendant une police au service des citoyens ou simplement les atteintes quotidiennes à la démocratie, à la justice, effectuées par « certaines brebis galeuses policières ». Ces fanatiques des idées fascistes, ces adeptes d'actes racistes, semblent eux *avoir* bénéficié pendant ce même laps de temps d'une *attention* bienveillante.

Et surtout que le ministère de l'intérieur ne joue pas les naïfs dans cette affaire en prétendant ne pas connaître les activités politiques de cet inspecteur de police. La C.F.D.T. connaît malheureusement trop bien le fonctionnement de la police des polices, pour ne pas croire que la hiérarchie policière n'ait pas, pendant un temps, fermé les yeux sur les agissements de ce militant d'extrême droite.

Et pourtant, *M.* le ministre de l'intérieur, lors de l'audience *accordée à la C.F.D.T. en décembre 1979, nous avions attiré* votre attention sur une certaine fascisation des policiers, sur nos interrogations devant le peu d'empressement pour retrouver les assassins de Goldman, Curiel et autres militants de gauche. Aussi, permettez-nous, M. le ministre, de vous suggérer de faire entendre ce policier dans le cadre de certaines affaires françaises.

Peut-être serait-il opportun de relancer l'enquête sur les réseaux : Honneur de la police, Delta et autres commandos fascistes responsables d'assassinats, d'attentats *et* autres ratonnades contre des immigrés, des juifs et des militants de gauche.

Nous ne doutons pas du zèle empressé que vous mettrez, à la suite de l'odieux attentat de Bologne, pour faire toute la lumière sur les crimes *et* délits commis en France par les néo-nazis, même s'il s'agit de policiers.

(*) Secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats C.F.D.T. des personnels du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et leurs services.

● *Une délégation de parlementaires communistes* a été reçue, le 14 août (nos dernières éditions d'hier), pendant quarante minutes, par un *haut* fonctionnaire du ministère de l'intérieur. Ils ont demandé à leur interlocuteur *que* le gouvernement mette « *hors d'état de nuire les groupes qui font de l'assassinat, du racisme et de l'antisémitisme le fondement de leur idéologie et de leur action* ».

« *Nous n'avons pas obtenu d'engagement précis. Nous ne sommes pas satisfaits de ce qui nous a été dit* », a déclaré un des parlementaires à l'issue de cet entretien.

APRÈS L'ATTENTAT DONT ELLE A ÉTÉ VICTIME

Mme Curiel s'étonne de l'« impunité » dont bénéficient les terroristes

Mme Rosette Curiel, soixante-six ans, veuve d'Henri Curiel, militant révolutionnaire assassiné le 4 mai 1978 à Paris, a été l'objet d'un attentat, mercredi soir 13 août *(le Monde* du 15 août). Alors qu'elle se trouvait dans son appartement, à Paris (cinquième arrondissement), une bouteille d'essence enflammée a été lancée contre la porte palière de son domicile. Le début d'incendie provoqué a pu être aussitôt maîtrisé, et les dégâts sont finalement peu importants. Les enquêteurs ont découvert sur les murs de l'immeuble des dessins de croix gammées et des inscriptions : « *Mort aux Curiel !* » et « *Commando Mario Tuti* », du nom du militant fasciste italien, auteur présumé de l'attentat du train Italicus, en 1974, dans lequel douze personnes avaient été tuées.

Mme Curiel, dont le mari fut assassiné dans le même immeuble, n'a pas été surprise. « *Je suis persuadée de mourir assassinée* », a-t-elle déclaré, jeudi 14 août. *Déjà, il y a deux mois, j'ai reçu une lettre de menaces et d'injures signée d'un comité national révolutionnaire fasciste* (1). » « *Vous souillez le sol national*, m'y était-il dit, *et, si vous ne parlez pas, on vous retrouvera égorgée dans votre escalier.* » « *La semaine dernière encore, un correspondant anonyme m'a appelée au téléphone pour m'injurier déclarant notamment « à bas la juiverie internationale, à bas ceux qui aident le tiers-monde, à bas les Curiel ».* « *J'ai porté plainte*, poursuit Mme Curiel, *et mon avocat a demandé à la police de me protéger mais a essuyé un refus.* »

Sur ce dernier point, l'association Henri-Curiel précise dans un communiqué, rendu public jeudi 14 août : « *Il y a environ deux mois, Mme Curiel avait été l'objet de menaces de mort. Elle avait à l'époque déposé plainte auprès du procureur de la République et demandé aux autorités et à la police une protection qui ne lui a pas été donnée. Le résultat, aujourd'hui, est là. Nous tenons le gouvernement français pour entièrement responsable de cet attentat.* »

Concernant les activités des terroristes d'extrême droite, Mme Curiel a estimé qu'ils jouissent d'une « *étonnante impunité* ». Mme Curiel ne peut pas ne pas songer à l'enquête sur l'assassinat de son mari qui, plus de deux ans après les faits, n'a pas abouti. Henri Curiel — réfugié politique apatride d'origine égyptienne — avait été à l'origine du mouvement communiste égyptien. Il avait été « expulsé » d'Egypte, en *1950*, vers l'Italie. Ce dernier pays jugeant Henri Curiel indésirable, le militant marxiste avait rejoint la France où il vécut de manière clandestine jusqu'aux « événements » d'Algérie. Vivant sous le régime des autorisations de séjour trimestrielles renouvelables, il avait obtenu, en 1963, le statut de réfugié politique (2).

Au mois de juin 1976, une enquête *de l'hebdomadaire le Point* le présentait brusquement comme « *le patron des réseaux d'aide aux terroristes* ». Henri Curiel s'était alors déclaré un ennemi résolu de la violence et des procédés terroristes. Le 25 octobre 1977, Henri Curiel fut visé par un arrêté d'expulsion puis placé en résidence surveillée à Digne (Alpes-de-Haute-Porvence) jusqu'au 12 janvier 1978. L'arrêté d'expulsion fut finalement rapporté. Le 4 mai 1978, Henri Curiel était assassiné de trois balles de calibre 11,43. Un commando Delta revendiquait l'assassinat.

(1) N.D.L.R. — Le sigle de la FANE (Fédération d'action nationale européenne), que dirige M. Marc Fredriksen, figurait au verso de la lettre.

(2) *Le Monde* du 16 décembre 1977.

Fausse symétrie

Des terrorismes d'extrême droite et d'extrême gauche, le premier s'est révélé, sans conteste, le plus violent et le plus meurtrier en France ces cinq dernières années. Sans doute l'extrême gauche a-t-elle beaucoup fait parler d'elle et sans doute peut-on craindre qu'elle ne soit prise dans une dangereuse spirale. L'exemple des récents mitraillages d'édifices publics par le groupe Action *directe*, d'inspiration maoïste et anarchiste mêlée, est là pour le montrer. Il reste que l'extrême gauche, qui accepte de recourir à la violence commet essentiellement des attentats à l'explosif. A ce titre, l'assassinat, le 23 mars 1977, de Jean-Antoine Tramoni, employé au service de surveillance de la régie Renault, *revendiqué* par les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), est une exception qui choqua de nombreux militants.

L'extrême droite, pour avoir été plus discrète, à sa manière, ces dernières années, a revendiqué des attentats plus nombreux et surtout plus violents. Ainsi le commando Delta (du nom de l'organisation Delta dirigée durant les « événements » d'Algérie par Roger Degueldre, responsable de la branche « Action directe » de l'O.A.S., exécuté au mois de juillet 1961), a-t-il « signé » *deux* assassinats : Laïd Sebaï, concierge de l'Amicale des Algériens en Europe, probablement tué par méprise le 2 décembre 1977, fut sa première victime. Le 4 mai 1978, Henri Curiel, « *traître à la France qui l'a adopté (...)* » fut « *exécuté en souvenir de tous nos morts (...)* ». Deuxième victime. Les commandos Delta se sont aussi rendus coupables de nombreux attentats contre des foyers de travailleurs immigrés, entre autres.

D'autres groupes d'extrême droite sont apparus ces dernières années en se manifestant de manière particulièrement violente. Le 20 septembre 1979, l'écrivain Pierre Goldman était lui aussi victime de l'extrême droite. Cette fois, le groupe Honneur de la police revendiquait ce crime. Et Honneur de la police d'expliquer : « *La justice du pouvoir ayant montré une nouvelle fois ses faiblesses et son laxisme, nous avons fait ce que notre devoir nous commandait.* » Ce devoir là avait déjà commandé à ces hommes de faire sauter la voiture d'un responsable de la C.G.T., M. Maurice Lourdez, *le 9 mai 1979*, en *Seine-et-Marne*.

Le bilan ne s'arrête pas là. Des groupuscules revendiquent en effet, à longueur d'années, des attentats signés club Charles-Martel (1), Cellule ordre et justice nouvelle, etc. Le sigle de la Fédération d'action nouvelle *européenne* (FANE) a été découvert à plusieurs reprises, ces derniers mois, dans le quartier parisien du Marais sur les lieux d'attentats. Simple provocation ? L'idéologie de la FANE (*le Monde* du 1er juillet) peut en faire douter.

Outre ces actions, l'énumération serait incomplète si l'on ne citait pas la mort de Pierre Maître, le 5 juin 1977. Cet ouvrier fut tué, lors de l'attaque, par un commando composé de membres de la C.F.T. (Confédération française du travail), d'un piquet de grève à la Société des verreries mécaniques champenoises, à Reims. Son assassin présumé doit être prochainement jugé. Evoquons aussi la mort de François Duprat, membre du bureau politique du Front national tué, le 18 mars 1978, dans l'explosion de sa voiture en Seine-Maritime. Ses amis n'avaient pas alors exclu un « *règlement de comptes* » au sein de l'*extrême droite*.

Au terme de cette longue liste de victimes, une *réflexion* s'impose. Les enquêtes policières se sont presque toujours *révélées* vaines. La police n'a pas encore trouvé les assassins de Sebaï, de Curiel, de Goldman et de Duprat. Qui se cachent derrière les commandos Delta, derrière le réseau Honneur de la police ? La police est désespérément muette. Elle n'a pas su mettre un terme aux activités violentes des groupuscules d'extrême droite. La vérité oblige à dire que cette même police est plus active à l'égard du terrorisme d'extrême gauche. Les membres des NAPAP et du groupe Action directe en prison l'attestent.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Le club Charles-Martel s'est manifesté pour la première fois en décembre 1973 en revendiquant la responsabilité d'un attentat contre le consulat d'Algérie à Marseille qui fit quatre morts et seize blessés.

Le Monde

société

RELIGION

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU DOGME DE L'ASSOMPTION

Les promotions successives de Marie

par HENRI FESQUET

L'Eglise romaine célèbre cette année le trentième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Assomption. Cette croyance remonte au cinquième siècle environ et ne se trouve pas mentionnée dans le Credo, résumé succinct des articles de foi ; la Bible est pratiquement muette à ce sujet. Ce n'est qu'à partir de 1950 que cette tradition — facultative — est devenue un dogme et qu'elle engage la conscience des fidèles catholiques.

Rédigée par Pie XII en 1950 après consultation des évêques du monde entier, la constitution apostolique Munificentissimus Deus *décrète que la Vierge Marie a été élevée « corps et âme à la gloire céleste à la fin de sa vie ».*

Sous peine de confusion, il convient de distinguer plusieurs niveaux. Premièrement, au sommet, la foi, qui est une adhésion globale à l'Evangile de Jésus-Christ ; deuxièmement, la doctrine qui explicite d'une manière détaillée dans des formules homologuées les différentes vérités à croire ; troisièmement, le mystère constituant la partie de la foi qui déborde la raison ; quatrièmement, les mythes dont l'interprétation plus ou moins obscure enrichit la vision de la foi (par exemple, Adam et Eve au paradis terrestre, le péché originel tel qu'il est raconté dans la Bible) ; enfin, les récits, les faits merveilleux, les légendes ou traditions populaires, plus ou moins locaux.

Ces notions, qui se sont inévitablement enchevêtrées au cours des âges, ont subi des fluctuations ; certaines tombent en désuétude ou changent de catégorie. Les anges et les démons, notamment, ont-ils une existence réelle ou allégorique ? Les miracles bibliques sont-ils ou non à prendre au pied de la lettre ?

Touffue à souhait, l'histoire religieuse reste tributaire de l'évolution culturelle : saint Antoine de Padoue est-il encore prié parmi les jeunes catholiques pour retrouver un objet perdu ? Que sont devenus, d'autre part, les exorcismes d'antan ? La découverte de l'inconscient n'explique-t-elle pas, pour une part, tel ou tel prodige attribué à des forces surnaturelles (les songes en particulier) ?

La religion est à prendre pour ce qu'elle est : un fait, sociologique à son niveau le plus élémentaire. Elle atteint, comme l'a écrit Henry Duméry, « tous les niveaux de la conscience ». Les agrégés de l'Université, comme les forts en thème ou les semi-illettrés. Ceux qui s'attachent à purifier la doctrine catholique ne doivent pas oublier que le christianisme n'est pas élitiste. L'archevêque de Naples peut difficilement rejeter ex abrupto l'histoire de l'ampoule contenant du « sang » de saint Janvier qui se liquéfie plusieurs fois par an ; en revanche, il travaille à l'évangélisation de son peuple dans l'espoir de croyances plus élaborées.

Au cours des âges, il est arrivé à l'Eglise, au nom de la pure doctrine, de « filtrer le moucheron ou d'avaler le chameau » (Matt. 23, 24). Jeanne d'Arc a été éliminée comme sorcière ; Jean Huss (1415) a été brûlé, lui aussi, pour des raisons d'une injustice éclatante.

Excroissance

L'unique résurrection du Christ, qui surplombe l'histoire sans que rien jusqu'à présent n'ait pu ternir la pureté de ce mystère et de ses fruits, n'a, semble-t-il, pas suffi aux Eglises d'Orient et d'Occident. De la croyance libre à l'Assomption, Pie XII a cru devoir faire un article de foi proprement dit et engager son « infaillibilité ».

La formule adoptée demeure intentionnellement assez vague pour qu'il soit loisible de croire que Marie a, ou non, connu la mort. Certains parlent de « dormition » ; d'autres pensent qu'après son décès elle a été mise au tombeau à Ephèse ou à Jérusalem et que c'est ensuite seulement qu'elle a été élevée au ciel dans son corps. Mais ces deux traditions, sur lesquelles Pie XII ne se prononce pas, ne changent rien au fond de la question : la mère de Jésus est, comme son fils, présente au ciel dans son intégrité physique : privilège unique repoussé par les protestants, qui reprochent à l'Eglise romaine d'avoir laissé croître indûment le culte de Marie au point qu'il obscurcit celui de Jésus-Christ, seul médiateur et seul rédempteur. Depuis Vatican II, en dépit de réels efforts, dans certaines églises, l'autel de la Vierge ou des statues de toutes sortes prennent une importance démesurée ; le tabernacle passe inaperçu en regard de buissons ardents de cierges et d'ex-voto de toutes sortes.

Marie est censée « conduire à son fils » sans lequel elle ne serait rien. Sans doute, mais un jésuite, réputé « mariologue sérieux », affirmait, en 1634 : « Jésus veut damner, Marie veut sauver. » Proposition quasi blasphématoire faite pour magnifier le rôle de Marie dans l'économie du salut, mais qui montre jusqu'où a pu aller l'enflure doctrinale. Ne dirait-on pas que celle qui enfanta sans le secours d'un homme, celle qui fut exempte du péché originel (Immaculée Conception, définie dogmatiquement par Pie IX en 1854) et celle qui « ressuscita » corporellement devient une sorte de pseudo-déesse dont l'amour surpasse celui de Dieu même ?

En France, le culte marial est relativement plus sobre qu'en Italie, en Espagne ou en Amérique latine. En revanche, l'Assomption est une des quatre fêtes d'obligation de l'année et jour férié. En effet, à l'inspiration de Richelieu et du Père Joseph, capucin et éminence grise, le roi publia, le 10 février 1638, une déclaration attribuant à la providence les succès intérieurs et extérieurs du royaume. Louis XIII promettait de faire reconstruire le grand autel de Notre-Dame de Paris assorti de l'image de la Pieta. Des processions devaient solenniser cet événement.

Interrompues à la Révolution, ces processions furent rétablies à la chute de l'Empire, qui profita de cette fête fort populaire pour y placer celle de Saint-Napoléon. Benoît XV déclara la Vierge patronne principale de la France, le 21 mars 1922. Dans de nombreux villages ou villes, les processions du 15 août perdureront, puis finiront par tomber plus ou moins en désuétude.

Dévalorisation des autres femmes ?

A l'heure actuelle, peu de catholiques s'intéressent aux privilèges doctrinaux de Marie. Nombre d'entre eux confondent, d'ailleurs, Immaculée Conception avec naissance virginale de Jésus. Notre époque n'aime pas beaucoup les prérogatives. Etre la mère de Jésus n'est-il pas le plus merveilleux titre de noblesse et n'est-il pas hasardeux d'en ajouter d'autres ?

Mme Bernadette Gasslein, théologienne de l'Institut supérieur de pastorale théologique, après avoir étudié avec précision les hyperboles des cantiques mariaux anglais, français et canadiens, est arrivée à cette conclusion, reproduite en décembre 1978 par le Supplément*, revue dominicaine dirigée par le Père Refoulé : « Toute idéalisation de la femme qu'est Marie ne fonctionne-t-elle pas de fait comme une dévalorisation des autres femmes ? »*

Entre Marie, « servante du Seigneur », et les exaltations superlatives dont les hommes d'Eglise la gratifient (les hommes et non Jésus d'une si remarquable discrétion à son égard), il existe un fossé difficile à franchir.

Le féminisme chrétien contemporain trouve son compte dans la pudeur évangélique. La femme serait-elle source de péché, mais qui le dit dans le Nouveau Testament ? La défloration diminuerait-elle la grandeur de Marie ? Qui oserait le prétendre aujourd'hui, où les femmes ne se sont vraiment accomplies — sauf vocation particulière — qu'aimées physiquement par un homme ?

« Le péché, *commente Mme Bernadette Gasslein*, est plutôt absence de blessure, absence d'ouverture, absence de relation, le rêve d'une autonomie parfaite (...). Bénie, blessée entre toutes, Marie est celle qui se prête le moins à un discours mythique. Elle évoque plutôt un discours radicalement vulnérable. » (Ibid.)

Est-ce à dire que Marie serait plus grande, plus exemplaire, si elle n'avait pas échappé d'une part aux lois de la pesanteur et, d'autre part, à celles de la procréation, si sa virginité pouvait être prise dans un sens mystique et mythique ? En tout cas, la théologie mariale qui, jusqu'ici, fut l'apanage des hommes gagnerait à devenir un des champs privilégiés de la réflexion féminine.

S'ils sont accessibles à certains laïcs ou théologiens d'avant-garde, de tels aperçus demeurent choquants pour les doctrinaires de l'Eglise romaine. D'un autre côté, prendre à la lettre les expressions bibliques en leur totalité et faire de la tradition passée une norme intangible, c'est se vouer à un piétinement de la foi incompatible avec le génie évolutif du christianisme. Le peuple de Dieu est, à sa manière, maître de l'évolution de la foi. L'infaillibilité du collège apostolique est corrélative à celle de l'Eglise.

« La vérité est hérétique », *écrivait France Farago dans le* Monde *du 15 août 1978. Pour un temps...*

MÉDECINE

Après la décision préfectorale de fermeture

Les responsables de la clinique de la Tête-d'Or à Lyon demandent le bénéfice d'un règlement judiciaire

La clinique de la Tête d'Or à Lyon est officiellement fermée depuis ce vendredi 15 août, en application de la décision du préfet du Rhône notifiée le 4 juillet dernier (« le Monde » des 10, 13 et 14 juillet). Après les soins dispensés aux malades récemment accueillis, la clinique ne pourra plus recevoir de clientèle et aucun accouchement n'y est plus possible. Jusqu'à sa fermeture, soixante naissances par mois y étaient enregistrées.

La dernière journée d'activité de la clinique a été marquée par une manifestation d'une centaine de personnes hostiles à la fermeture, par le dépôt de bilan présenté au tribunal de commerce de Lyon par les dirigeants de la S.A.R.L. de la clinique de la Tête d'Or et par... une naissance.

De notre correspondant régional

Lyon. — Le dernier né de la clinique de la Tête d'or s'appelle Hassan. Un prénom qui mesure à lui seul l'évolution d'une des plus anciennes cliniques lyonnaises. En 1927 et jusqu'à la prise en charge à la fin de 1975 de la clinique ex-Sainte-Marguerite par une nouvelle équipe, cet établissement a vu naître environ trente mille Lyonnais. La plupart n'étaient pas à proprement parler des défavorisés. *« Il y a quinze ans, nous n'aurions jamais accouché une femme musulmane »*, assure-t-on à la direction de la clinique.

Faut-il conclure que la sensible démocratisation de l'établissement est à l'origine de tous ses ennuis ? Certainement pas. La clinique de la Tête d'or n'est pas un établissement populaire. Mais la question mérite cependant d'être posée tant les griefs retenus contre ses dirigeants et contre ses médecins paraissent minces, en l'état actuel de nos informations. La fermeture administrative s'appuie sur le non-respect des dispositions de l'article L-176 du code de la santé publique, qui fixe les règles pour obtenir l'agrément officiel pour tout établissement qui reçoit des femmes enceintes. Cet article n'aurait pas été respecté.

Un dossier encombrant

Le tribunal administratif aura à se prononcer sur la réalité de ce délit, car, pour l'instant, les vacances judiciaires n'ont pas permis de différer la fermeture.

En première ligne figure le docteur Jean-François Crombecque, soupçonné d'avoir pratiqué des interruptions volontaires de grossesse (I.V.G.) au-delà du délai légal de dix semaines, d'avoir réalisé trop d'interruptions thérapeutiques de grossesse (I.T.G.) par rapport aux normes, d'avoir transformé des I.V.G. en I.T.G., et donc fait bénéficier ses patientes de remboursements par la Sécuirté sociale.

Sur tous ces points, le médecin répond qu'il n'est pas inculpé, que les I.T.G. qu'il a pratiquées l'ont été légalement après l'avis de médecins experts. Sur ce point-là, font remarquer les responsables de la clinique, en cas de faute, *« il faudrait, nous aussi, nous mettre en cause et, pourquoi pas, fermer l'hôpital Edouard-Herriot dont nous faisons partie »*. Une information a été ouverte par le doyen des juges d'instruction, M. Georgin : elle n'a pour l'instant pas débouché sur des inculpations.

Autre anomalie du dossier : le rapport des services de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) n'a toujours pas été communiqué aux responsables de la clinique, aux médecins et au personnel. L'enquête, commencée le 3 janvier, a duré une quinzaine de jours. Les seuls griefs communiqués oralement deux mois plus tard concernent le local à pharmacie, qui serait *« non conforme »*, et le placard des produits toxiques dont la clé n'avait pas été retirée. Des éléments matériels qui ne semblent pas de nature à justifier à eux seuls une fermeture.

Le docteur Crombecque reconnaît avoir pratiqué plus que d'autres des interruptions thérapeutiques de grossesse : *« C'est vrai, mais toujours dans la légalité. De plus, ma clientèle venait de toute la région. »*

D'une manière plus générale, la situation lyonnaise n'apparaît pas très brillante, en ce qui concerne l'application de la loi, au cours de ce mois d'août. Selon une représentante du Planning familial, *« une cinquantaine de demande, ont été enregistrées par notre mouvement. Sept femmes ont été dirigées par nos soins en Grande-Bretagne. L'hôtel-Dieu de Lyon, qui n'accepte pas d'avortements au-delà du délai de huit semaines, n'accorde pas de rendez-vous avant la fin du mois d'août. Quant aux I.T.G., elles ne sont plus possibles à Lyon. »*

La C.F.D.T. se bat, quant à elle, pour sauvegarder l'emploi : les cinquante-deux salariés de la clinique n'ont pas tous reçu l'assurance de retrouver du travail. Selon le syndicat, *« le 31 juillet, seules trente-huit personnes avaient reçu un engagement ferme »*. Pour accélérer la prise de conscience du problème social, et permettre de résoudre ce dossier encombrant, la direction a déposé le bilan de la S.A.R.L. en demandant le bénéfice d'un règlement judiciaire.

CLAUDE RÉGENT.

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Un centre de vacances pour handicapés mentaux est fermé pour cause d'insalubrité

Un centre de vacances, qui hébergeait quatre-vingt-trois handicapés mentaux adolescents, vient d'être fermé sur décision du préfet des Hautes-Pyrénées. Cet établissement, situé à Izaux (Hautes-Pyrénées), recevait des handicapés venus de diverses régions de France et notamment de Toulouse, d'Albi, de Tours et de Dijon. L'émotion est vive sur place, et le directeur de l'établissement, M. Jean-Claude Guillot, a commencé une grève de la faim.

Cette colonie de vacances appartient à une œuvre privée de Tarbes. Au début du mois d'août, à la suite d'une visite du chef du corps des sapeurs-pompiers de Lannemezan, qui avait émis des réserves sur la sécurité dans l'établissement, un contrôle eut lieu par les responsables de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.).

Le rapport du médecin-chef de la D.D.A.S.S., Mme Nicole Barthe, était accablant pour l'établissement. Il soulignait notamment que, le jour de sa visite sur place, le centre fonctionnait sous la responsabilité de deux jeunes femmes éducatrices non spécialisées, qu'aucune infirmière diplômée d'Etat avait été prévue et que les effectifs d'encadrement (dix-neuf personnes) ne comptaient aucun éducateur spécialisé. Le rapport ajoutait que le centre était surpeuplé, compte tenu de ses capacités d'hébergement, et que les handicapés n'y avaient subi, à leur arrivée, aucun examen médical, alors qu'il s'agissait de débiles profonds et moyens traités quotidiennement par des tranquillisants, des anxiolytiques des antiépileptiques et des neuroleptiques. Les médicaments, dangereux, qui se trouvaient sur des étagères non fermées à clé, étaient distribués par une assistante sanitaire qui n'avait pu présenter aucun diplôme.

Les animateurs, lit-on encore dans le rapport, avaient une tenue très négligée. L'ensemble des locaux (sanitaires, chambres, couloirs, réfectoire et cuisine) étaient apparus jonchés de détritus, la literie dans un état de grande saleté, avec des matelas sur le sol. Les adolescents, dont certains étaient nus, étaient abrutis de tranquillisants.

A la suite de ce rapport, la fermeture du centre était décidée par les autorités préfectorales pour cause d'insalubrité. Quelques heures plus tard, le directeur du centre, M. Guillot, entreprenait une grève de la faim pour protester contre cette mesure. Tout le personnel est resté sur place pour lui manifester son soutien, tandis que des véhicules de la D.D.A.S.S. emmenaient les adolescents pour les répartir dans les établissements de la région, dont l'hôpital psychiatrique de Lannemezan.

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

POLYTECHNIQUE

OPTION M'

(par ordre de mérite)

Mlles et MM. (1) Alaterre, Herriau, Thiébiin, Barraquand, Delamare, Liebaert, Gil Noiret, Dupraz, Jean-Marie Chauvet Philippe Duclos, Georgelin, Antoine Colin de Verdière, Jean-François Dreyfuss, Pascal Rémy, Oswald, Fabrice André, Mortureux, Truelle, Bruno Gautier, Bianot, Bœuf, Patrick Lambert, Elisabeth Granier, Coquand, Guyot-Sionnest, Catach, Jean-Luc Schneider, Avril, Viala, Chattaway, Cipriani, Cathelain, Pottecher, Depommier-Cotton, Villemaud, Jacquemot.

Barbet-Massin, Christine Meurollle, Frédéric Fauvet, Boussac, Cécile Forestier, Devaux, Baugé, Siefridt, Letournel, Bouty, Rouchon, Laurent Petit, Thierry Mallet, Boiteau, Hermann, Gouyet, Quénot, Antoine Bouvier, Olivier Mathieu, Tricaud, Philippe Lucas, Dicquemare, Wigneron, Bellaiche, Schwartz, Madeleine Motivier, Jouty, Bochet, Christian Schmitt, Jany, Moy, Labarre, Nadia Trotin, Gassiat, Valère Robin, Comby, Niel, Lafonta, Boissier, Jacques Guérin, Jean Perrot, Hillion, Fraisse, Gastaud, Chopinet, Chanet, Valty, Massenet, Isabelle Bouchacourt, Raichart, Litzler, Fayol, Coste, Heldmann, Gilard, Boisseau, Roujansky, Garelli, Bajon, Caillaut, Hoffenberg, Camboulas, Bozouklian, Yana, Etienne Faure, Isabelle Bertrand, Odile Garotta.

Christophe Colin de Verdière, Coullleau, Lavergne, Peyrony, Salembier, Demotes-Mainard, Caudron, Catherine Blanc, Tavernier, Malâ, Vanier, Vautherin, Moury, Guerquin, Gilles Richard, Tard, Héritier, Urbah, Catherine Monnier, Susienschi, Narboni, Cointe, Geromel, Jost, Van Roekeghem, Fossier, Castaing, Marincic, Geoffray, Lacharme, Frontigny, Terrasson, Moller, Le Gentil, Morice, Willis, Kérisit, Quancard, Dominjon, Morvan, Biein, Nahaboo, Moret, Sanséau, Bodard, Magarshack, Patte, Brégier, Diot, Herrewyn, Isabelle Kaan, Feroldi, Lamarque, Jérôme Barre, Haag, Lalande, Raguin, Dias, Jusforgues, Fischmeister, Chaffaut, Daverio, De Warren.

Clermont, Lebel, Jacquetin, Courtois, Pintart, Hamel, Laure Simon, Laurent Claude, Pierre Thibault, Bacchi, Daguerregaray, Calcagno, Rucel, Bonneuil, Louviau, Remignon, Michel Renard, Fulda, Mardrus, Delouis, Bruno Ferry, Mlle Françoise Maurel, Naegelen, Moraillon, Passot, Brouiller, Heintz, Sylvie Suc, Kerguelen, Fourure, Glandard, Wehrli, Stéphane Roux, Abgrall, Helbig, Portevin, Zakia, Sentenac, Poirot, Pontvianne, Valette, Mechulam, Bossy, Casterman, De Wissocq, Tiennot, Auverlot, Le Gléau, Bello, Pacaud, Perez, Pastel, François Chauvin, Cohet, Thierry Bernard, Brigitte Chauvin, de Barbuat Duplessis, Boidot-Forguet, Banse.

Titeux, Forget, Elisabeth Cunin, Raphalen, Giovachini, Nathalie Derue, Verseux, Duprey, Thierry Michel, Hascoet, Maryse Xausa, Lafage, Denais, Delort, Thummel, Muller, Lustman, Prebault, Jean-Marc François, Florence Smerecki, Donnet, Bessis, Cichowslas, Noizat, Pascale Montagnon, Moatti, Hasse, Moulines, Guillaumin, Signargout, Petitmengin, Ragaru, Guérineau, Sirat.

(1) Les candidats sont *ex aequo* deux par deux pour l'option M'.

OPTION P'

MM. Panel, Bordier, Huber, Antoine Georges, Laffitte, Mockly, Herault, Berder, Denneulin, Pinlon, Jacques Bernard, Gaspard, Pache, Lecoeuche, Kermagoret, Bernard Boyer, Penent, Laurent Guérin, Setton, Labaye, Haddad, De Peretti, Priem, Leblond, Abillon, Tanchou, Guillon, Crémèse, Gaube, Janichewski, Laborde, Guir, Guillard, Chiabaut, Rio, Lubetzki, Piekarski, Lopez, Lecointe, D'Elmar de Jabrun, Garanzini, Leborgne.

CONCOURS SPECIAL
Ministère des universités

MM. Ghesquiers, Davy, Krieger, Veniant.

CONCOURS SPECIAL
Arts et métiers

Ravanel, Spagnou, Monsell.

CONCOURS SPECIAL
étrangers

OPTION M'

Khanfir, Roumieh, Amellal, Simonson, Jarraya, Bensouda, Karam, Amadou Fall, Gaston Fong, Dalili, Goh, Ngonvorarath, El Korno, Krarti, Sioufi, Dzietham, Jai Hokimi, Jaballah, Zargouni, Nghiem Quoc, Mamadou Diallo.

OPTION P'

Jad Khallouf.

● *Ministère de l'éducation.* — Le ministère de l'éducation et des universités recrute sur concours : des assistants et assistantes de service social (épreuves écrites le 1er octobre 1980 ; postes offerts : 18 sur concours externe, 17 sur concours interne) ; des attachés d'administration universitaires analystes externes (épreuves écrites les 13 et 14 septembre 1980).

★ Inscriptions jusqu'au 4 septembre 1980 dans tous les rectorats.

FAITS ET JUGEMENTS

Le directeur du personnel des Magasins populaires du Haut-Rhin relaxé.

M. Jean Lenoble, directeur du personnel de la Société des magasins populaires du Haut-Rhin, qui avait été condamné, le 30 janvier dernier, à un mois d'emprisonnement par le tribunal de Reims pour entrave au fonctionnement du comité d'établissement — sur plainte de quatre anciens membres de ce comité et de la C.G.T. — (*le Monde* du 1er février), a été relaxé par la cour d'appel de Reims. L'ancien directeur du Monoprix de Reims, où avait eu lieu le conflit, M. Dominique Kremer, lui aussi condamné en première instance à un mois d'emprisonnement et à diverses amendes, a vu sa peine ramenée à 5 000 F d'amende. Il devra, en outre, verser 1 000 F de dommages-intérêts au syndicat C.G.T.

Il était reproché à MM. Kremer et Lenoble d'avoir empêché le comité d'établissement de disposer d'informations prévues par le code du travail, de ne pas avoir organisé une réelle concertation à l'occasion de la réunion extraordinaire de ce comité au cours de laquelle fut annoncée la fermeture du magasin rémois, et ne pas avoir permis de réunions mensuelles.

● *Un enfant âgé de neuf ans, résidant à Roubaix* (Nord), a été victime d'une agression sexuelle et frappé de deux coups de couteau mardi 12 août par son voisin Francis Brame (vingt et un ans) qui croyait l'avoir tué. L'agresseur, écroué le mercredi 13 août, a reconnu d'autre part être l'auteur en 1967 de l'assassinat d'Eric Samyn (treize ans).

Mosaique

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME



VU DE CHEZ EUX

Mosaïque

par HANS HERBERT HOLZAMER (*)

QUAND Heinrich Heine quitta Paris pour rentrer en Allemagne, il avait des sentiments mitigés. Cologne, la capitale de la Rhénanie, était gaie et romantique. Mais tout le reste ! Heine était allemand né à Düsseldorf, dans la province Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Que dire alors d'un Français traversant la frontière pour la première fois. Si la curiosité le pousse à savoir comment les choses se passent vraiment de l'autre côté du Rhin, il se libère sans doute de ses préjugés. Et on y arrive très bien en quelques jours de vacances.

Malheureusement, il est plus difficile de s'acclimater à l'Allemagne qu'à la France où, avec son microcosme Paris, on a devant soi le monde entier. La capitale Bonn ne s'y prête pas, pas plus que Berlin. On ne voit partout que les morceaux d'une grande mosaïque. Doit-on parcourir de grandes distances pour trouver en Allemagne l'Allemagne ? Oui et non. Oui, si on veut voir tout le pays à la manière d'un archiviste, non, si on veut en sentir l'âme.

La première chose indispensable est une bonne préparation, c'est-à-dire le choix d'un itinéraire : en voici trois recommandés. L'un par le Nord, l'autre par le Centre, et l'autre encore par le Sud. Dans les régions de Forêt-Noire, Moselle ou Rhin, on a plus de facilités avec le français, alors qu'au nord l'anglais est la langue étrangère qui domine.

Le premier périple est le suivant : Cologne, Bonn — en remontant le Rhin jusqu'à Mayence, — Francfort et après Marburg, le nord de la Hesse et la frontière avec l'autre Allemagne. Le deuxième est : la Forêt-Noire, le lac de Constance, Partenkirchen, Munich, la forêt bavaroise. Le troisième est : Hambourg, Lübeck, Kiel et Husum.

Sans doute la liste des itinéraires n'est-elle pas exhaustive. Mais l'art de voyager en Allemagne est justement de savoir choisir.

Commençons le voyage à Cologne, facile à atteindre par le train, l'autoroute et par l'avion. L'humour de Rhénanie ne marque pas cette ville seulement à l'époque du Carnaval. Non, ici, on est plus décontracté qu'ailleurs en Allemagne. L'influence romane s'y fait sentir. Visiter la cathédrale, le Dom, va de soi. Mais il est aussi recommandé de flâner à travers les zones piétonnières et dans la vieille ville jusqu'au bord du Rhin.

Un regard dans les nombreux « Kneipen » vous surprendra sûrement. On n'y voit pas de lourdes Allemands derrière d'énormes cruches de bière. Non, ici on se tient debout au comptoir et on boit la bière dans des verres longs et élégants. A ceux qui veulent voir un peu de la fameuse efficacité allemande — glorifiée parfois à tort — il est conseillé de demander s'il y a de l'autre côté du Rhin une foire-exposition.

Les amateurs des musées les plus modernes doivent aller au Rheinisch-Germanisches Museum à côté du Dom. L'amour avec lequel sont conservés les souvenirs de l'époque romaine ne s'explique pas seulement par leur rareté. Il y a là aussi toute la recherche d'un peuple dont l'histoire a fait naufrage à cause des horreurs d'un passé encore proche. C'est ce qu'on retrouve partout en Allemagne.

Ceux qui s'attendent à trouver à Bonn, capitale de la République fédérale, la pagaille d'une grande métropole seront déçus. Mais, en regardant avec un peu plus d'attention cette deuxième étape du voyage, on constate deux choses : c'est seulement maintenant, trente ans après la fondation de la République, qu'on s'efforce de faire de Bonn une vraie capitale. Pour ces raisons, le touriste n'a pas besoin de consacrer beaucoup de temps au quartier des ministères.

La maison de Beethoven

Plus intéressants sont la maison de Beethoven et le centre de la ville réservé aux piétons, avec un marché d'une atmosphère presque méridionale. Intéressants aussi les hôtels particuliers du début du siècle dans le sud de l'agglomération, dont la beauté n'est reconnue que depuis peu. Etant ville universitaire avec un Institut français, on trouve dans les cafés d'étudiants au nord de Bonn des jeunes gens qui savent dire en français beaucoup plus que « bonjour » et « je t'aime ».

Le voyage de Bonn à Francfort — soit sur le Rhin en bateau ou le long du Rhin en train — fait partie de ce que l'Allemagne a de plus beau à offrir. Laissez de côté Königswinter et son Drachenfelsen (Rocher du dragon), ainsi que Rüdesheim et sa Drosselgasse. C'est pour les touristes. Vous voulez de vieilles pierres et une vue magnifique ? Allez visiter le Rolandsbogen au sud de Bonn. Vous voulez voir l'intérieur d'un vieux château fort allemand ? Alors la Markaburg près de Braubach offre tout ce que vous cherchez.

Donner des conseils culinaires à un Français pose des problèmes s'il s'agit de l'Allemagne. Mais vous ne pourrez être déçu de votre menu au Rolandsbogen déjà mentionné (cuisine française) et au Krone à Assmannshausen. En ce qui concerne les innombrables villages de vignerons comptez sur votre propre nez et votre propre palais. En règle générale : plus c'est petit, mieux c'est. Si vous voulez goûter du vin allemand, il faut aller voir le vigneron. Dans les restaurants, vous laissez de côté la carte des vins et vous demandez les vins en carafe. Ils sont moins chers et souvent de meilleure qualité.

A Mayence, c'est la cathédrale romane, qui est le contraste vivant de sa sœur gothique à Cologne. Aussi à voir le musée Gutenberg. Et à Francfort alors ? Vous trouverez sûrement ici les raisons qui font dire des Allemands qu'ils sont les Américains de l'Europe ; ça va des tours modernes — une sorte de Manhattan — jusqu'à la réputation d'être la capitale du crime. Mais c'est une partie seulement de la vérité. Francfort est une vieille ville impériale. Le Römer nous y fait penser. Dans la Paulskirche commença le parlementarisme allemand, et la Goethehauss vous permet un premier contact avec ce grand poète allemand.

Marburg est une vraie perle de l'Europe qui — à tort mais heureusement — n'est pas encore atteinte par la marée des touristes. Son Elisabethkirche est d'une pureté gothique que même la cathédrale de Cologne ne peut atteindre.

(*) Journaliste à Die Welt.

(Lire la suite page 8.)

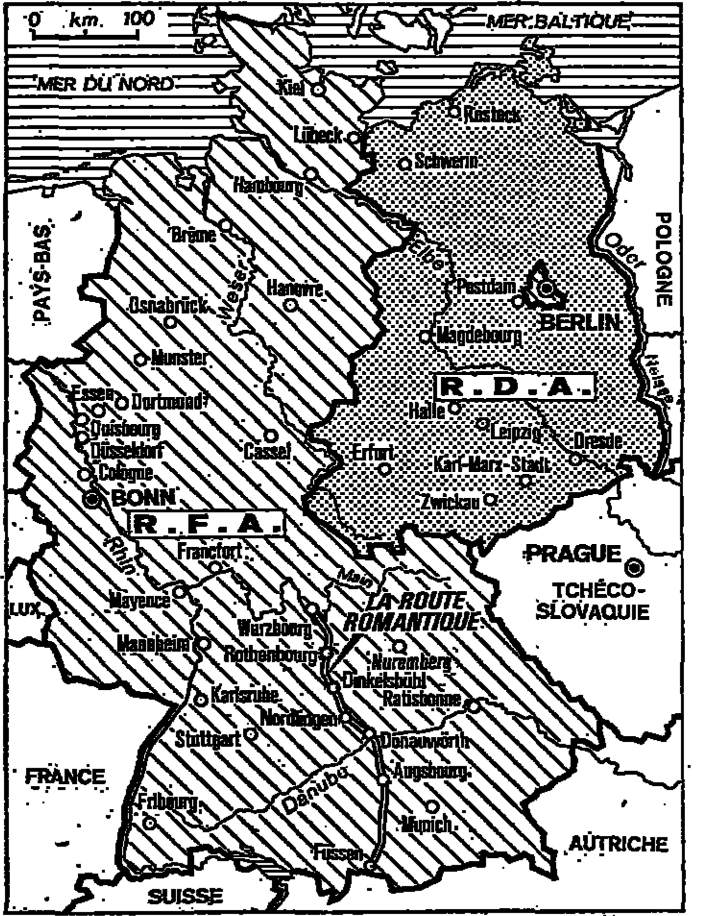
L'Allemagne a une route pour les romantiques

DES contreforts du Tyrol italien aux collines de la Franconie, la « route romantique » serpente sur près de 400 kilomètres. Suivant le tracé de l'ancienne voie romaine, la via Claudia, elle réussit le tour de force de rester constamment à l'écart des grands axes autoroutiers.

Peut-on être romantique en 1980 ? L'Allemagne de la réussite économique paraît en tout cas vouloir trouver, dans une quête nostalgique de son passé qui s'exprime par la préservation du patrimoine historique sous toutes ses formes, une justification à son opulence présente.

C'est en Allemagne que l'adjectif romantique, associé à la littérature, a pris sa véritable dimension avec les œuvres de Schiller et de Tieck. Aujourd'hui, et en particulier dans le cas de la route qui relie Füssen à Würzbourg, il embrasse tout ce qui, en matière architecturale et picturale, a été réalisé avant le dix-neuvième siècle. De mouvement de sensibilité et d'idées, le romantisme se trouve ainsi transformé en état d'esprit. Alors que Goethe considérait comme romantique ce qui s'opposait au classique, l'Allemagne de cette fin de vingtième siècle y voit, au contraire, la prolongation d'un certain art de vivre « rétro ».

A Augsbourg, berceau de la famille Mozart et ville natale de Brecht, les enluminures de la salle de bal du palais Schaezler rappellent que le rococo fut appelé autrefois « style d'Augsbourg ». Au beau milieu de cette cité, où la Renaissance a laissé de multiples traces de son fantastique essor artistique, un quartier clos de murs, véritable « ville dans la ville », accueille les déshérités depuis plus de quatre cent cinquante ans. C'est la Fuggerei, première cité ouvrière du monde, créée par le banquier Jakob Fugger dit « le Riche ». Il en réservait les cent six petits logements de trois pièces à ses concitoyens « pauvres mais courageux » moyennant un faible loyer correspondant à 1,75 deutschemark actuel par an, et... une prière quotidienne pour le repos de son âme. La Fuggerei, qui continue à vivre du revenu des propriétés léguées par le banquier à une fondation encore dirigée par ses descendants, est toujours régie par le même règlement, plus de quatre siècles après sa création. Le loyer n'a pas augmenté, les portes de la « ville » sont fermées chaque soir à 22 heures précises, et les habitants s'engagent encore, par contrat, à ne pas oublier de mentionner leur bienfaiteur dans leurs prières.



Après Donauwörth, au confluent du Danube et de la Wörnitz, la « route romantique » conduit à Nördlingen. Première de la série des villes fortifiées qui s'échelonnent le long du parcours, elle s'est développée en cercles excentriques au cœur de la dépression du Ries, un phénomène naturel qui résulterait, d'après certains experts, de la chute d'un météorite géant.

Remparts illuminés

Trente kilomètres plus loin, Dinkelsbühl, blotie derrière ses remparts, semble un joyau dans son écrin. La ville est classée monument historique et la protection du site a pris ici une ampleur considérable. Les propriétaires doivent respecter les décisions de la commission municipale d'urbanisme, qui attribue à chaque édifice une couleur extérieure déterminée et interdit tout aménagement fantaisiste. Aucun placard publicitaire ne vient défigurer les magasins. Seules sont autorisées les enseignes en fer forgé sur le modèle de celles du Moyen Age, et les raisons sociales inscrites en caractères gothiques au fronton des boutiques. Malheureusement, de trop nombreux colombages considérés à une époque encore récente comme des signes de pauvreté, ont disparu sous la lisse arrogance de crépis immaculés. Au détour d'une rue, dans le vieux quartier des tanneurs, la fanfare des enfants passe dans un fracas de fifres et de tambours, précédant un défilé de sapeurs-pompiers. Les enfants sont les rois de toutes les fêtes ; à Dinkelsbühl plus encore qu'ailleurs, car la ville a été sauvée de la destruction durant la guerre de trente ans par le comportement exemplaire de ses jeunes habitants. Elle ne manque jamais une occasion de commémorer cet événement, et la cérémonie officielle qui a lieu tous les ans en juillet donne lieu à une semaine complète de festivités colorées.

Chaque soir, le gardien fait sa ronde sur les remparts illuminés par une cinquantaine de projecteurs qui dessinent des ombres mystérieuses sur l'eau des douves. Après l'extinction des feux, à 23 heures, le visiteur pourra s'offrir le luxe de prolonger ces instants féériques pour la modique somme de 5 deutschemarks l'heure... Si Rothenbourg a été, elle aussi, épargnée par la soldatesque suédoise en 1631, c'est à son ancien bourgmestre qu'elle le doit. En buvant d'un trait un hannap (3 litres et demi) de vin de Franconie, Georg Nush a gagné le pari que lui avait lancé le commandant des troupes d'occupation, le général Tilly. Il est du même coup entré dans l'Histoire.

Au seizième siècle, Rothenbourg fut une halte importante sur la route d'Augsbourg. L'hôtel de ville Renaissance témoigne de ce passé florissant, tout comme l'église Saint-Jacques, dont l'abside enjambe une rue. Les venelles aux pavés inégaux, les murs d'un mètre d'épaisseur, les toitures dont quelques-unes bizarrement vrillées paraissent prêtes à s'effondrer à tout moment, confèrent à la ville un caractère médiéval très prononcé. Sans les visiteurs étrangers, plus nombreux ici que sur toute la « route romantique », on pourrait croire un instant que le temps s'est arrêté. Mais derrière ses sept kilomètres de murailles plus « vraies » qu'un décor de cinéma, Rothenbourg existe... grâce au tourisme.

Dans un foisonnement de toits en pointes, de clochers à bulbes et de fontaines baroques, la « route romantique » fait le trait d'union entre l'histoire lointaine et le passé récent. Les œuvres mystiques les plus pures telles les sculptures de Tilman Riemenschneider y côtoient l'expression d'un luxe païen peuplé d'angelots dodus et de colonnes de marbre blanc.

Mais nulle part autant qu'à Würzbourg le contraste n'est aussi saisissant. Dominée par la silhouette massive de la citadelle Marienberg, qui a été pendant cinq siècles le symbole de la puissance des princes-évêques, la ville étend au bord du Main ses larges avenues, ses parcs boisés. Le gothique de la chapelle de Marie fait bon ménage avec les boursouflures rococo de la maison du Faucon, et la Résidence, chef-d'œuvre de l'architecte Balthazar Neumann, trône au milieu de ses jardins en fleurs.

Au terme de la « route romantique », Wurzbourg est « la » ville romantique. Point de rencontre de tous les courants artistiques et spirituels, elle accueille chaque année au mois de juin le festival Mozart, sous les fresques somptueuses du Tiepolo, dans l'un des hauts lieux de l'art baroque, la salle impériale de la Résidence. Sur les coteaux de Steinberg, le vignoble de Franconie, qui donne l'un des meilleurs vins d'Allemagne, étire ses rangs rectilignes. Goethe aimait beaucoup le vin de Würzbourg dit-on...

CHRISTIAN-LUC PARISON.

AVANT LE DÉPART

TRANSPORTS

● Avion. — Tarif spécial excursions (6 jours-1 mois) Paris-Munich : 1 380 F (aller-retour). Le prix normal est de 1 610 F. Sur ces prix, une réduction de 25 % est pratiquée pour les jeunes. Tarif spécial week-end : 865 F.

★ Lufthansa (265-19-19).

Air France pratique sensiblement les mêmes tarifs. (535-61-61.)

● Train. — Paris-Bonn deuxième classe : 310 F (aller-retour), Paris-Munich deuxième classe : 510 F (aller-retour), Paris-Hambourg 2e classe : 545 F (aller-retour).

★ S.N.C.F. (261-50-50).

● Bateau. — De nombreuses croisières sont organisées sur le Danube, le Main, la Moselle, le Rhin et le lac de Constance (Office national du tourisme, voir ci-dessous).

● Auto. — La République fédérale d'Allemagne dispose d'un excellent réseau d'autoroutes modernes de 7 200 kilomètres. Sans péage. Le litre de super vaut environ 2,97 F.

LOGEMENT

— Dans un hôtel première catégorie : chambre deux personnes, à partir de 260 F. Dans un hôtel moyen : 150 F environ. Auberge-pension : à partir de 100 F la chambre double. Chez l'habitant : 28 F environ la chambre pour une personne.

— Locations : dans toutes les régions de la R.F.A., on peut louer des maisons ou des appartements de vacances. S'adresser aux offices de tourisme régionaux et aux syndicats d'initiative locaux. Libeller l'adresse du S.I. comme suit : An das Verkehrsamt... (Code et nom de la localité).

— Camping et caravaning. Il existe plus de deux mille terrains de camping. Les tarifs sont en moyenne de 7 F par adulte et par nuit, 3 F par enfant, 3 F par auto et 5 F pour une caravane.

— Auberge de jeunesse. La carte internationale, qui donne accès aux auberges, au nombre de six cents, peut être obtenue en France à la Fédération française des auberges de jeunesse, 41, rue Notre-Dame-de-Lorette 75009 Paris. Tél. : 285-55-40.

A LIRE

— Guide vert (Michelin), 26 F environ.

— Guide bleu (Hachette) R.F.A. 134 F environ, République démocratique, 103 F environ.

— Guide Nagel (R.F.A.), 180 F environ.

— L'Allemagne (« Petite Planète », Seuil) 20 F environ.

★ Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 742-04-38. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h. à 17 h. sans interruption.

Vacances européennes : nous avons continué dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 9 août avec l'Italie un « tour » d'Europe au cours duquel nous proposons chaque semaine à nos lecteurs des formules originales de séjours. Pour chacune de nos étapes, nous avons demandé à un observateur du pays d'aider les visiteurs français à aller au-delà des clichés et des préjugés. La semaine prochaine : la Yougoslavie.



Mosaïque

(Suite de la page 7.)

Son université est la première école protestante en Europe. La vieille ville au pied du château est une invitation à la promenade. Seule ombre au tableau : l'autoroute qui défigure la romantique vallée de la Lahn.

Dans la Hesse du Nord, entre Hoher-Meissner, Knüll et la Rhön, ce n'est pas seulement la frontière entre les deux Allemagnes qui vous transpose au Moyen Age. Ziegenhagen par exemple est tellement caché dans les forêts que même la guerre de trente ans ne l'a pas atteinte, bien qu'elle dévasta tout le reste du pays. Ici entre la Werra et la frontière, le temps semble s'être arrêté. Et les prix aussi. Le dialecte parlé ici est aussi difficile à comprendre pour les Allemands des autres régions que pour les Français.

Le deuxième itinéraire commence directement aux portes de la France, à Fribourg. La ville, dominée par sa cathédrale (Münster), le vieux centre et l'université doivent se visiter à pied. La métropole de la Bade datant du onzième siècle est cependant une très jeune ville et une bonne adresse entre étudiants allemands. Pour la Forêt-Noire qui s'étend derrière la ville, le conseil est le même : on visite cette forêt seulement à pied. Une promenade à travers la « Höllental » (« Vallée de l'enfer ») avec ses « Hirschsprungfelsen » et sa « Ravennaschlucht » est une aventure et un délassement à la fois. Quant à la cuisine, ce n'est qu'une rumeur que la cuisine en Forêt-Noire ne peut concurrencer celle de l'autre côté du Rhin, à savoir l'Alsace. C'est seulement que les bons restaurants s'y découvrent moins facilement.

De toute façon il existe d'autres plats que la Sauerkraut et le pied de cochon, qui sont plutôt typiquement bavarois. La cuisine allemande est très variée et a bien des charmes. En Forêt-Noire on trouve surtout le gibier, les truites et bien sûr les pâtes fraîches maison, qu'on appelle ici Spätzle.

Parmi toutes les attractions du lac de Constance, nous vous conseillons l'île de Mainau, jardin tropical de l'Allemagne — on y trouve même des orchidées. Le comte Bernadotte, bien connu des Français, y a son domicile.

Voyage en Bavière

Le voyage en Bavière ressemble à la traversée d'un paradis touristique. Recommander un des châteaux, Neuschwanstein par exemple, ou un monastère comme Ottobeuren, c'est oublier l'autre. Qui connaît dans les Alpes françaises les stations de ski artificielles telles que La Plagne ou Tigne va se réjouir des stations naturelles comme Garmisch - Partenkirchen, valant une visite même en été. Tout près est Oberammergau, lieu mondialement connu pour ses Passionspiele (théâtre historique). Aux courageux, nous conseillons l'ascension de l'Ettaler Mandl et la visite du monastère d'Ettal avec son église.

Munich, la capitale de cet aimable pays, ressemble en été à une ruche. Si vous n'avez toujours pas renoncé à voir des Allemands en Lederhose vidant leurs grandes chopes de bière, alors passez par la Hofbräuhaus. Mais attention, ce pourrait être des Américains déguisés. Après avoir visité quelques-uns des sites mentionnés dans les guides, il vous faut quitter Munich le plus vite possible, car, malgré sa beauté, la ville est, en été, trop fréquentée et trop chère.

Pour trouver la tranquillité à des prix acceptables, il faut aller plus loin, jusqu'en forêt bavaroise. Là, à Fürth-im-Wald et dans les communes avoisinantes, le voyageur est encore roi.

Le troisième itinéraire recommandé vous amène dans le Nord. Connaissant déjà ses côtes françaises le voyageur ne recherche sûrement pas la mer. Cet itinéraire est alors plutôt un voyage à travers villes. Hambourg, Lubeck, Kiel et Husum. L'Allemand du Nord est très différent de ses compatriotes du Rhin, de la Hesse ou de l'Allemagne du Sud. Il est renfermé. L'Hambourgeois est en plus très snob. Dire à l'un d'eux qu'il a l'air britannique ou lui demander d'ou vient son accent anglais, on s'est fait un ami. Mais surtout ne l'appelez pas « Prussien » : le Hambourgois est fier de son indépendance. En dehors des lieux connus il faut voir (de jour) le port et la vieille ville d'Altona.

Lübeck, ville de l'Holstentor, est un des meilleurs exemples de rénovation d'une vieille ville. La frontière toute proche avec l'Allemagne de l'Est fait partie de la réalité allemande. A Kiel il ne faut pas oublier une visite de la Nikolaikirche avec une sculpture de Barlach titrée « Der Geistkämpfer ». Barlach était un des représentants de la résistance intellectuelle allemande contre Hitler. L'histoire de la province Holstein ressuscite au musée en plein air de Rammsee.

C'est à Husum que le contraste entre mer Baltique et mer du Nord est le plus sensible. Dans cette grise ville côtière on sent que les maisons courbent la tête sous le vent d'ouest. Kiel au contraire s'ouvre à la mer Baltique, tellement plus lumineuse et plus accueillante. Patience est recommandée pour trouver contact avec les gens de Husum. Le mieux est de s'asseoir dans un des bars du port, de contempler sans mot dire sa chope de bière — pendant cinq bonnes heures — et de vider schnaps sur schnaps.

Si en plus vous semblez étudier les lignes de votre main et hochez de temps en temps la tête, alors les autochtones vont vous entourer et vous prier de bien vouloir prédire l'avenir à eux aussi. Car les gens d'ici aiment le mystérieux ; ils adorent le « Klabautermann » et le « Spöckenkiecken ». De toute façon il n'y a rien de plus fascinant que de marcher à cinq heures du matin sur la Wattenküste et de se baigner à marée haute. Qu'a-t-on besoin de la Côte d'Azur !

HANS HERBERT HOLZAMER

Montagne

POINT DE VUE « Le temps du monde fini commence »

Les accidents de montagne ont provoqué la mort de quatorze personnes durant le week-end du 9 et 10 août. Chaque année, à cette époque, les Alpes tuent. C'est que l'alpinisme a changé, comme l'explique ci dessous M. Henri Agresti, guide de haute montagne.

AU premier coup d'œil, les montagnes semblent être toujours les mêmes. En réalité, nous savons qu'elles ont changé : recul des glaciers, effondrements qui, assez périodiquement, viennent modifier, parfois de façon considérable, telle ou telle paroi, etc. Changement du terrain, mais aussi élargissement : des plus hautes cimes d'Europe, les alpinistes sont passés aux plus hautes cimes du monde ; des itinéraires les plus faciles, aux plus inaccessibles ; des sommets aux moindres falaises, fussent-elles aussi encaissées que celles des gorges du Verdon ou du Colorado.

Le terrain s'est donc peu à peu élargi au fil des ans. Depuis que les moyens de transport permettent de se rendre en quelques heures en tout point du globe, le monde s'est rétréci. Trains, téléphériques, avions, hélicoptères, rendent accessibles les replis du terrain qui ne l'étaient pas il y a quelques décennies, et le prodigieux développement des connaissances et de l'information évacue vers des lieux de plus en plus reculés le mystère, l'inconnu et, en fin de compte, une bonne part de l'aventure. Pour reprendre la célèbre phrase lancée par Lucien Devies, après l'ascension de l'Everest en 1953 : « *Pour les alpinistes aussi, le temps du monde fini commence.* »

Le champ d'action se rétrécit d'autant plus que les acteurs, une poignée il y a deux siècles, voire un siècle, sont aujourd'hui passablement nombreux et en nombre toujours croissant. Pour s'en convaincre il n'est que de considérer l'évolution des effectifs du Club alpin français. Fondé il y a à peine plus de cent ans par quelques alpinistes, ce club compte aujourd'hui près de quatre-vingt-dix mille membres.

Beaucoup de monde afflue certains jours en un même lieu, sentiers de moyenne montagne, pistes de ski, voie normale du mont Blanc, face ouest des Drus... Comment, dès lors, réguler ce flot toujours croissant et comment régler les différents conflits qui naissent de cette concentration trop forte de monde en des lieux où le seuil de tolérance est parfois très bas ? L'apparition d'une sorte de code qui n'est plus seulement tacite, même s'il est encore très embryonnaire, ainsi que la naissance du droit en montagne, constituent deux des problèmes majeurs qui d'ores et déjà se posent aux alpinistes.

Alors qu'avant le vingtième siècle ceux qui allaient en montagne étaient presque exclusivement d'origine montagnarde, il en va différemment à présent. Ce qui s'est passé dans la profession de guide montre éloquemment ce qui s'est produit : jusque vers les années 40, les guides étaient, à quelque très rares exceptions, d'origine montagnarde ; depuis une dizaine d'années les promotions de guides sont essentiellement composées de jeunes gens d'origine citadine. On a même vu apparaître, pour la première fois en 1955 et à nouveau en 1979, une candidature féminine dans un métier tenu aujourd'hui encore par certains pour exclusivement masculin.

Même ceux qui habitent les régions de montagne les plus reculées n'ont souvent plus aucune idée de la vie en montagne — vie de paysan, de forestier, d'artisan... — qui fut celle de toutes les générations antérieures de guides. Les métiers du tourisme et des loisirs ont hâté la disparition de modes de vie séculaires.

Celui qui vivait toute l'année en montagne, travaillait en forêt à l'automne, passait de longs mois d'hiver dans un village paralysé par la neige, assistait à l'explosion des forces de la nature au printemps... savait le cycle des saisons qui s'égrènent dans une certaine durée, craignait orages et tempêtes, en un mot, connaissait l'environnement et le respectait. Qu'en est-il de celui qui passe toute l'année à Paris, Lyon ou Marseille et ne peut fréquenter que les rochers de Fontainebleau, du Saussois et des calanques, ou même, à l'occasion, les pistes de ski ? Citadins et montagnards ont évidemment deux approches de la montagne différentes. Avec l'urbanisation croissante de la France et les importantes transformations subies dans nos modes de vie, le caractère purement sportif de l'alpinisme s'est peu à peu renforcé au détriment d'une approche qui prenait en compte l'environnement. L'accomplissement récent d'étonnants exploits s'explique ainsi aisément, pourtant, négliger ou méconnaître ce qui a pu inspirer les craintes ou les terreurs de ceux qui ont toujours vécu au pied des montagnes est peut-être l'une des causes majeures de certains accidents survenus ces dernières années à d'excellents grimpeurs.

La nouvelle aventure

Mutations profondes au niveau du terrain et des acteurs, mais l'action, elle, a-t-elle changé ? L'ascension du mont Blanc par Balmat et Paccard est-elle comparable à celle de ces centaines d'alpinistes qui atteignent le sommet du mont Blanc certains jours d'été ? Ceux qui aujourd'hui gravissent la voie normale du mont Blanc n'ont manifestement pas le sentiment d'accomplir la grande première qui fut accomplie en 1786. C'est que les moyens qui sont mobilisés pour l'accomplissement de l'action ont considérablement changé en deux siècles. Ces moyens — outils, matériels tels que piolets, crampons, sac, chaussures, vestes — et les connaissances diverses acquises dans de nombreux domaines tels que géologie, météorologie, psychologie, biologie, médecine, s'ils ont, à l'origine, été conçus à d'autres fins que l'alpinisme, sont devenus, ces dernières années, une production autonome qui a sa propre justification, à savoir permettre des actions de plus en plus efficaces avec un poids toujours réduit, donc rendre ces actions plus faciles. La logique de nos sociétés techniciennes s'étend partout.

D'autre part, on observe chez quelques alpinistes une tendance à durcir le jeu afin de tenter des actions inconcevables autrefois, actions qui, en entrant dans le champ du possible, deviennent aussitôt objet d'enjeux nouveaux. Ces tendances, fortement minoritaires, ne s'imposent pas facilement car, et pour ne prendre que deux exemples, si aucun alpiniste digne de ce nom n'envisage d'utiliser l'hélicoptère pour effectuer une ascension, qui refusera d'effectuer une reconnaissance héliportée d'un itinéraire, voire d'une montagne ? Ou bien en école d'escalade, si personne n'accepte de gravir les voies au jumard, qui, même parmi les meilleurs, refusera de reconnaître une paroi en la descendant à l'avance et même en y plaçant depuis le haut pitons ou coinceurs ?

L'aventure se meurt et tend à n'être remplacée que par une simple gymnastique. Pourtant, comme l'aventure n'est en fin de compte qu'une vue de l'esprit, on observe ici ou là des tentatives pour la réintroduire, souvent par le biais d'un certain risque couru soit consciemment, soit inconsciemment, en quelque sorte par innocence. Ainsi aujourd'hui certains refusent de grimper avec tout coéquipier et pratiquent l'escalade solitaire, d'autres refusent de prendre un guide ou un compagnon trop compétent, d'autres encore refusent le « prêt-à-grimper » que constituent les notes techniques du type itinéraires choisis ou les guides Vallot, les cartes, les derniers raffinements techniques... voire même l'entraînement. Alors qu'autrefois tout nouveau moyen était systématiquement adopté, aujourd'hui les moyens à notre disposition sont si puissants qu'à tous les accepter il n'y a plus d'alpinisme.

Que refuser ? Qu'accepter ? Pour les outils, la ligne de partage est claire : semble être refusé tout ce qui est lourd et encombrant. Par contre, sera généralement accepté tout ce qui est discret, qui peut être porté par l'alpiniste dans son sac ou sur lui : c'est l'autonomie du grimpeur qui compte.

Au total, sera accepté tout ce qui permet d'accomplir des performances avec des moyens réduits. Voit-on apparaître perforatrices ou hélicoptères, tous engins encombrants, coûteux, dispendieux et bruyants ? Le problème des déposes héliportées est instructif à cet égard. De la solution qui sera retenue l'on pourra juger de la santé de nos institutions, de nos mœurs et, au total, de nos valeurs, c'est-à-dire de notre civilisation basée, ces dernières années, sur d'extraordinaires transformations qui se sont accompagnées de gâchis, gaspillages et absurdités en tout genre. Un problème qui, on le voit, ne concerne pas que les alpinistes, mais vis-à-vis duquel ils doivent se montrer intransigeants. Sauf pour des cas bien spécifiques, tels que secours ou missions spéciales, les hélicoptères n'ont pas leur place en montagne.

Nous parlions du sens de l'alpinisme pour l'individu. Ce sens a-t-il beaucoup changé depuis la première ascension du mont Blanc ? Constater, comme nous l'avons fait, que le comment de l'alpinisme a pu fortement varier en fonction des changements survenus à propos du terrain, des hommes, des moyens, etc., c'est automatiquement admettre que le pourquoi ne peut entraîner que des réponses multiformes. Pas de doctrine valable en tout temps, en tout lieu et pour tout le monde. Celui qui ne voit dans l'alpinisme que gymnastique agira différemment que celui qui recherche avant tout le frisson de l'éternel. Celui qui veut se rendre célèbre n'aura pas le même comportement que celui pour qui l'alpinisme n'est que délassement. Si l'alpinisme est une république, nous nous trouvons confrontés au problème fondamental de toutes les républiques : comment délimiter les désirs des uns lorsqu'ils entrent en conflit avec ceux des autres ? Beaucoup, voire tout, semble possible, mais tout peut-il être permis ?

Vivre l'aventure en montagne fait pourtant appel à des références profondes inscrites dans le tréfond de l'âme occidentale, voire tout simplement humaine, références que l'on serait tenté d'appeler éternelles : plaisir d'élaborer un projet qui engage esprit et corps, de mener à bien ce projet en déjouant dangers et pièges qui se dressent lors de son accomplissement, joie de l'effort solitaire ou partagé, émulation, rivalité ou désir de compétition, camaraderie, amitié, fraternité. Les raisons de Balmat et Paccard étaient-elles fondamentalement différentes de celles des premiers ascensionnistes de l'Annapurna, de l'Everest ou de telle autre réalisation récente d'envergure, ou même tout à fait banale, dans l'Himalaya ou dans les Alpes ? L'appât du gain est-il un puissant moteur de l'action des uns ou des autres ? C'est peu probable, et cette motivation vient loin derrière l'ambition de réussir, pour soi-même et les autres, de grandes actions ou de moins grandes. Quête de l'identité, quête du pouvoir, une grande aventure d'abord intérieure, parfois sociale... qui peut se terminer par des retombées financières appréciables, mais qui ne sont pas garanties d'avance.

En fin de compte, aujourd'hui comme autrefois, ce qui pousse l'homme vers les montagnes est très profond. Or comme la plupart de nos pays dits développés ont perdu tout contact avec la nature, cet antique besoin facilement assouvi par les sociétés préindustrielles ne l'est plus par la vie quotidienne d'une grande majorité de gens. L'on comprend alors le pourquoi de ces grandes migrations vers la campagne, la mer ou la montagne.

Nous parlions du sens de l'alpinisme pour l'individu. Ce qui paraissait *a priori* être resté identique, de la première ascension du Mont-Blanc à nos jours, ne l'est que partiellement, car la réalité sociale est mouvante. Ce qui semblait n'être qu'aventure individuelle locale au dix-huitième siècle, est bien, aujourd'hui, aventure collective relativement universelle.

Les Etats s'en sont bien rendus compte, qui, dès le début du vingtième siècle, ont saisi l'enjeu national, voire international, de l'alpinisme. On l'a vu dès les années 30, avec l'ascension des grandes faces nord dans les Alpes, ou dans les années 50 et 60, avec l'ascension des 8 000 mètres. Depuis, ce mouvement n'a fait que s'amplifier, et les Etats s'occupent désormais de très près de ce qui est peut-être, notamment depuis que la conquête de l'espace et plus généralement l'aventure scientifique ne passionne plus les foules, l'une des plus importantes fabriques de mythes de nos sociétés sans dieux ni héros. Montagnes, mers, déserts, pôles... tous les lieux où l'homme ne pourrait pas vivre sont ceux où se fabriquent les équilibres aujourd'hui menacés et où se déroulent quelques-unes des plus cruciales batailles symboliques de nos sociétés, qui savent désormais, plus que jamais, qu'elles sont fragiles et mortelles.

HENRI AGRESTI.

Moto

Sur l'autoroute

AU cours d'une réunion récente à laquelle assistaient plusieurs organisations et associations de motards, les représentants des deux sociétés d'autoroutes du sud de la France et de Paris-Rhin-Rhône ont annoncé qu'une nouvelle tarification pour les motards serait mise en place dans les jours prochains sur l'axe Paris-Lyon-Marseille.

Ces nouveaux tarifs font bénéficier les motards d'une réduction générale de 40 % et même de 50 % sur certains tronçons. MM. Vivet et Germain, directeurs généraux de ces deux sociétés, ont annoncé que ces dispositions seraient étendues aux axes Montpellier, Narbonne, Toulouse avant la fin de l'année.

Interrogés sur les raisons du choix de 40 % au lieu des 50 % réclamés par les motards, les responsables des autoroutes ont répondu que, d'une part, le ministre des transports, M. Joël Le Theule, avait insisté auprès d'eux pour mettre en place rapidement cet avantage de 40 % et que cette réduction leur semblait plus équitable envers les autres usagers et particulièrement les « petites » voitures. Ces nouveaux tarifs devraient être généralisés sur l'ensemble du réseau autoroutier, mais il appartient à chaque société exploitante d'en décider les montants et les dates.

D'autre part, les deux sociétés d'autoroutes du sud de la France et de Paris-Rhin-Rhône se sont engagées à supprimer ou à recouvrir complètement avant la fin de 1980 les rainurages tellement redoutés par les motards. Ce travail est déjà très avancé et il ne restera plus que les autoroutes d'Etat à en faire autant.

Au sujet des rails de sécurité, véritables « coupe-gorge », pour les motards, les techniciens de l'équipement cherchent des solutions d'aménagement dans les secteurs les plus dangereux. Il est bon toutefois de rappeler qu'il faudra avant leur mise en place normaliser ces solutions, ce qui prend toujours un « certain temps » !

PHILIPPE JAMBERT.

Hippisme

JUSTICE EST FAITE

SHERLOCK HOLMES, Maigret, Bourrel, Hercule Poirot, Starsky et Hutch, vous qui avez fait du juste *châtiment des coupables le* noble but de votre vie, vous à qui l'idée même du crime impuni est insupportable, accourez : l'air de Deauville, chargé de la grande pureté du large, apporte la révélation aux enquêteurs, fait parler les témoins, avouer les coupables.

Ici, plus de dossiers à la recherche de leurs cinq dernières minutes ; plus de criminels cachés : *la justice*, sereine et pure, inébranlable et clairvoyante, règne enfin sur le monde. Témoin ce communiqué des commissaires de la Société d'encouragement :

« Vu les interrogatoires des jockeys P. Paquet et M. Gentile effectués le 6 août ;

» Vu l'interrogatoire de l'entraîneur M. Rolland effectué le 8 août ;

» Vu la déposition de M. G. Dijan, propriétaire du poulain Sheshoon's Son ;

Et toujours un alibi irréfutable...

» Attendu que le jockey M. Gentile a reconnu avoir reçu lors des deux dernières courses du poulain Sheshoon's Son *des instructions de l'entraîneur M. Rolland de nature à empêcher ce poulain de gagner ou d'obtenir le meilleur classement*

» Attendu que le jockey M. Gentile a reconnu ne pas avoir fait son possible pour permettre à son cheval de gagner ou d'obtenir le meilleur classement lors des deux dernières courses du poulain Sheshoon's Son ;

» Attendu que l'entraîneur M. Rolland a reconnu avoir donné au jockey M. Gentile, lors des deux dernières courses du poulain Sheshoon's Son, *des instructions de nature à empêcher ce poulain de gagner ou d'obtenir le meilleur classement possible ;*

» Considérant que le jockey, M. Gentile, et l'entraîneur, M. Rolland, ont reconnu avoir enfreint à deux reprises les dispositions de l'article 68 du code des courses en empêchant le poulain Sheshoon's Son *de gagner ou d'obtenir le meilleur classement possible ;*

» Décident :

» 1) De porter à quinze jours l'interdiction de monter prononcée à l'encontre du jockey M. Gentile... ;

» 2) D'infliger une amende de 6 000 F à l'entraîneur M. Rolland, pour avoir donné au jockey, M. Gentile, des instructions de nature à empêcher le poulain Sheshoon's Son *de gagner ou d'obtenir le meilleur classement possible... ;*

» 3) De s'opposer jusqu'au 30 septembre 1980 au départ du poulain Sheshoon's Son *dans les handicaps... »*

Voilà, justice est faite. On se doutait bien que, de temps à autre (oh, très exceptionnellement : le crime ne mène tout de même pas le monde...), quelque entraîneur et quelque jockey *« empêchaient un cheval de gagner ou d'obtenir le meilleur classement possible »* dans le but de faire baisser « son » poids dans un handicap ultérieur et de lui donner alors des chances supplémentaires à une cote plus élevée au P.M.U., ce qui ne gâte rien. Mais les suspects se prévalaient toujours de quelque alibi irréfutable : le cheval dont la course paraissait trop mauvaise pour être honnête avait mis le pied dans un trou de la piste ; ou bien, il avait mal digéré son avoine de la veille ; il avait été incommodé par un taon au cours de son transport vers l'hippodrome ; ou bien encore, on avait voulu essayer avec lui une nouvelle tactique, qui s'était révélée inappropriée. Il n'a pas fallu moins de cinq ans aux juges civils, avec tout l'appareil dont ils disposent, pour parvenir à une demi-vérité sur le prix Bride Abattue. C'est dire la difficulté de la tâche. Or, en un tournemain, les commissaires de Deauville ont déjoué toutes les embûches. Les faits suspects se sont produits le 22 juillet et le 2 août. Dès le 9 août, la cause était entendue, les coupables démasqués et la peine prononcée.

Enquête rapide

Quelques esprits chagrins objecteront que les enquêteurs n'ont pas cherché à porter très haut leur glaive. *Sherlock Holmes serait oublié* s'il n'avait braqué sa loupe que sur des vols à la tire. Et les jeunes Rolland et Gentile, avec leurs brèves années d'expérience, ne pouvaient constituer des adversaires sur qui une victoire soit mémorable. Quelle mouche les a piqués pour qu'ils n'imaginent même pas celle qui *avait pu bourdonner aux oreilles de Sheshoon's Son ?* Mais, enfin, ne reprochons pas aux enquêteurs la rapidité de leur enquête. Certes, ils n'ont pas beaucoup élevé leurs regards. Mais ils ont du moins ouvert les yeux. C'est peut-être un début.

Quel changement !

Les jumelles, quant à elles, se sont surtout portées sur *Arc d'Or*. Ce bon géant de deux ans, fils de l'excellente *Arme d'Or*, avait effectué, au mois de juillet, à Evry, des débuts déroutants. Manifestement, il ne savait pas encore galoper. Il courait comme assis, ne sachant ce qu'il devait faire de ses antérieurs qu'il utilisait, faute de mieux, à des sortes de moulinets dans le vide. Il avait été battu sans qu'on eût vu plus d'un dixième de ses immenses moyens. Il a reparu dans le prix du Havre. Il avait, entre-temps, appris au moins le B.A.BA de son métier. Quel changement ! Bien que longtemps enfermé, il a gagné d'une classe. Si sa taille et son poids ne lui jouent pas quelque mauvais tour, voilà probablement un poulain de grand avenir.

On pouvait penser que l'avenir de *Marson*, qui n'avait rien fait de bon depuis un an, était derrière lui. Mais non, pas encore : ce pensionnaire de Robert Collet s'est adjugé le prix Kergolay. Il est vrai que le niveau de l'opposition n'était pas très relevé. Le mérite, comme chez les commissaires, est limité.

D'une façon générale, d'ailleurs, ce meeting de Deauville n'évolue pas à des sommets. L'opposition anglaise notamment, si dangereuse les années où elle se manifeste, a été, jusqu'ici, absente. Elle va apparaître, dimanche, à l'occasion du prix Le Marois : il s'agit d'une course que pas un futur étalon ne néglige d'épingler à son palmarès quand il le peut.

Précisément, nous voici dans le temps des étalons. Lundi commencent les ventes de yearlings. Six cent cinquante doivent être présentés. Six cent cinquante champions, bien sûr !

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

COUSCOUS A PARIS

VOUS apprendrez, avec Wally, que le couscous tel que nous le connaissons *n'est, en quelque sorte*, que de la nouvelle cuisine. L'ancêtre, celui des nomades du Sud, du côté de Tamanrasset, lorsque les Romains en firent une terre à blé, n'était fait que de semoule cuite à la vapeur. Sans légumes *(qui ne poussaient point)*, sans sauce. Sec mais d'une onctuosité, d'une souplesse admirables.

Wally était installé du côté de Montmartre. Le voici ayant planté sa tente (une tente de luxe) dans l'île Saint-Louis (16, rue Le Regrattier, Paris-4e. Tél. : 325.01.39). Très beau décor, illuminé par la présence de Nounouche et Nouchette, deux chats *siamois d'Egypte, hiératiques et* précieux, « orgueil de la maison ».

Une formule simple : pas de carte, un seul prix : 150 francs, vin et service compris. C'est d'abord, dans un magnifique service en céramique de Pierrefonds, une soupe épicée aux herbes, une chorba. Viennent ensuite, se succédant, un peu de loubia (haricots, de ces haricots en grain à ventre noir), de latachktchouka (ratatouille sublimée), un pâté qui ressemble quelque peu à la bstella marocaine et, enfin, des sardines farcies.

Arrive alors le couscous « des ancêtres », abondant et parfumé, accompagné de merguez « faites maison » et d'une large part d'agneau rôti (méchoui). Ainsi que je l'ai *indiqué*, pas de légumes, de pois chiches, de sauce ou de bouillon. La graine telle qu'en elle-même, la viande dans sa pureté, les saucisses parfumées violemment, forment un tout dont on reprend.

Enfin, en dessert, une assiette assortiment de fruits exotiques.

Wally, qui vous reçoit avec une aristocratique simplicité, vous proposera ses vins *(rouges des* monts de Tessala, gris de Boulaouanne, vin sec et fruité du Maroc), mais, croyez m'en, buvez plutôt le thé à la menthe, à condition de demander à l'hôtesse qui le prépare de ne pas le sucrer.

Ce sera, je crois bien, le plus savoureux dépaysement d'un tour du monde estival à Paris, puisque Wally est ouvert en août tous les soirs, et les mardi, mercredi, jeudi et vendredi à midi.

LA REYNIÈRE.

A VALENCIENNES AU PIED DU TRAIN

L'Athènes du Nord, ainsi a-t-on appelé Valenciennes, patrie de Froissart et de Watteau dont vous irez visiter le musée.

Pour le gourmet c'est aussi la ville de la langue Lucullus (langue écarlate fourrée de foie gras), mais, hélas, un désert gourmand.

A l'exception du buffet S.N.C.F. (place de la gare. Tél. : 46-86-30), ce qui, on l'avouera, est un comble, la S.N.C.F. ne nous ayant plus habitués à des *buffets de qualité depuis longtemps*. Il est vrai que l'animateur, ici, n'est autre que François Benoist (« Chez les Anges » à Paris).

Ce qui vous permettra de découvrir ou retrouver quelques spécialités régionales : une bonne salade de lapereau aux pruneaux, la langue Lucullus, le rognon de veau au vieux genièvre d'alambic, les fromages de l'Avesnois.

Ajoutez-y un gâteau de foies blonds aux écrevisses et une mousse de poivrons rouges pour accompagner un mignon de veau, des desserts (mousse au chocolat amer et oranges à l'orange — ce dernier selon la recette de « Balzac à Table ») et une belle carte de vins.

Cela vaut bien une halte entre le clair de lune de Maubeuge et les carillons de Saint-Amand. — L. R.

MIETTES

● *Bordeaux, vins des vacances ! C'est la campagne des vins bordeaux et bordeaux supérieurs », qui entendent se présenter comme frais, gouleyants et surtout... moins touchés par l'escalade des prix. L'opération bordeaux-carafe se renouvelle donc, pour les rouges, et l'on prône aussi les blancs secs (mal connus, de l'entre-deux-mers aux côtes de Blaye et le fameux clairet qui vaut tous les rosés de Provence, notamment le clairet de Quinsac.*

● Le prix Cidre 1980 *sera organisé dès la rentrée, avec des éliminatoires en Normandie, en Bretagne et en Ile-de-France. Les recettes à base de cidre ont, sur les cartes, de plus en plus de succès.*

● *Pour ses quatre-vingts ans, le* Fouquet's *propose un « repas club » de très bon rapport qualité-prix : choix entre quelques entrées, le plat du jour ou les trois voitures de* Fouquet's *— dessert, vin (ou bière), café (125 F tout compris).*

Philatélie

N° 1650

FRANCE : Château de Rambouillet.

La série « touristique » de l'année au cours du dernier trimestre sera



gratifiée d'un sixième timbre « hors programme » — il représentera le château de Rambouillet.

FRANCE : « Conseil de l'Europe ».

Le renouvellement des timbres de service du Conseil de l'Europe, au type « nouveau bâtiment », s'effectuera au cours du mois de novembre prochain, en raison du changement *des tarifs* postaux.

ANDORRE : Maison des Vallées

Le quatrième centenaire de la Maison des Vallées sera souligné par une figurine postale portant la mention « Casa de la Vall - IV Centenari de la restauracio ». Vente générale le 8 septembre (8e/80).



1,40 F, brun, violet et vert.

Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de Cécile Guillame. Tirage : 1.000.000 d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 6 septembre, au bureau de *poste d'Andorre-la-Vieille*. — Oblitération « P.J. » grand format illustré.

● Le timbre des Championnats du monde de cyclisme (*le Monde* du 12 juillet 1980) a été imprimé à 600.000 exemplaires.

ANDORRE : Retrait de timbre

Le timbre de 1,70 F, de l'Année internationale de l'enfant, émis le 9 juillet 1979 (*le Monde* du 7 juillet 1979), sera retiré de la vente le 5 septembre.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 58000 Nevers (Hall des expositions), le 21 septembre. — Championnats du monde de pétanque.

⊙ 66000 Perpignan (Palais des congrès), les 27 et 28 septembre. — Vingtième anniversaire du jumelage de la ville avec Hanovre (R.D.A.).

MONACO : seconde tranche du programme 1980.

La deuxième tranche du programme des émissions 1980 — dont la date de la mise en vente est prévue pour le 6 novembre prochain — comportera vingt-six figurines postales pour la somme de 47,70 F.

Cependant, avec l'obligation d'achat d'une bande de trois valeurs identiques dans la série de timbres-taxe (1), le montant s'élèvera à 53.10 F pour quarante-deux timbres sur la facture des abonnés aux émissions monégasques.

1°) Série « Contes d'Andersen », 175e anniversaire de la naissance de Hans Christian Andersen, conteur danois, six timbres, 9.20 F. :

0,70 F, la Princesse sur un pois ;



1,30 F, la Petite Sirene ;

1,50 F, la Bergere et le Ramoneur ;

1,60 F, l'Intrépide Soldat de plomb ;

1,80 F, la Petite Fille aux allumettes ;



2,30 F, le Rossignol.

Formats 48×27 mm. Maquettes de Pierrette Lambert, gravures d'Eugène Lacaque. Impression taille-douce, par feuilles de trente figurines.

2°) Série « le Fauvisme », 75e anniversaire du Salon d'automne de 1905 où le terme « les Fauves » naquit, quatre figurines postales pour 14 F. :

2,00 F, la Route, de Vlaminck ;

3,00 F, Femme à la balustrade, de Van Dongen ;

4,00 F, la Lectrice, de Matisse ;

5,00 F, Trois Figures dans un pré, *de Derain*.

Formats 48×36 mm. Gravés par Claude Durrens (2,00 F et 5,00 F) et par Eugène Lacaque (3,00 F et 4,00 F). Impression en taille-douce six couleurs, par feuilles de trente timbres.

(La suite du programme monégasque dans une prochaine chronique.)

(1) Série en vente depuis le 8 février 1980.

EN BREF...

● CANADA. — *Le Musée national des Postes, installé dans de nouveaux locaux, utilise un cachet d'oblitération différant de l'ancien. Musée national des Postes, Postes Canadiennes, 180, rue Wellington, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 1C6.*

● CONGO. — *Exploitation du bois,*



70 et 75 F. Maquettes de G. Bazolo. Offset, Cartor S.A. (28-8-80.)

● DANEMARK. — *Quatre timbres, vues sur la région continentale, Jütland, 80, 110, 200 et 280 öre. (19-6-80).*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 878

L'AME DU JEU

(Tournoi de Erevan, 1980)
Blancs : O. ROMANISCHIN
Noirs : M. KNEZEVIC
Partie espagnole.

• DANS LA PREMIÈRE DEMI-FINALE DU TOURNOI DES CANDIDATS, la douzième partie est ajournée dans une position favorable à Polugajevski. S'il l'emporte sur Kortchnoï, il faudra disputer deux ou quatre parties supplémentaires.

Dans la deuxième demi-finale, sept parties nulles ont été conclues entre Portisch et Hübner.

1. é4	é5	16. Cç-d4	Cd8
2. Cf3	Cç6	17. h3	Fh5 (l)
3. Fb5	Cf6 (a)	18. é6!! (m)	ç5
4. 0-0 (b)	C×é4	19. Dé5!	c×d4 (n)
5. d4 (ç)	Fé7	20. D×h5	d×ç4 (o)
6. Dé2 (d)	Cd6 (é)	21. Tf-é1	ç5 (p)
7. F×ç6	b×ç6	22. Dd5!	Tb8
8. d×é5	Cb7 (f)	23. D×ç4 (q)	Tf5
9. b3 (g)	0-0	24. Té4	Tb4
10. Fa3 (h)	F×a3 (i)	25. Dd3	Tf8 (r)
		26. Ta-é1	Té8
11. C×a3	Dé7	27. Té5! (s)	h6
12. Cç4	d5	28. Dg6! (t)	d3 (u)
13. Cé3 (j)	f5	29. D×d3	Tb6
14. ç4! (k)	f4	30. Dç4	C×é6 (v)
15. Cç2	Fg4	31. b4!! (w)	abandon.

NOTES

a) Knezevic connaît particulièrement bien cette « défense berlinoise », recommandée par le « Handbuch » dès 1843 par Jaenisch.

b) 4. d4 ne donne rien : 4..., é×d4 ; 5. 0-0 (ou 5. é5, Cé4 ; 6. 0-0, Fé7 ; 7. C×d4, 0-0 ; 8. Cf5, d5 ou bien 7. Té1, Cç5 ; 8. C×d4, C×d4 ; 9. D×d4, 0-0 ; 10. Fç4, d6), a6 ; 6. Fa4 (ou 6. F×ç6, d×ç6) et les Noirs n'ont aucune difficulté.

ç) Si 5. Té1, Cd6 ; 6. C×é5, Fé7 ; 7. Fd3, 0-0 ; 8. Cç3, Cé8 et si 5. Dé2, Cd6 ; 6. F×ç6, d×ç6 ; 7. C×é5, Fé7 ; 8. Té1, Fé6 ; 9. d4, Cf5 ; 10. ç3, 0-0 avec jeu égal.

d) Si 6. d5, Cd6 ! et si 6. Té1, Cd6. Sur 6. D×é5, la réponse 6..., d5 est forte (Romanischin - Knezevic, Match U.R.S.S. - Yougoslavie 1979).

é) 6..., f5 est faible : 7. d×é5, 0-0 ; 8. Cç3, C×ç3 ; 9. Dç4+, Rh3 ; 10. D×ç3 mais 6..., d5 est jouable selon Keres et Trifunovic : 7. C×é5, Fd7 ; 8. C×d7, C×d4 ! ; 9. Cé5+, ç6 ; 10. F×ç6+, C×ç6 ; 11. Cf3, 0-0 (Nemet - Trifunovic, 1963).

f) Meilleur que 8..., Cf5 ; 9. Dé4 !, g6 ; 10. Cd4 ; 11. D×d4, 0-0 ; 12. Fh6, Té8 ; 13. Cç3, ç5 ; 14. Dd2 (Gligoric-Trifunovic, Budapest 1948).

g) 9. b3, déjà joué par Geller contre Gipslis à Moscou en 1967, est considéré comme insuffisant : 9..., 0-0 ; 10. Fb2, a5 ; 11. a4, d5 ; 12. é×d6, ç×d6 ; 13. Cb-d2, Té8 ; 14. Tf-é1, Fd7 ; 15. Cç4, d5 ; 16. Cé3, Ff6. *9. ç4* est jouable : 9..., 0-0 (ou même 9..., d5) ; 10. Cç3, f6 ; 11. Fé3, f×é5 ; 12. C×é5, Ff6 ; 13. f4, Dé8 ; 14. Dd2, d6 ; 15. Cf3, Ff5 mais la variante principale reste celle du match Tarrasch - Lasker de 1908 : *9. Cç3*, 0-0 ; 10. Té1, Cç5 ; 11. Cd4, Cé6 ; 12. Fé3, C×d4 ; 13. F×d4, ç5 ; 14. Fé3, d5 ; 15. é×d6, F×d6 ; 16. Cé4, Fb7.

h) La nouveauté de Romanischin qui vise l'échange de F sur cases noires.

i) A considérer est aussi 10..., f6 ; 11. é×f6, F×f6.

j) Menaçant 14. ç4. Si 13..., f6 ; 14. ç4 !

k) L'attaque du pion d5 pose aux Noirs un réel problème, même après le départ du Cé3.

l) Peut-être valait-il mieux laisser le F-D sur la diagonale ç8-h3 (17..., Fd7) ?

m) L'avance du pion é devait être mûrement réfléchie. Il est certain que le pion é6 gêne considérablement le déploiement normal des forces noires (T noires qui ne communiquent pas entre elles, etc.) mais sa vulnérabilité paraît grande.

n) Si 19..., F×f3 ; 20. C×f3, D×é6 ; 21. D×d5 et si 19..., Fg6 ; 20. D×d5.

o) Si 20..., D×é6 ; 21. D×d5, D×d5 ; 22. ç×d5, ç5 ; 23. Ta-ç1, Tç8 ; 24. b4 !

p) Si 21..., C×é6 ; 22. Dg4 !, Ta-é8 ; 23. C×d4 (et non 22. Dd5, Ta-é8 ; 23. C×d4, Dç5 !).

q) Les Blancs ont récupéré leur pion. Le pion é6 est planté comme une écharde.

r) Si 25..., C×é6 ; 26. Ta-é1, Tf6 ; 27. Cg5, Tb6 ; 28. Dç4.

s) Menace 28. Cg5.

t) Menace 29. Ch4.

u) Tentant de se dégager en donnant un pion (si 29. Ch4, d2).

v) Si 30..., T×é6 ; 31. T×ç5, Rh8 ; 32. Tç-é5 ! Les Noirs prennent enfin le pion é6 installé depuis le dix-huitième coup.

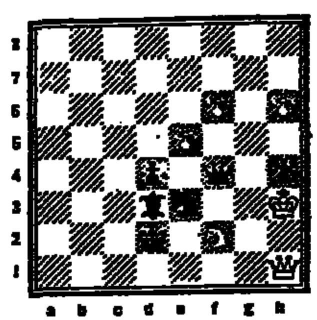
w) Cet ultime ébranlement de la position ennemie intervient comme un raffinement cruel : si 31..., ç×b4 ; 32. Cd4 et les Blancs gagnent. Si 31..., Rh8 ; 32. b×ç5, Tç6 ; 33. Cd4. Si 31..., T×b4 ; 32. D×é6+. Une jolie partie (exploitation du clouage, trois pions constituant l'âme du jeu. - 14. ç4 ; 18. é6 ; 31. b4).

SOLUTION DE L'ETUDE N° 877
V. KANTOROVIC, 1952

(Blancs : Ra7, Tf3, Pa6. Noirs : Rç7, Tb5, Pb3 et g7. Nulle.)

1. Tç3 +, Rd6 ; 2. Ra8, b2 ; 3. a7, b1 = F ! ; 4. Td3 +, Ré6 ; 5. Té3 +, Rf6 (si 5..., Té5 ; 6. Rb8 !) ; 6. Té6 +, Rg5 ; 7. Tg6 +, Rf4 ; 8. Tg4 +, Ré3 ; 9. Tg3 +, Rd4 ; 10. Td3 +, Rç5 ; 11. Tç3 +, Rb6 ; 12. Tç6 +, Ra5 ; 13. Ta6 +, Rb4 ; 14. Ta4 +, Rç5 ; 15. Tç4 +, Rd5 ; 16. Tb4 !, Rç7 ; 17. T×b1, T×b1. Nulle.

ÉTUDE
O. HERBSTMAN
(1935)



BLANCS (6) : Rh3, Dh1, Cf2, Pé5, f6, h6.

NOIRS (6) : Rd2, Df4, Cé3, Fd3, Pd4, h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 875

LE COMPTE D'HOFFMAN

La réussite de ce chelem par l'Anglais Hoffman montre comment fonctionne le « Coup en passant ». Même quand on connaît les quatre jeux, ce chelem n'est pas facile.

Nord : ♠ 10 9 8 7 4 ; ♥ A 5 ; ♦ R ; ♣ 10 8 6 3 2
Ouest : ♠ A R 3 ; ♥ R V 10 9 8 3 ; ♦ 5 2 ; ♣ D 7
Est : ♠ D V 6 5 2 ; ♥ — ; ♦ D V 9 8 7 6 3 ; ♣ 9
Sud : ♠ — ; ♥ D 7 6 4 2 ; ♦ A 10 4 ; ♣ A R V 5 4

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud Hoffman	Ouest X...	Nord Hackett	Est Y...
1 ♥	passe	1 ♠	2 ♦
3 ♣	3 ♦	5 ♣	5 ♦
6 ♣	contre	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de carreau, le déclarant a pris avec le roi et a tiré l'as de trèfle (Ouest fournissant le 7 et Est le 9 sec). Sud a ensuite réalisé l'as de carreau (le mort défaussant le 5 de cœur), puis il a joué le 2 de cœur pour l'as du mort sur lequel Est a jeté un carreau. *Comment Hoffman, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre *toute* défense ?

Réponse :

Le déclarant a coupé trois fois pique et deux fois cœur en prenant bien soin de ne pas donner un second coup d'atout. Après la coupe du troisième pique avec le valet de trèfle, la situation était :

Nord : ♠ 10 9 ; ♣ 10 6
Ouest : ♥ R V 10 ; ♣ D
Sud : ♥ D 7 ; ♦ 10 ; ♣ R

Sud a alors joué le 10 de carreau : si Ouest coupe avec la dame de trèfle, le déclarant fera le reste en double coupe. Ouest a donc jeté un cœur, et le déclarant a coupé le 10 de carreau avec le 6 de trèfle, puis le 10 de pique avec le roi de trèfle. Enfin il a rejoué cœur pour faire en coupe *le dernier atout du mort (le 10 de trèfle)*, bien que Ouest ait encore la dame d'atout...

L'étonnant sauvetage

Il est rare de déclarer le grand chelem pour enlever le petit chelem qui a été surcontré par le partenaire. C'est pourtant ce qui est arrivé à l'Américain David Wilder il y a de nombreuses années. Et le miracle s'est accompli !

Nord : ♠ D 3 ; ♥ R D V 9 7 5 3 ; ♦ 7 ; ♣ V 5 3
Ouest : ♠ R 10 7 ; ♥ 10 ; ♦ R 10 6 5 ; ♣ R 10 9 8 7
Est : ♠ V 9 8 5 2 ; ♥ 8 4 2 ; ♦ 4 3 2 ; ♣ 4 2
Sud : ♠ A 6 4 ; ♥ A 6 ; ♦ A D V 9 8 ; ♣ A D 6

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♦	passe	2 ♥	passe
2 SA	passe	4 SA	passe
5 SA	passe	6 SA	passe
passe	contre	surc.	passe
7 SA	contre	passe	passe...

Ouest ayant fait l'entame désastreuse du 10 de trèfle, *comment Wilder a-t-il joué* pour gagner le GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

David Wilder a-t-il eu peur d'une chute sévère et a-t-il préféré jouer à un palier plus élevé, mais sans surcontre ? C'est possible, mais une telle politique est, presque toujours, un mauvais calcul. C'est la stratégie de Gribouille qui se jette à l'eau pour être moins mouillé ! Elle ne serait valable que si on avait la certitude de chuter très lourdement, or Sud n'avait aucune raison de rougir de sa main.

On notera, d'autre part, la réponse de « 5 SA » sur le Blacwood de Nord. Sud ne savait certainement pas que *la réponse, avec quatre as, était « 5 ♣ »*, la même que s'il n'avait pas d'as.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 126

PIÈGE PAR L'ALTERNATIVE

Championnat des Pays-Bas, 1980.
Blancs : H. WIERSMA
Noirs : J.P. HOOYBERG
Ouverture : ROOZENBURG

1. 33-29	17-22 (a)	24. 42-37!! (o)	17×19
2. 39-33	11-17	25. 26×17 (p)	11×22
3. 44-39	6-11 (b)	26. 24-20	14×34
4. 50-44	1-6	27. 38-33	50×28 (q)
5. 31-26	16-21 (c)	28. 32×5!! (r)	13-18
6. 32-28	19-23	29. 5-32	8-12 (s)
7. 28×19	14×23 (d)	30. 43-39	34×43
8. 35-30	10-14 (e)	31. 48×39	6-11! (t)
9. 30-24	21-27 (f)	32. 37-31*! (u)	11-16
10. 37-31 (g)	23-28	33. 31-27	22×31
11. 42-37	5-10	34. 36×27	12-17! (v)
12. 34-30! (h)	20-25* (i)	35. 32-19	15-20
13. 40-34	11-16	36. 45-40	18-22 (w)
14. 44-40 (j)	7-11	37. 27×18	17-22
15. 47-42	16-21	38. 18×27	3-8
16. 49-44	2-7	39. 19×11	16×7 (x)
17. 37-32! (k)	28×37	40. 40-34	9-13
18. 41×32	18-23	41. 27-22! (y)	7-12
19. 29-18	12×23	42. 46-41	13-19
20. 40-35!! (l)	23-29 (m)	43. 39-33	4-9
21. 34×23	25×34	44. 39-29	Abandon (z)
22. 39×30	22-28		
23. 31×22!! (n)	28×50		

NOTES

a) Réplique que l'on ne trouve dans aucune des parties choisies dans le cadre de ces chroniques, mais qui cependant a été retenue dans de récentes compétitions au sommet (Sijbrands-Letchinski, tournoi international d'Amsterdam, 1977, Rats-Korchov, championnat d'U.R.S.S., 1979, Wiersma-Gantwarg, match mondial de 1979).

b) 3... (19-23) ; 4. 32-28 (23×32) ; 5. 38×27 (13-19) ; 6. 42-38 (19-24) ; 7. 47-42 (14-19) ; 8. 34-30 (10-14) ; 9. 30-25 interdisant (4-10 ?) livrant le coup de dame sur une application du thème du coup parallèle présentant deux principales caractéristiques :

— Au premier temps de la combinaison, les Noirs peuvent prendre de deux manières différentes par l'un des deux pions placés parallèlement l'un par rapport à l'autre ;

— Les deux parcours du pion blanc allant à dame sont, sur une section de ces parcours, parallèles.

Après 9... (4-10 ?) donc 10. 29-23 (18×29 b1) ; 11. 27×18 (12×23) ; 12. 35-30 (24×44) ; 13. 33×4 (44×33) ; 14. 38×18 (3-9) ; 15. 4×13 (8×19), B+1.

b1) 10... (19×28) [la seconde façon de prendre] ; 11. 31-26 (22×31) ; 12. 33×4, etc. B+.

c) Fin du jeu symétrique, comme dans la huitième partie du match mondial Wiersma - Gantwarg de 1979.

d) Match mondial Wiersma-Gantwarg : 7... (13×24) ; 8. 37-32 (14-19) ; 9. 41-37 (9-13) ; 10. 34-30 (20-25) et non 10... (21-27) ; 11. 32×21 (22-28) ; 12. 33×22 (18×16) ; 13. 30-25 !, etc., B+2 dans cet exemple pratique mais hypothèse d'école évidemment dans un tel match.

e) Comment parvenir à une combinaison bien connue des mordus : 8... (21-27) ; 9. 30-25 (11-16) ; 10. 25×14 (9×20) ; 11. 40-35 interdisant (4-9 ?), les Blancs damant en six temps : 12. 33-28 (22×24) ; 13. 34-29 (23×34) [si (24×33) résultat identique] ; 14. 39×19 (13×24) ; 15. 26-21 (17×26) ; 16. 37-31 (26×37) ; 17. 42×4 !, + radical.

f) Ou 9... (23-28) [Rats-Korchov, championnat d'U.R.S.S., 1979].

g) Enchaînement usuel dans les tendances modernes, l'attaque 37-32 étant moins bonne, les Noirs continuant soit par (11-16) avec installation d'un nouveau pion taquin à 27, soit par le deux pour deux 22-28 précédant en fait un échange aux suites hasardeuses pour les Blancs.

h) La première sérieuse alerte : menace de clouer l'aile droite par 30-25 et interdit : h1) 12... (18-23 ?) ; 13. 29×18 (12×23 h'1) ; 14. 37-32, etc., les Blancs damant à la case 1 et +. h'1) 13... (20×29) ; 14. 33×24 (12×23) ; 15. 37-32, etc., B+.

h2) 12... (14-19 ??) ; 13. 30-25 (19×30) ; 14. 25×5, +.

i) Coup positionnel forcé pour les raisons vues ci-dessus et aussi... parce que les Noirs perdraient le pion sur 12... (13-19 ?) ; 13. 24×13 (8×19) ; 14. 29-23 ! (18×29) ; 15. 33×13 (9×18) ; 16. 30-24 (20×29) ; 17. 38-32 (27×38) ; 18. 43×34, B+1.

j) Meilleur que 14. 45-40 qui affaiblirait les Blancs dans le tric-trac.

k) Le plus fort pour tenter de neutraliser les Noirs sur leur aile droite. A noter que 14. 40-35 ? livrerait un coup de dame à 47 après une rafle de cinq pions ! 14... (27-32 !) ; 15. 38×16 (18-23) ; 16. 29×27 (14-20) [la mise à profit d'un temps de repos] ; 17. 33 × 22 (20×47 !), N+ sur le thème majeur du double-bis (deux sacrifices consécutifs de deux pions).

l) Après cet échange, le champion du monde tend un piège étourdissant par la profondeur de vision qu'il suppose (douze temps au moins) et par l'effet de surprise que constitue l'existence d'une alternative.

m) Croyant gagner le pion, les Noirs tombent dans le piège.

n) Quel effet de surprise ! Les Noirs supposaient bien sûr que le champion du monde prendrait par 23. 33×22 (27×20) et N+1 alors. Mais les Noirs n'ont pas cru à l'alternative.

o) Le boomerang en germe après une autre application du double-bis.

p) Va créer une butée (autre thème).

q) La dame vient buter sur un pion de son propre camp.

r) Un coup droit et autre thème encore pour ponctuer ce cyclone au-delà duquel est allée la profondeur de vision de Wiersma.

s) Dans cette position, et si le trait était aux Noirs, la dame serait prise : (22-28) 32×40 (18-23) 40×18 (12×23), égalité numérique avec la nulle possible.

t) Menaçant de (22-27), etc, prise de la dame et N+1.

Par ailleurs, le coup du texte interdit :

t1) 32. 32-16 (18-23) et ce coup semble le plus fort, les Noirs venant au centre et s'opposant au déplacement de la dame sur la diagonale 16 à 49 à cause de (22-27), F+1 et un flirt avec le gain, même contre le champion du monde.

t2) 32. 32-38... (22-27), etc., N+1.

t3) 32. 32-19 (22-27) assure au moins la nulle dans toutes les variantes. Deux exemples seulement :

t'3) 33. 19-28 (27-32) ; 34. 28×6 (32×41) ; 35. 46×37 m (12-1 m) ; 36. 6×13 (9×18), etc.

t"3) 33. 37-32 (27×38) ; 34. 19-24 (38-43!) ; 35. 39×48 (3-8) ; 36. 24×2 (11-16) ; 37. 2×11 (16×7), N+1 encore.

u) Le seul.

v) Elargit le jeu avec le désir, peut-être, d'attaquer le pion à 27.

w) Sans doute pour ne pas être pris à la pendule.

x) Mais B + 1.

y) Exploitant la faiblesse des Noirs sur leur aile droite.

z) Après une magnifique résistance contre le champion du monde.

PROBLÈME
E. CONDEMI (Italie)
(1973)

Les Blancs jouent et gagnent en cinq temps.

• SOLUTION COMPLETE : 29-23! [une finesse dans ce mécanisme simple] (19×28*) 30-24! (16×27) 48-43 (38×49) 26-21 (49×19) 21×31, + [application du thème du coup renversé].

JEAN CHAZE.

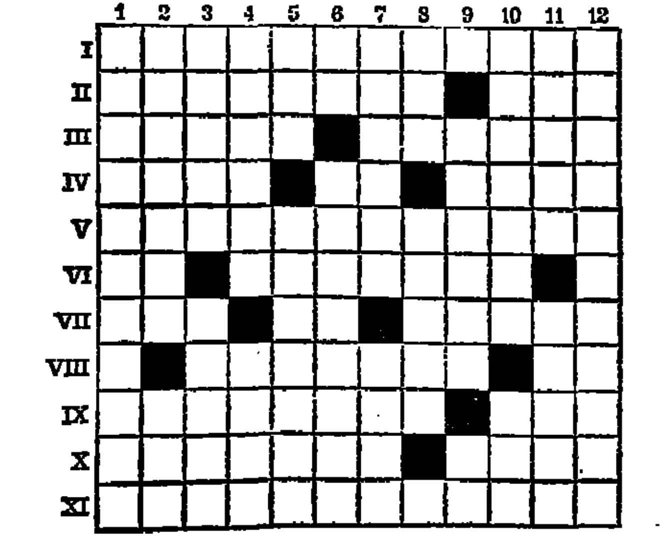
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 106

Horizontalement

I. Là où les orfèvres sont censés porter la jupe. — II. Grisâtre en général ; Ne se conçoit pas sans bouche. — III. Et même ; Pressent. — IV. Capitale ; Possessif inversé ; Où c'est avant ou c'est plutôt vers le bas, selon l'accentuation. — V. Peut-on alors les définir ? — VI. Ile ; Astronomique. — VII. Sigle ouvrier ; Personnel ; Troua. — VIII. Sauvé des eaux ; En robe. — IX. Entrepris ; Ou c'est tout petit, ou c'est beaucoup. — X. Curiosités ; De gauche, du centre ou de droite. — XI. Aboutissent au même résultat que celui qui fut constaté la semaine dernière à la même place.



Verticalement

1. Nécessaire pour réussir. — 2. Chapelets de légumes ; Sigle révolutionnaire. — 3. Alsacienne ; A la mère. — 4. Il en faut plusieurs pour la corde ; Non seulement elle est tuée mais elle est en outre dépecée. — 5. De la terre ou du vin ; Où ils sont attirés ou ils attirent. — 6. Un ; Tristes chambres, funèbres chapelles. — 7. Sans courant ; On n'a plus à s'en faire pour lui. — 8. Préfixe rétro ; Préfixe rétro. — 9. A rames, à voiles ou à moteur ; Note. — 10. Impériale ; Russe volant. — 11. Cervidé ; Propulseur. — 12. Certaines définitions peuvent l'être ou le paraître.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 105

Horizontalement

I. Bimbeloterie. — II. Adulte ; Ruent. — III. Ne ; Ui ; Pister. — IV. Laitages ; R.D.A. — V. Illégal ; Coin. — VI. Irénée ; Tg. — VII. Usé ; Steppe. — VIII. Sont ; Inanité. — IX. Assolent ; Tau. — X. Ri ; Toréadors. — XI. Dépoussiérée.

Verticalement

1. Banlieusard. — 2. Idéal ; Sosie. — 3. Mu ; Iliens. — 4. Bluter, Toto. — 5. Etiages, Lou. — 6. Le ; Gantiers. — 7. Peléennes. — 8. Tris ; Epatai. — 9. Eus ; Pn ; De. — 10. Rétro ; Bitor. — 11. Inédit ; Tare. — 12. Etrangleuse.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 106

Horizontalement

1. AEIOUNP. — 2. ACINOPT (+ 3). — 3. IOORSTT. — 4. AEIMNQSU. — 5. AEIOPRR. — 6. DEEINSU (+ 3). — 7. AEEIRTT (+ 3). — 8. AEEEIMNR (+ 2). — 9. AACJOSU. — 10. ABEISUV. — 11. EEQRSTUU (+ 4). — 12. AEGIPRU (+ 1). — 13. AAIIRTT (+ 2). — 14. BEOSSRU (+ 2).

Verticalement

15. EEEINPRS (+ 2). — 16. CEIINTU — 17. AAHMRSS. — 18. ANORRSV. — 19. ABEEJNSU. 20. AEIORST (+ 5). — 21. BEEQRSUU. — 22. EIINORS (+ 2). — 23. AACEQTU. — 24. ABNORTUU. — 25. DIIIMPR. — 26. EIINSTU. — 27. EEIMNR. — 28. EEINNRT (+ 2). — 29. AEEIRRT (+ 5). — 30. ACEEEIPRR.

Solution du n° 105

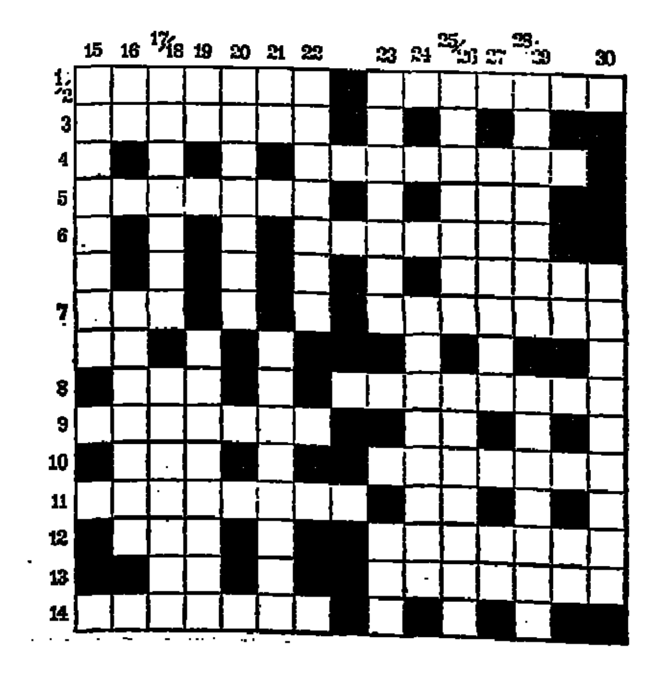
Horizontalement

1. CLINFOC. — 2. HARPAIL. — 3. ICAQUIER. — 4. TRAJETS. — 5. EVADANT. — 6. ERBIUMS (BRUIMES). — 7. MANSARDE (DAMNERAS, MANDERAS, RAMENDAS). — 8. ATTISER (ARTISTE, ATTIRES, RATTITES, RESTAIT, STERAIT, TARITES, TERSAIT, TIRATES, TRAITES, TRIATES). — 9. CAPITAN. — 10. RUPESTRE (PRETEURS, PRETURES). — 11. NEVROSE (RENOVES). — 12. ISOGONE.

Verticalement

13. COTIDAL. — 14. OMICRON. — 15. SALAIRE (ALAIRES, LAIERAS, REALISA, RESALAI, SALARIE, SALERAI). — 16. ICARIEN. — 17. VOUSSOIR. — 18. FIENTAT (FEINTAT). — 19. OCTAEDRE. — 20. AERODYNE. — 21. HUMECTAI. — 22. URETERES (TERREUSE). — 23. PROEDRES. — 24. GESTAPO (PAGEOTS, POSTAGE, POTAGES). — 25. ICELLES (CILLEES). — 26. LARAIRE (RALERAI). — 27. SURNAGE (NAGEURS, NARGUES).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(★) Jeu déposé

Le Monde

culture

FESTIVALS

Les réjouissances de la Côte d'Opale

Berck, Merlimont, Cucq-Trépied-Stella, Le Touquet, Etaples, Hardelot, *Le* Portel, Boulogne, Vimereux, Audresselles, Sangatte-Blériot, Calais, sans oublier Montreuil qui, celle-là, ne jouxte pas immédiatement la mer : soit les treize villes où, cette année encore, et depuis le 4 juillet, s'est « étalé » le Festival de la Côte d'Opale organisé par l'Office culturel de la région Nord-Pas-de-Calais. Treize municipalités qui, à des titres divers et dans des proportions inégales, ont prêté leur concours à cette opération d'animation d'un littoral que seuls ceux qui l'habitent ou savent l'aimer connaissent.

Festival « étalé », on l'a déjà dit (*le Monde* du 23 juillet), festival éclaté, devrait-on dire, tant *son* programme fourni est composite.

Ce vendredi 15 août, le guitariste Paco di Lucia propose son flamenco-jazz à Hardelot, et le 17 août, pour la clôture, il y a un grand feu d'artifice à Berck. Car, depuis un an ou deux, depuis que le doute général tourne un peu à la morosité, on présente beaucoup au public de ces feux d'artifice édulcorés, « artistiques ». L'effet pyrotechnique tend à être reconsidéré... récupéré par les dispenseurs de culture les 14 juillet 1980, toute affaire de bicentenaire mise à part, ont eu du panache avec leurs feux à thèmes et leurs feux en musique. La demande existe *désormais* ; il y a des groupes qui se spécialisent dans le feu-finition. Faute de ne plus pouvoir faire du théâtre, on aménage des fêtes pour les yeux et les oreilles. On en met plein la vue, sans avoir à dire trop de choses... cela correspond bien au folklore ambiant de cette fin de septennat.

En matière de théâtre, le Festival de la Côte d'Opale a surtout proposé des animations, du cirque, des parades de rue, des spectales pour enfants. La seule production commandée spécialement et donnée en création, *la Chasse au Snark*, était également adaptée pour des tréteaux de plein air modestes par une troupe de la région, Tertous et Cie. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le poème surréel de Lewis Caroll a pâti du traitement ou plutôt de l'absence de traitement. Les gens du Tertous ignorent les ficelles de la *commedia dell'arte*. Ils se démènent et se déguisent avec générosité, mais jouent faux. Même leur musique de parade, style orphéon, ne sonne pas juste.

A Montreuil, cependant, les navigations imaginaires sur toit d'estafette et la course à l'animal chimérique ont plu aux enfants et à leurs parents.

Les doigts agiles de Claude Barthélémy

En revanche, du côté du jazz et du rock et de la chanson, le Festival de la Côte d'Opale peut se targuer d'un bel effort. C'est dans un village de vacances familiales, à Sangatte-Blériot, au bout d'un chemin menant dans les dunes grises, que Claude Barthélemy, notamment, a transformé toute une soirée en parfait bonheur. Dans le milieu des connaisseurs on l'appelle déjà « Fast Hand » — main rapide, — ce guitariste de vingt-trois ans qui est entré dans le jazz comme d'autres, de tous leurs efforts, découvrirent l'Amérique. Et le surnom lui va bien, au gamin poussé en herbe, avec sa tête de naïf tendre au sourire sans illusions. Question d'époque, là encore : il y a un visage 1980, et les musiciens de son style n'affectent plus l'allure négligée.

Claude Barthélemy joue en chemise blanche et cravate, sans veston, qu'on se rassure, et chaussé de tennis, bien sûr. La dégaine a son importance quand par exemple, entre deux morceaux de virtuose, il disparaît des décibels pour revenir par le fond de la salle portant en bandoulière une guitare non électrique sur laquelle il joue trois petites notes timides — des bruits oubliés — pour annoncer : « *J'ai vu de la lumière, alors je suis entré* », le titre de l'air qu'il reprend crescendo aussitôt remonté sur scène. On pourrait aussi le baptiser « doigts agiles », ce fervent connaisseur de Bela Bartok qui se réfère également à Coltrane et à Jimi Hendrix. Se référer ne signifie pas imiter ni plagier. Simplement, il part de ces musiques-là, Claude Barthélemy ; *ensuite, il fait son propre chemin.* Et comme il a été découvert par Michel Portal et remarqué par le compositeur Vinko Globokar, il ne prend pas les plus mauvaises voies.

Il a choisi l'éclectisme, il mélange tout — le tango, la valse musette, la mélodie simplette, — il saute du jazz pur et dur à la variation sur un thème classique, et ça prend. Ça marche. Ça grimpe. S'il était jardinier, Barthélemy aurait... les doigts verts. Guitariste d'un jazz véloce, il a, en tout cas, de l'humour et le communiqué à son pianiste, Miko Nissim, et au batteur qu'il a choisi, Jacques Mahieux, l'inventif. A Sangatte-Blériot, le public, visiblement peu coutumier du genre, a rappelé et rappelé ce trio, que l'on peut écouter (sans cravate) à la Cour des Miracles, jusqu'au 19 août.

MATHILDE LA BARDONNIE.

PETITES NOUVELLES

■ M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a annoncé le 13 août, à l'occasion de la clôture des dixièmes *Choralies de Vaison-la-Romaine*, la mise en place, probablement dès 1981, d'une ou de plusieurs écoles de musique fondées sur le chant choral et la création, dans deux ou trois régions de France, de chorales régionales amateurs de haut niveau. dicats.

■ La Maison des arts et loisirs de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) consacre au cinéma des pays de l'Est ses quatorzièmes Journées internationales du cinéma, qui auront lieu du samedi 16 au samedi 23 août. Des réalisations hongroises, polonaises, tchécoslovaques et soviétiques y seront présentées en version originale sous-titrées en français. Parmi celles-ci figurent notamment : « Camouflage », de Kryzstof Zanussi (Pologne) ; « Sans anesthésie », d'Andrej Wajda (Pologne) ; « Vive les fantômes ! » d'Oldrich Lipsky (Tchécoslovaquie) ; « Rhapsodie hongroise », de Miklos Jancso (Hongrie) ; « Elle deux », de Marta Meszaros (Hongrie) ; « Esclave de l'amour », de Nikita Mikhalov (U.R.S.S.), et Andrei Roublev », de Gueorgui Daniela (U.R.S.S.). Pour toutes informations, s'adresser à la Maison des arts et loisirs, avenue d'Evian, 74200 Thonon-les-Bains, tél. (50) 71-39-47.

PATRIMOINE

Itinéraire de Paris à Menton

(Suite de la première page.)

Après ces journées d'idylle lamartinienne, le choc en passant à Lyon est plutôt rude (d'autant que la cuisine jadis si vantée y est, comme on dit outre-Atlantique, « *on his last foot* »). Les erreurs monumentales des dernières décennies prennent, à Lyon, un aspect presque comique et ce n'est jamais sans des sentiments mêlés de stupeur et de rage que l'on contemple, devant la gare, l'invraisemblable bidule qui a détruit un des meilleurs ensembles du dix-neuvième siècle et dont l'utilité paraît rigoureusement nulle, même si on l'évalue à l'aune du plus sauvage urbanisme circulatoire.

Pour faire bonne mesure et achever la bête, c'est-à-dire la charmante gare de Perrache, on a récemment imaginé d'y enfourner une sorte de tunnel, de passage piétonnier qui en crève la façade aussi férocement que le pieu planté par Ulysse dans l'œil du Cyclope. Sans parler même de ce qui attend la gare de Lyon, les gares en ont vu ou ont failli en voir de *belles ces dernières années : la gare* de Limoges gentiment transformée en sépulcre mal blanchi ; la gare Saint-Lazare, dont un des plus spirituels projets de l'APUR voulait faire jaillir un ensemble de passerelles métalliques chutant rue du Havre et rue de la Pépinière.

Mais à Lyon, c'est vraiment le bouquet, le grand malade hérissé de canules d'électrodes et de goutte-à-goutte. Le président de la République a dit que le but de l'année du patrimoine (quelle scie !) était de rendre les Français conscients de la valeur de celui-ci. Ce n'est pas aux Français que ce discours devrait s'adresser. Mais aux maires, aux hommes politiques, aux administrateurs, aux publicains et aux architectes, même si, dans les deux derniers cas, on ne voit pas qu'il ait grande chance d'être entendu.

Fuyons, réfugions-nous dans des *pensées éternelles, cherchons une* ville où l'on puisse encore voir « *surgir du fond des eaux le regret souriant* ». Elle est là, elle nous tend les bras. En passant par Ambert, le somptueux Livradois, La Chaise-Dieu, nous y sommes : c'est au milieu de ses verveines, de ses « dykes », de ses rochers basaltiques, Le Puy.

Respect sincère ou contrainte imposée par la nature du relief, le dix-neuvième siècle, qui ne fut pas toujours aussi doux, a traité la capitale du Velay et de la Vierge noire avec une considération particulière. Il l'a dotée de tous les équipements de rigueur (préfecture, théâtre, musée, palais de justice), y ajoutant même un fort beau jardin, mais il les a disposés de façon assez harmonieuse dans la ville basse, laissant intacte la ville haute, qui est la ville historique et que l'on appelle la ville sainte.

Assise n'a pas plus de force, de rude, altière et presque sauvage originalité, de dédain de plaire au premier regard, de certitude de laisser une ineffaçable empreinte. Il faut faire la promenade lorsque la chaleur est tombée et que sortent les chats, gravir lentement les rues qui de la place du Martoret mènent à la *façade presque effrayante d'austérité* de la cathédrale, au noir triomphe de son architecture, la plus savante peut-être et paradoxale du douzième siècle.

Pierre Vaneau, sculpteur du dix-septième siècle

Quelques dentellières, des vieilles dames très *gentilles et promptes* à la causette, y manient encore « *le petit fuseau qui babille et sautille sur le carreau* », comme disait une de leurs chansons. Partout de hauts murs, un silence de couvent, des églises qui, presque toutes, abritent des trésors, ainsi celle des jésuites avec son extraordinaire ensemble de *rétables en bois doré. Et cette année*, dans le baptistère Saint-Jean, une très agréable surprise : l'exposition Pierre Vaneau, un artiste du cru, qui est un des plus vigoureux sculpteurs du dix-septième siècle.

Comme son presque contemporain, le peintre Guy François, auquel Le Puy consacra une exposition en 1974, *Pierre Vaneau est une de ces* personnalités énigmatiques qui eurent une carrière toute provinciale et dont il est très difficile de reconstituer la biographie, plus encore d'analyser la formation.

Fils d'un maître menuisier, il est né en 1653 à Montpellier. C'est là sans doute qu'il fut remarqué par *l'évêque du Puy, Armand de Béthune* (le petit neveu de Sully), mécène fort éclairé et fastueux qui le prit à son service et le fit travailler pour les congrégations religieuses et les églises du diocèse jusqu'à sa mort, survenue en 1694. Est-il allé en Flandre, en Italie ? Les recherches très approfondies des auteurs du *catalogue n'ont pu l'établir, et cela* paraît d'ailleurs peu probable tant on a l'impression d'une personnalité autonome, de tradition artisanale (il ne sculpte que le bois) mais d'admirable *pratique* et d'un talent *si élevé*, si complet, que l'on se demande à partir de quelle information il a pu intégrer les découvertes de la grande sculpture baroque, leur donner un relief parfois si curieusement sophistiqué.

L'exposition nous montre quelques-uns des panneaux qui décoraient le *monument funéraire du roi de Pologne*, Jean Sobieski *(la Défaite de l'islam)*, d'extraordinaires bas-reliefs *(la Mise au tombeau, la Visitation)* conservés dans les églises du Puy et de la région, une série d'angelots musiciens et d'anges porte-flambeaux que l'on peut presque comparer aux plus belles réussites de Bernin.

On *n'imagine rien de plus fort*, de plus dense et expressif dans le détail des visages, des draperies, des natures mortes, et, si les statues du Reliquaire des martyrs de la légion thébaine sont d'un accend plus provincial, mais combien savoureux, les parties de la châsse de la cathédrale, de son buffet d'orgues et de celui (étourdissant) de l'abbatiale de La Chaise-Dieu que l'on peut attribuer à Pierre Vaneau font de lui l'un des plus beaux sculpteurs du dix-septième siècle.

Donc, visite indispensable, d'autant qu'il y a au Puy un bon hôtel, agrémenté d'un restaurant à prix doux où la truite est vraisemblable et *la salade de lentilles servie comme* elle doit l'être. Mais Le Puy n'était qu'une étape dans un voyage dont le but était Menton et sa Biennale.

Sous le signe de la Méditerranée

La Biennale de Menton, qui se tient dans le charmant palais de l'Europe, *est placée, cette année, sous la* signe de la Méditerranée. La grande salle est consacrée à quatre artistes catalans : Grau-Garriga, avec ses étranges trophées et harnais de laines et chiffons bourrus, Miro, très richement représenté, Saura et Tapiès, de façon plus succincte mais avec un bel accrochage, surtout dans le cas de Tapiès, dont les cordages et les sables tiennent le mur comme des ex-voto de barques retournées au silence des eaux.

Une autre salle, la meilleure de l'exposition à notre goût, est consacrée à l'Italie. Des huiles et des estampes de Cremonini y voisinent avec un grand mural d'Emilio Tadini de sujet fort énigmatique mais d'une remarquable autorité de rythme et de composition, cependant que les funèbres portes de Gianfranco Pardi, intitulées « *poeticamente abita l'uomo* » (tu parles !), contrastent comme l'amertume du soir et les petits pas mouillés de l'aube avec le lyrisme à la fois ingénu et très contrôlé d'un triptyque de Coloretti, où la répétition d'un motif floral écrit l'un des vers les plus simples et beaux de Léopardi.

Voici encore, pour les Français qui ont vécu ou travaillent dans le Midi, un bel ensemble de César, des toiles de Jean Leppien, un des plus valeureux vétérans du Bauhaus. Trois peintres de Roquebrune qui furent *entre les deux guerres les amis de* Gide : Simon Bussy, fort spirituel portraitiste, le robuste Vanden Eeckhoudt et sa fille Zoum Walter, dont les paysages de toits et d'arbres ont beaucoup de charme.

Et, pour finir, l'écho d'une des plus intéressantes initiatives culturelles de ces dernières années. *Nîmes en est le théâtre et les auteurs* en sont trois collectionneurs de la région, dont deux artistes, Alain Clément et Claude Viallat. Ils offrent leur collection à la ville pour vingt ans, celle-ci se chargeant des frais d'exposition et devenant propriétaire du tiers des œuvres au bout de cinq ans. Queles œuvres ? Elles relèvent de ces mouvements dans lesquels il n'est pas impossible de se perdre ni indispensable de se retrouver, qui se noment les Nouveaux Réalistes, Fluxus, Supports/Surfaces, Texstruction.

Qu'importe ? Les peintres valent mieux que ce qu'ils écrivent ou lisent, et il y a là, autour d'un merveilleux tressage de Rouan, des œuvres remarquables de Vincent Bioulès (un vrai peintre), de Serge Faucher, de Claude Rutault, de Gérard Duchêne, dont le talent m'a ébloui. Longue vie à la Fondation d'art moderne de Nîmes !

ANDRÉ FERMIGIER.

MUSÉES

Grève aux monuments historiques

La plupart des monuments historiques parisiens sont fermés au public pendant le week-end du 15 août, à la suite d'une grève déclenchée par le syndicat C.G.T. des gardiens, afin d'obtenir deux jours de repos hebdomadaires, si possible consécutifs, dont deux dimanches par mois. C'est pour des raisons analogues qu'en mai dernier les gardiens des musées nationaux s'étaient mis en grève pendant une quinzaine de jours, et n'avaient interrompu leur mouvement qu'après avoir obtenu en partie satisfaction.

La Direction du patrimoine au ministère de la culture, dont dépendent les personnels de surveillance des monuments historiques, indiquait le 14 août que l'Arc de triomphe, les tours de Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, la basilique Saint-Denis, la Conciergerie et le château de Vincennes seraient fermés les 15, 16 et 17 août, mais que le Panthéon où le syndicat F.O., majoritaire, ne s'est pas associé à la grève, pourrait être ouvert.

La grande misère

Vinci, Rembrandt, Rubens ont bien de la chance. Louis XIV, lui, est déjà plus menacé. Quant à Carpaccio, il risque gros... dans les musées d'Ile-de-France. Il est de plus en plus difficile de visiter le musée du Louvre, le palais de Versailles et certains petits musées qui, comme Jacquemard-André, souffrent d'un cruel manque de personnel. Pas assez de gardiens pour assurer le fonctionnement normal des grands musées nationaux et la sécurité des autres. Au lieu d'augmenter les effectifs, les directeurs sont tristement obligés de fermer des salles ou de réduire le nombre des heures d'ouverture.

Alors qu'il accueille chaque année plus de trois millions de visiteurs, le musée du Louvre ne peut, le samedi et le dimanche, jour des plus fortes affluences, ouvrir au public la totalité de ses salles. Certes, il est possible de voir chaque jour le portrait de la Joconde, le contraire serait sacrilège, mais les salles des antiquités orientales, assyriennes ou mésopotamiennes, celles des antiquités égyptiennes ou encore les salles du pavillon de Flore, où sont réunies les sculptures, sont interdites au public.

Les raisons de ces fermetures surprenantes ne sont pas secrètes : l'ouverture permanente des cent quatre-vingt-huit salles, couloirs et galeries du palais du Louvre nécessite un minimum de cent soixante-seize gardiens. Mais, bien que le musée dispose de deux cent quatre-vingts gardiens de jour, il ne peut plus compter que sur cent vingt à cent quarante gardiens au moment du week-end.

Alors, on ferme de petites parties de musée, par roulement. Il n'est possible de voir la totalité des collections du Louvre que le lundi et le mercredi et, encore, faut-il qu'il n'y ait pas de défaillance imprévue...

Cette situation est devenue très grave en juin dernier après le mouvement de grève du personnel des musées nationaux. Les syndicats ont alors obtenu le droit de disposer de deux dimanches de repos par mois, mesure qui n'a été compensée par aucune embauche. Aujourd'hui, le musée du Louvre aurait pourtant besoin de quatre-vingts gardiens supplémentaires. Tant pis pour la Mésopotamie...

Le palais de Versailles n'est pas mieux loti. La pauvreté de ses effectifs ne lui permet pas d'ouvrir toutes les salles. En comptant le personnel des Trianons, le nombre des gardiens est de cent soixante et un. On estime au château qu'il en faudrait bien cent de plus pour que le public puisse visiter normalement les diverses salles. Ainsi, le musée de l'histoire de France est théoriquement fermé le samedi et le dimanche. Mais, pratiquement, les responsables sont obligés de le fermer presque tous les jours. Comme au Louvre, le week-end est fatal aux salles secondaires. On ne peut plus visiter que les grands appartements du roi et de la reine. La galerie des Glaces et les Trianons. On organise en outre quelques visites de groupe de l'opéra royal et des appartements privés. Finalement, le public ne voit presque rien du château.

Un vol en plein jour

La situation dans les autres musées nationaux est plus satisfaisante. Leurs collections n'ont évidemment pas la richesse des deux « monstres » que sont le Louvre et Versailles. Trois petits musées ont malgré tout d esérieuses difficultés. Il s'agit de Jacquemart-André, de Marmottan et de la maison de Monet à Giverny.

Ils dépendent tous les trois de l'Institut et paraissent rencontrer de sérieuses difficultés de gardiennage. Il y a un peu plus d'un mois, un vol a en effet été commis, en plein milieu de la journée, au musée Jacquemart-André. Trente-huit objets d'une valeur de 10 millions de francs environ disparaissaient du musée au nez et à la barbe des gardiens et malgré un circuit de surveillance. Ce vol a été possible à cause d'un manque cruel de personnel. Le chancelier de l'Institut, M. Edouard Bonnefous, a décidé de remédier rapidement à cette situation. Chacun s'accorde à penser qu'il est urgent d'embaucher de nouveaux gardiens.

OLIVIER SCHMITT.

CINÉMA

« EXTASE » de Gustav Machaty

Faut-il recevoir *Extase*, film autrichien du cinéaste tchèque Gustav Machaty, comme un document d'époque, sur l'époque (1932), sur le pouvoir de suggestion érotique, donc, corollairement, de frustration alors autorisé par le cinéma ? Faut-il, poussant plus loin l'investi*gation, y chercher à tout prix une* vérité en soi du septième art, de l'écriture cinématographique ? La première hypothèse semble aujourd'hui la seule défendable.

A *défaut du générique original*, d'un générique complet, nous devons croire l'historien Georges Sadoul *sur parole quand il affirme que le* poète tchèque Vitezslav Nezval a participé au scénario. Une jeune femme objet, juste mariée à un bourgeois à monocle incapable de consommer la nuit de noce, s'ébat comme un jeune animal en pleine nature, se laisse surprendre nue, au bain, par un bel étalon blond, contremaître sur un chantier voisin. Eva, la femme, s'abandonne un peu plus tard à son timide séducteur. Le mari, accablé, n'a plus qu'à se suicider, la jeune repart comme si de rien n'était vers Berlin (dans la version en langue allemande qui nous est proposée).

∴

Tel qu'on peut le voir aujourd'hui sur l'écran d'un cinéma de Saint-Germain-des-Prés, *Extase*, avec l'accompagnement ininterrompu de la musiquette délicieusement *Schmaltz* d'un spécialiste du genre, Giuseppe Becce, est surtout une curiosité, ce que Susan Sontag, avec son goût de l'exotisme culturel, appellerait un ouvrage *camp*, tout à fait rétro, sur les us et coutumes d'un monde qui nous paraît à des années-lumière. Monde, de tout les interdits, où *Ulysse* de James Joyce et *l'Amant de Lady Chatterley*, de D.H. Lawrence font l'objet de poursuites judiciaires. Hedy Kiessler, la future Hedy Lamarr, d'Hollywood, provoque le scandale par une scène de nudité presque chaste : scène modulée, développée inlassablement par Gustav Machaty avec un sens aigu du titillement du désir du spectateur, rehaussée encore par ces images de chevaux noirs frôlant leurs encolures.

L'habileté du cinéaste consiste à ne rien montrer, à jouer habilement du caractère pornographique, jamais accompli, nécessairement irréel, de toute image cinématographique, à laisser le spectateur toujours en-deçà de son désir. *Extase a pu ainsi traverser les ans* avec la réputation passablement usurpée de film très osé, film dont la légende traîna dans l'imaginaire collectif des années 30 et 40, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, et valut à Hedy Lamarr la réputation de *sex symbol* (symbole sexuel), dixit King Vidor qui la dirigea en 1941 dans un film de la M.G.M. que nous aimerions bien connaître, *H.M. Pulham, Esquire*.

∴

On n'a pas manqué de gloser sur les quelques symboles freudiens qui parsemèrent le film. Le Vatican ne s'y trompa pas et lança ses foudres contre un film pourtant bien timide, sans sujet vraiment articulé, et dont la force de suggestion est assez éloignée de celle d'un Sternberg ou d'un King Vidor. Gustav Machaty croyait dur comme fer à sa création. Venu à l'âge de dix-huit ans, dès 1919, à la mise en scène, il avait signé en 1929 un *Erotikon* muet, au titre explicite. Malgré lui, Gustav Machaty fait partie d'un espace géographique et culturel bien délimité, une tradition d'Europe centrale qui s'épanouira de manière plus convaincante, toujours en 1932, dans le *Liebelei*, de Max Ophüls, d'après l'admirable pièce d'Arthur Schnitzler.

Transplanté à son tour à Hollywood en 1939, à la M.G.M., où son ancienne vedette Hedy Lamarr est déjà sous contrat, Gustav Machaty y tournera un petit film B d'essai, *Within the Law (la Belle et la loi)*, quatrième mouture d'une pièce à succès où il réussit malgré tout à remodeler un peu la brune Ruth Hussey selon les canons de beauté de l'héroïne d'*Extase*. Gustav Machaty s'effacera progressivement des écrans pour mourir à soixante-deux ans, en 1963, à peu près oublié. Il n'eut pas le temps, comme *Sternberg, avec Marlène Dietrich*, de broder au fil des ans une légende autour de sa vedette d'élection ou de poursuivre plus avant, à Hollywood, une investigation érotico-sociale comme avait su l'imposer au muet, au prix de sa carrière, un autre éminent Viennois, Erich von Stroheim.

LOUIS MARCORELLES.

★ Olympic Saint-Germain.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Atelier-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Carreau du Temple (824-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Conciergerie (633-61-77), 21 h. : la Rose et le Fer.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Histoires vraies.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac - Tosco, la Raison de la mémoire.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 30 : les Quatre Jumelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : la Tour de Nesle. — Salle Gabriel, 22 h. 30 : Nuit de noces de Cendrillon.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Parré sifflera trois fois.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre - en - Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Tartuffe.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Charlelie Couture.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Abadie.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.

Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Maiouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : Antonin fait c' qu'i veut.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Ch. Jolibois ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.
Mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.

Les concerts

Notre-Dame, 17 h. 45 : P. Cochereau, orgue.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Jazz Group de Bretagne.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : C. Barthélemy.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 22 h. 45 : Los Salseros.
Dunois (584-57-34), 21 h. : Musique non stop.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Quiproquo.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : J.-M. Kajdan Quartet.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)
Grand Hôtel, 18 h. 30 : Amsterdams Piano Trio (Beethoven, Rawsthorne, Schubert).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 19 h. : Paris qui dort ; le Voyage imaginaire, de R. Clair ; 21 h. : Cléo de 5 à 7, d'A. Varda.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Vendémiaire, de L. Feuillade ; 17 h. : l'Admirable Crichton, de C. B. De Mille ; 19 h. : Ben Hur, de F. Niblo.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount - City, 8e (562-45-76) ; St-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : U. G. C. - Odéon, 6e (325-71-08), U. G. C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : U. G. C. - Danton, 6e (329-42-62), Rex, 2e (236-83-93), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : St-Germain - Studio, 6e (354-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-93), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (246 49-07), Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, 14e (539-52-43), 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Magic-Convention, 15e (828-20-64). Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v. ang.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Pagode, 7e (705-12-15), U. G. C. - Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 DE RISQUE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (382-89-52)
DEUX AFFREUX SUR LE SABLE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Murat, 16e (655-99-75).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong.), v. f. : U. G. C. Opéra, 2e (261-50-32).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LONG WEEK-END (Austr.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ? (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Vendredi 15 août

LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MANHATTAN (A.), v.o. : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Athéna, 12e (343-07-48).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PRE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (It.-Fr., version It.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

PILE OU FACE, film français de Robert Enrico : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-10) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PLUS SECRET DES AGENTS SECRETS, film américain de Clive Donner (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (879-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
JE SUIS PHOTOGENIQUE, film italien de Dino Risi (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
NEW YORK CONNECTION, film américain de Robert Butler (**) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).



SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
THIRD WORLD, PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-61-42) ; v.f. : Impérial, 2e (272-72-53).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U. G. C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ULTIME ATTAQUE (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
UN FLIC DE CHOC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59)
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
L'ARBRE AUX SABOTS (It), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LYNDON (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BONNIE AND CLYDE (A.), v.o. : André Bazin, 13e (337-74-39).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67).
CHINATOWN (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
CLEOPATRE (A.), v.f. : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE DERNIER NABAB (It.), v.o. : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DAMNES (It.), v.o. : Saint-Germain - Huchette, 5e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPERFLICS (A.), V.f. : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DOUZE SALOPARDS (A.), v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
GIRLFRIENDS (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
GOLDFINGER (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GUEPARD (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
GUET-APENS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**), Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées - Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
INSPECTEUR HARRY (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.f.) : Saint - Charles - Convention, 15e (579-33-00).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
JIMI HENDRIX (A., v. o.) : Gaîté-Montparnasse, 14e (320-90-09).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (325-35-40) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MESSAGER (Ang., v. o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.o.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**) (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34)
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60).
POUR L'EXEMPLE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V. f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
THE SERVANT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE TOMBEAU HINDOU, LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic - Saint-Germain, 6e (222-87-23).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) 18 h. 05.
L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (327-57-47) 20 h.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80) 16 h.
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. sf S., D.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h. et 24 h.
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98) J. 21 h.
FRITZ THE CAT (A., v. o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 25 sf D.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h.
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 14 h. 25.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 20 h. 10.
L'OMBRE DES ANGES (Fr.) : Olympic (542-67-42) 18 h. sf S. et D.
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 14e (222-87-23) 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-35) 12 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) 18 h. 05.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) 22 h.

Les festivals

FRISSON (v. o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-18) : Furie. — Trois Haussmann, 9e (770-47-55) (v. o.) : Apocalypse 2024.
INGMAR BERGMAN (v. o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : la Honte.
HOLLYWOOD SE REGARDE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Jour du fléau.
LES HEROINES D'HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Maison du docteur Edwardes.
HOMOSEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : Outrageous.
PASOLINI, Les Templiers, 3e (272-94-56), en alternance : les Contes de Canterbury ; les Mille et Une Nuits.
LES MAUDITS D'HOLLYWOOD, (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Dernière Fanfare.
W. C. FIELDS (v. o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : les Joies de la famille.
HUMPHREY BOGART (v. o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.
FILM NOIR (v o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Criminel.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Elmer Gantry.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66). En alternance : Roberta ; Entrons dans la danse. — Mac-Mahon, 17e (320-24-81) : Chantons sous la pluie.
FESTIVAL ROCKY REGGAE MOVIES (v.o.), 3-Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Jubilee ; Bob Marley Live.
INDE, REVE ET REALITE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Shakespeare Wallah.
A. HITCHCOCK (v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h. 45 : Rébecca ; 20 h. : Psychose ; 22 h. : la Maison du docteur Edwards.
PASOLINI, les Templiers, 3e (272-94-56), en alternance : les Contes de Canterbury ; les Mille et Une Nuits.

SPORTS

Tennis

LES ÉCLOPÉS DE TORONTO

Après John McEnroe, qui a dû se retirer des Internationaux du Canada, à Toronto, pour fêlure de la cheville, après Björn Borg qui, souffrant toujours du genou, a besogné, jeudi 14 août, pour se défaire du Newyorkais confidentiel Peter Rennert (7-6, 4-6, 6-4), c'est Martina Navratilova, dont on a enregistré l'abandon — alors qu'elle menait par 5-4 au premier set, — devant l'Américaine Anne Smith, une toute récente blessure au dos s'étant réveillée. De toute évidence, aucun des trois champions ne tient à manquer le rendez-vous des championnats des Etats-Unis qui commencent le 27 août. Autre contre-performance : la défaite de Vitas Gerulaitis, finaliste l'an dernier à Flushing Meadow, finaliste à Roland-Garros cette année, des mains de Sandy Mayer, vainqueur en deux sets (7-6, 6-3).

Voile

LA PREMIÈRE RÉGATE DES DEMI-FINALES DE LA COUPE AMERICA

Par petit temps (vent faible, ciel couvert, pluie intermittente), la première régate des demi-finales des challengers disputant la Coupe America jeudi 14 août sur le plan d'eau de Newport (Rhode-Island) a été marquée par la victoire écrasante d'*Australia* sur *Sverige*, le voilier suédois (5 min. 20 sec., l'écart le plus considérable enregistré jusqu'alors dans les régates).

Le second duel a vu le douze mètres britannique *Lionheart* franchir la ligne d'arrivée avec 2 min. 26 sec. d'avance sur *France III*.

Les mêmes bateaux se rencontrent ce vendredi pour la deuxième régate. Le premier qui aura gagné quatre régates sera qualifié pour la finale contre les Etats-Unis.

● *Les obsèques du champion motocycliste Patrick Pons*, décédé mardi soir à l'hôpital de Northampton des suites de sa chute au Grand Prix de Silverstone, seront célébrées lundi prochain 18 août en l'église de Poses (Eure), à 15 heures.



FAITS DIVERS

En Corse

Une dizaine d'attentats contre des établissements bancaires

Dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 août, une dizaine d'attentats à l'explosif ont eu lieu à Ajaccio et à Porticcio contre des succursales du Crédit Agricole, du Crédit Lyonnais et de la Société Générale et de la B.N.P.

Personne, vendredi dans la matinée, n'avait encore revendiqué ces actions.

L'attentat contre le fourgon de C.R.S., qui avait été mitraillé par deux inconnus, le jeudi 14 août à l'aube, à Bastia (*le Monde* du 15 août) a été revendiqué, à l'Agence France Presse, le jeudi 14 août dans l'après-midi, par un correspondant anonyme se réclamant du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). L'attentat n'a pas fait de victime : les sept hommes de la C.R.S. 30 de Metz, actuellement en Corse, n'ont pas été touchés par les balles qui ont atteint le fourgon.

R.C.I. plastiquée sur l'île d'Elbe

D'autre part, sur l'île d'Elbe, l'émetteur de « Radio Corse Internationale » (R.C.I.), qui diffuse vers la Corse, a été détruit le jeudi 14 août dans la matinée, par un attentat à l'explosif. Plusieurs autres émetteurs de radios italiennes situés au même endroit ont été gravement endommagés. L'attentat n'ayant pas été revendiqué, rien ne permet, pour l'instant, d'affirmer que seule R.C.I. était visée.

[Depuis le 12 juillet, Radio-Corse internationale émet tous les jours, de 6 à 23 heures, sur la Corse, à partir d'un émetteur installé sur l'île d'Elbe et relié en basse fréquence à un studio établi dans une villa de Livourne. Un studio de préenregistrement a d'autre part été aménagé à Bastia. Les émissions comprennent quatre bulletins quotidiens d'information, des enquêtes, des reportages réalisés en partie en langue corse, de la musique et des annonces publicitaires, certaines en provenance de grandes firmes du continent. Une dizaine de journalistes au total sont employés par R.C.I., créé sur l'initiative d'un groupe d'actionnaires privés rassemblés autour d'Aimé Pietri, directeur, d'autre part, du mensuel « Kyrn ».

Cette radio, qui se veut « un poste périphérique comme un autre », a eu une naissance difficile. Le député R.P.R. de la Corse du Sud, Jean-Paul de Rocca-Serra, intervint à l'époque pour la faire interdire et, dans la nuit du 30 octobre au 1er novembre dernier, l'appartement de M. Aimé Pietri était plastiqué. Actuellement ses émissions sont encore brouillées dans certains quartiers du centre de Bastia.]

10 000 HECTARES DE FORÊT ONT BRULÉ DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉTÉ

Un premier bilan peut être fait des incendies, désormais maîtrisés, qui s'étaient déclarés dans le sud de la France depuis le mardi 12 août : 2 000 hectares ont brûlé en Corse et autant dans le Midi, surtout dans les Bouches-du-Rhône. Au total, 10 000 hectares ont été dévastés depuis le début de la saison, estiment les services de secours. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a appelé les estivants à *« dénoncer les malades et les maniaques »*. Le ministre a souligné qu'il ne s'agissait pas en la circonstance de *« délation »*, mais d'une *« œuvre de solidarité »* susceptible de *« contribuer peut-être à sauver des vies humaines »*. La multiplicité des foyers, dont certains sont allumés en pleine nuit, démontre, d'après les services de gendarmerie, que souvent les incendies sont d'origine criminelle.

Le préfet des Bouches-du-Rhône, d'autre part, a interdit le jeudi 14 août, *« jusqu'à nouvel ordre »*, la circulation, le stationnement ou le séjour des personnes ou véhicules dans les massifs boisés du département en raison des risques d'incendie. Cette décision, annoncée en fin d'après-midi, sera rapportée *« dès que les conditions météorologiques le permettront »*, précise la préfecture : mais du mistral est prévu pour le samedi 16 août.

ACCIDENTS DE L'ÉTÉ : DEUX MILLE CINQ CENTS MORTS

Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance, les accidents qui surviennent pendant les vacances, compte tenu des tragédies de la route, coûtent la vie, chaque année, à quelque deux mille cinq cents estivants. La multiplication des imprudences, alliée à une condition physique souvent précaire, est à l'origine de 90 % de ces accidents.

En mer, à la montagne, à la campagne, les causes s'avèrent identiques. Les Français, peu entraînés aux activités de plein air (10 % seulement possèdent une licence dans un club sportif) se lancent, dès le début de leur séjour, sans préparation et sans bonne connaissance du milieu, dans la natation, le ski nautique, la planche à voile, voire la plongée sous-marine ou l'alpinisme. Résultat : chaque année, six cents personnes se noient en mer et quatre-vingts autres se tuent en montagne.

Indépendamment des vacances gâchées, un accident peut avoir de lourdes conséquences financières pour ceux qui sont responsables ou victimes. En effet, les contrats d'assurance habituels, s'ils couvrent les accidents courants, ne garantissent pas toujours certaines activités. L'alpinisme, la plongée sous-marine, le nautisme peuvent figurer parmi les exclusions des contrats de « responsabilité civile familiale » (couvrant les accidents causés aux tiers) et parmi les exclusions des contrats « individuelle-accidents » (couvrant les accidents subis par l'assuré). Il est donc prudent de demander à son assureur des garanties pour le ou les sports pratiqués.

Mais les sportifs amateurs devraient savoir que la Sécurité civile dépense chaque année 2,5 milliards de francs pour ses opérations de sauvetage (y compris accidents de la route et incendies de forêts) dont une bonne partie est consacrée à la recherche des montagnards audacieux et des plaisanciers imprudents.

● *Accident d'autocar : quinze blessés.* Quinze personnes ont été blessées dans un accident d'autocar qui s'est produit le 14 août dans l'après-midi sur une route du Gers, près de Riscle. Le véhicule, qui emmenait des pèlerins du troisième âge de Guéret (Creuse) à Lourdes, s'est renversé dans un tournant.

CARNET

Décès

Mme André PAIN,
née Andrée Nantas,

est entrée dans la joie de Dieu, le 12 août 1980.

M. André Pain,
Daniel et Françoise Courtot et leurs enfants,
Pierre et Claude Quantin et leurs enfants,
Toute sa famille et ses amis,
invitent à partager leur peine et leur espérance.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 18 août 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Bourbon-Lancy, vers 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue de Montreuil,
78000 Versailles.
13, rue de la Paroisse,
78000 Versailles.



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 15 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 Série : « le Temps des as ».
19 h 30 Caméra au poing.
Les animaux du Gange.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « la Mort en sautoir ».
Réalisation P. Goutas, avec D. Darrieux, F. Berge, L. Colpeyn, F. Tirmont, Ch. Walior.
Mélodrame à rebondissements que seuls les acteurs sauvent.
22 h Documentaire : « les Hmongs, un peuple dispersé ».
Reportage de G. Chauvel.
Les « hommes libres » des montagnes du Laos, chassés en 1976 par les troupes vietnamiennes, se sont retrouvés à l'étranger : véritable diaspora qui espère encore retourner sur son sol. Un reportage intéressant.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Documentaire : Soif d'aventures.
Paisible et mystérieux Népal.
19 h 45 Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 30 Série : « Winnetou ».
Le temps du remords.
21 h 35 Magazine : Ah ! vous écrivez.
Emission littéraire de B. Pivot.
Avec MM. M. Jullian (*le Maître de Hongrie*), S. Gainsbourg (*Evguenie Sokolov*) et Mme E. de Brissac (*Une forêt soumise*).
22 h 35 Journal.
22 h 40 Ciné-Club : « Brève Rencontre ».
Film anglais de D. Lean (1945), avec C. Johnson, T. Howard, C. Raymond, S. Holloway, J. Carey, M. Barton, V. Dyall, B. Gregg. (V.O. sous-titrée. N. Rediffusion.)
Un homme et une femme, tous deux mariés, font connaissance sur un quai de gare provincial, se rencontrent chaque jeudi, mais résistent à leur commune passion.
Une délicate étude psychologique (sur un sujet de Noel Coward) et le réalisme quotidien de la petite bourgeoisie et de la province anglaises. Un film qui fut très célèbre et qui reste estimable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Courts métrages.
« Les Impressionnistes au musée du Jeu de Paume » ; « Folon ».
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek ; Titres en poche : fêtes et fariboles.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les confessions d'un pilleur de train.
Un reportage de la télévision australienne. Réal. : B. Sloane. Commentaires : M. Honorin.
Rencontre avec Ronald Biggs, un des auteurs du plus retentissant hold-up de tous les temps : l'attaque du train postal Glasgow-Londres en 1963, évadé de prison en 1964, enfui en Australie, puis découvert par les services de Scotland Yard auxquels, aujourd'hui marié à une Brésilienne, il a définitivement échappé.
21 h 30 La France musicale.
Panorama de la vie musicale dans la région Provence-Côte d'Azur-Corse. Des directeurs de conservatoire s'expliquent et des responsables d'orchestre ou de festivals aussi. Extraits d'œuvres de Tchaïkovski, Messiaen, Donizetti et de Coppelia, spectacle des ballets de Marseille Roland Petit.
22 h 20 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h., Visages de la langue française.
19 h. 30, Conteurs d'aujourd'hui : B. de La Salle.
20 h., Dix heures pour Offenbach : avec F. Revoil.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (la fin de l'histoire).
22 h., Poésie, religion noire : poèmes de J.-B. Tati Loutard, lus par R. Bassier.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : la femme du dix-neuvième siècle (la féministe).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète : feuilleton de L. Kobrinsky (redif.).
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., Prologue : A. Almuro présente des extraits d'œuvres de Berlioz, Mozart et Berio.
20 h 28, Concert (Echanges franco-allemands), « Chasse royale et orage » extrait des Troyens (Berlioz), « Concerto pour piano et orchestre no 9 en mi bémol majeur » (Mozart), « Sinfonia » (Berlioz), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, avec E. Léonskaja, piano.
22 h. 15, Les Nuits d'été : œuvres de Franck et Ligetti ; 23 h. 05, Vieilles cires : œuvres de Haydn et Mozart ; 0 h 5, Grandes œuvres grands interprètes.

Samedi 16 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
En direct de Saint-Satur (et à 14 h. 18, 15 h. 2 et 17 h. 38) ; 13 h. 51, La petite maison dans la prairie ; 14 h. 38, Maya l'abeille ; 15 h. 22, La cloche tibétaine ; 16 h. 39, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 57, Temps X.
19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un : Jean-Pierre Darras.
Avec Annie Cordy, Renaud, Athalie, Louis Chedid, le Ballet Esther, Joëlle, Karen Cheryl.
21 h 35 Série : « Starsky et Hutch ».
L'Epidémie.
Réalisation R. Kelljan, avec J. Margolin, Al Ruzio, J. Allison, A. Rocco...
22 h 20 Série : « C'est arrivé à Hollywood ».
Les ailes d'Hollywood.
22 h 40 Variétés : Les comiques associés.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Soles au citron vert.
12 h 45 Samedi et demi.
13 h 35 Document : la France vue du ciel.
Méditerranée - Corse.
14 h Les jeux du stade.
Basket-ball : finale du championnat des Etats-Unis ; sports basques : yoko garbi ; gymnastique : tournoi d'Antibes ; spécial Y. Noah.
18 h 15 Moi aussi, je parle français.
Le défi du monde francophone.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Histoire de voyous : gendarme et voleur.
Réalis. H.-J. Toegel. Avec E. Arent, H. Putz, E. Astor, C. Collins...
22 h 15 Variétés : Antenne à... Annie Cordy.
Adélaïde.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Pilages : le cendrier ; See and tell : la vie privée des merles.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : « les Femmes en blanc ».
(Première partie.)
D'après F.G. Slaughter. Scénario : R. Malcolm Young et I. Pearlberg. Réal. : J. London.
Intrigues parmi le personnel d'un important hôpital de Floride : rivalités, jalousies sentimentales et professionnelles. Bref, la vie romanesque d'un établissement hospitalier telle que l'a imaginée le romancier Slaughter. Il s'agit d'une pure fiction.
22 h Journal.
22 h 20 Aspects du court métrage français : « Dunoyer de Segonzac ».
Un film de F. Reichenbach.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Colportage.
8 h., L'envers de la lettre.
9 h. 7, Portrait d'un Québec en attente : la bataille politique.
11 h. 2, Hommage aux grands interprètes de Mozart.
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Irak, le dieu caché.
16 h. 15, Alfred Deller, un an après.
17 h. 30, « Le cuer de beauté espris », du bon roi René.
19 h. 25, Sons.
19 h. 30, Radio - Canada présente : lettres du Québec.
20 h., L'enterrement de Mlle von Beistroff, de M. Schilovitz (redif.).
22 h. 30, Giono par lui-même (redif.).
23 h. 45, Musique enregistrée.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Réveil-matin : œuvres de Beethoven, Mozart, Brahms et Schumann ; 8 h. 35, Kiosque matin ; 9 h. 30, œuvres de Mozart et Beethoven, dir. Karl Boëhm.
11 h. 30, Concert de musique de chambre : « Quatuor à cordes en la mineur » (Schumann) ; « Quatuor à cordes no 2 » (Bartok) ; « Quatuor à cordes en fa majeur » (Beethoven), par le Quatuor Vegh. (Concert du 10 janvier 1977 au Grand Auditorium de Radio-France) ; 13 h. 5, Jazz vivant estival (Sunra).
14 h., Collection particulière : Karl Boëhm, le mozartien, « Symphonie no 40 en sol mineur » de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, et des extraits du disque historique dirigé par R. Strauss.
14 h. 30, Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.). Récital Emil Guilels, piano, Mozart ; 16 h., « Fidelio » de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique et les Chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. K. Boëhm, avec M. Moedl, A. Dermota, ténors et I. Seefried, soprano ; 19 h. 5, Kiosque soir.
20 h. 30, Concert : hommage à Charles Munch, « le Carnaval romain » ouverture ; « Timbres, Espaces, Mouvement » (Dutilleux) ; « Concerto pour piano et orchestre en sol majeur » (Ravel) ; « Symphonie no 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre national de France, dir. M. Rostropovitch, avec N. Henriot, piano. (Concert du 29-12-1978 au Théâtre des Champs-Elysées à Paris.)
23 h., Les Nuits d'été : Comment l'entendez-vous ?, avec René Girard. « Impuissance et pouvoir de la musique » ; œuvres de Haëndel, Mahler, Schubert, Wagner et Beethoven ; 1 h., Le dernier concert : Rencontres internationales d'Art contemporain de La Rochelle.

Dimanche 17 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la paroisse de Maiche (Doubs).
Prédicateur : Père Marc Joulin.
12 h La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Le Temps des as.
14 h 15 Variétés : Autour du chapiteau.
Avec Sacha Distel, Nicole Croisille, Karen Gould...
15 h 15 L'énergie, c'est nous.
Les nouveautés du moteur.
15 h 30 Tiercé à Deauville.
15 h 40 Série : Le Monde merveilleux de Disney.
L'Ennemi de la montagne (deuxième partie).
16 h 30 Sports Première.
Eurovision. Grand Prix automobile à Telweig. Athlétisme : meeting Nikaïa à Nice.
19 h Série : Aventuriers du Far-West.
Billy le gaucher (rediffusion).
19 h 25 Les animaux du monde.
Oiseaux des tropiques.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Vent de la plaine ».
Film américain de J. Huston (1959), avec B. Lancaster, A. Hepburn, A. Murphy, J. Saxon, C. Bickford, L. Gish. (Rediffusion.)
Une jeune fille, élevée par des fermiers du Texas, découvre qu'elle est née indienne. Un conflit s'élève entre sa tribu et sa famille d'adoption.
Un western remarquable, qui pose avec intelligence le problème de l'intolérance, des fanatismes religieux, raciaux et familiaux.
22 h 25 Portrait de Louis Quilico.
Le baryton L. Quilico interprète des extraits de *Paillasse*, de Mascagni, de *Falstaff* et de *Rigoletto*, de Verdi.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : « Embarquement immédiat ».
Un hôtel de rêve.
14 h 15 Jeu : les Descendants.
14 h 55 Alain Decaux raconte.
Le gibet pour Laszlo Rajk. (Rediffusion.)
15 h 55 Muppet show.
16 h 20 Opéra : « Arabella ».
De R. Strauss. Avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. G. Solti, et H. Kraemmer, M. Lilowa, G. Janowitz, E. Gruberova, S. Ghazarian, B. Beim...
Une famille récemment ruinée vit dans l'espérance d'un riche mariage pour l'aînée des deux sœurs ; la cadette, déguisée en garçon depuis son plus jeune âge, n'a pas grand-chose à attendre. Après une série de quiproquos, les choses finissent par s'arranger.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
En Italie.
22 h Documentaire : A deux pas de chez nous.
L'Irlande : Une émission proposée et présentée par Anne Sinclair, avec Joe Mulholland, producteur à la télévision irlandaise.
Les aspects méconnus de l'Irlande, au-delà de l'image traditionnelle de la verte Erin.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : La flèche noire.
20 h 30 Série : Les merveilles de la mer.
« Les dessins de la vie ». Une émission de F. Rossif.
21 h Rue des Archives : Paris perdu.
Une émission proposée par A. Fermigier et F. Edelmann. Réal. : P. Collin.
Le centre Georges-Pompidou jouxtant l'église Saint-Eustache, la tour Montparnasse se profilant en fond derrière les paysages parisiens sans parler de la Défense et du front de Seine, et des voies sur berges. Faut-il pleurer la vieille capitale ou, dans ces années d'une époque où les architectes changent Paris plus profondément que ne le fit même le baron Haussmann, se contenter d'analyser ? Nos deux collaborateurs, ici, critiquent et montrent.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Court métrage : « Deux pour vivre ».
De M. Duvernay.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle S. Fuller) : « Quarante tueurs ».
Film américain de S. Fuller (1957), avec B. Stanwyck, B. Sullivan, D. Jagger, J. Ericson, G. Barry, R. Dix, J. Carroll (v.o. sous-titrée, N. Rediffusion).
Un agent fédéral venu avec ses deux frères à Tombstone (Arizona) pour arrêter un bandit se trouve aux prises avec une redoutable amazone, écumant la région à la tête de quarante tueurs.
Western lyrique et baroque où s'affrontent des personnes d'âge mûr dans un climat de passion et de violence exacerbées.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Musique enregistrée.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale : Nietzsche.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine ; la Grande Loge de France.
10 h., Messe à l'église Notre-Dame de la Gloriette, à Caen.
11 h., La musique et les mots : un poème, des musiciens (E. Geibel. Œuvres de Schumann, Brahms, Wolf).
12 h. 5, Bobby et les siens.
13 h. 40, Musique de chambre.
14 h., France-Culture 1975-1980.
19 h. 10, Sons.
19 h. 15, Culture européenne.
20 h., Le Pique-nique de Claretta, de R. Kalisky (rediffusion).
21 h. 30, Offenbach.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Réveil-Matin : Beethoven « Symphonie no 1 en ut majeur », dir. C. Schuricht, « Symphonie no 5 en ut mineur », dir. W. Mengelberg, « Grande Fugue », dir. W. Furtwaengler ; 7 h. 50, Anthologie du Lied (Schumann) ; 8 h., « Symphonie no 6 en fa majeur » (Beethoven), dir. B. Walter ; 9 h. 05, « Symphonie no 7 en la majeur » (Beethoven), dir. A. Toscanini ; « Symphonie no 2 en ré majeur » (Beethoven), dir. H. von Karajan ; 9 h. 55, Symphonie no 3 en mi bémol majeur « Héroïque » (Beethoven), dir. Klemperer.
11 h., Festival de Salzbourg 1980 : Mozart-matinée, en direct du Mozarteum de Salzbourg, « trio pour deux sopranos et basse » K. 436, K. 437, K. 438, K. 439, « Trio pour trois voix », « Concerto pour cor et orchestre en mi bémol majeur », « Divertissement en ré majeur », « Divertissement en si bémol majeur », « Divertissement en fa majeur » ; 13 h. 5, Jazz vivant estival (Sun Ra).
14 h., Beethoven et ses chefs (suite) : « Symphonie no 4 en si bémol majeur », « Les Créatures de Prométhée », dir. O. Klemperer ; 15 h., « Coriolan », ouverture, « Léonore II », « Egmont », ouverture, et « Symphonie no 9 en ré mineur », dir. W. Furtwaëngler ; « Symphonie no 8 en fa majeur ».
17 h. 30, Récital de piano Sviatoslav Richter.
19 h., Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.) : « Aïda », opéra en quatre actes de Verdi, livret d'A. Ghislanzoni, par l'Orchestre philarmonique de Vienne, les Chœurs du Staatsoper de Vienne, le Chœur de l'Opéra national de Sofia, le Kammerchor de Salzbourg, direction et mise en scène Herbert von Karajan, avec A. Ferrin, R. Baldani, M. Freni, J. Carreras, R. Raimondi, P. Cappuccilli, Th. Moser et M. Lambriks.
23 h., Les Nuits d'Eté : Saturnales, œuvres de R. Strauss et Weber ; 0 h., œuvres d'Hindemith, Schoënberg, Beethoven et Stockhausen.

TRIBUNES ET DÉBATS

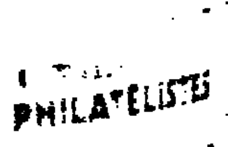
— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, répond aux questions des auditeurs au cours du « Téléphone sonne », de France - Inter, vendredi 15 août, à 19 h. 10, et il est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., samedi 16 août, à 13 heures.

SPORTS









INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. Urgences bucco-dentaires : 337-51-00.

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33; Marseille (91) 78-78-78; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-78-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche, de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) e tau 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin) et au 296-26-26 un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 16 AOUT

« La rue Saint-Honoré », 10 h. 30, devant la Fontaine des Innocents, Mme Vermeersch.

« Jardin du Luxembourg », 10 h. 30, entrée, place Edmond-Rostand, Mme Zujovic.

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« L'île de la Cité », 15 h., métro Cité, Mme Zujovic.

« Cimetière Montmartre », 15 h. 15, entrée, avenue Rachel (Mme Barbier).

« Autour de Beaubourg », 10 h. 30, métro Hôtel-de-Ville (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Collège des Quatre Nations et l'Académie française », 15 h., 23, quai Conti (Mme Ferrand).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., métro Cité (Mme Haulier).

« Les Bourbons à Versailles », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Quartier Saint-Victor », 15 h., métro Jussieu (Résurrection du passé).

« Le Marais éclairé », 21 h., métro Chemin-Vert (Mme Rouch-Gain).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

DIMANCHE 17 AOUT

« De la porte Saint-Denis à la porte Saint-Martin », 10 h. 30, devant la porte Saint-Denis, Mme Zujovic.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« Le Marais et la place des Vosges », 16 h., centre de la place, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Mme Barbier).

« Institut de France », 15 h., 23, quai Conti (Mme Camus).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salles du Conseil d'Etat », 15 h., place du Palais-Royal (Mme Ferrand).

« De la place Vendôme aux salons de l'hôtel Meurice », 14 h. 45, 17, place Vendôme (Mme Fleuriot).

« Abbaye Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 168, boulevard Saint-Germain (Mme Haulier).

« Le Paris des Trois Mousquetaires », 15 h., métro Saint-Sulpice (Histoire et Archéologie).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie (Mme Rouch-Gain).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le Couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

URBANISME

LA MODIFICATION DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES

Le *Bulletin municipal officiel* de la Ville de Paris rappelle les nouvelles dispositions légales concernant la modification des constructions existantes.

L'article L 21-1 du code de l'urbanisme concernant les travaux soumis au permis de construire a été complété par une loi du 31 décembre 1976 qui est entrée en application le 1er juillet 1977.

L'alinéa 2 de l'article L 42-1 susvisé est désormais rédigé comme suit : « *Le même permis est exigé pour les travaux exécutés sur les constructions existantes lorsqu'ils ont pour effet d'en changer la destination, de modifier leur aspect extérieur ou leur volume ou de créer des niveaux supplémentaires* ».

L'attention des constructeurs est tout particulièrement appelée sur ces nouvelles dispositions et, notamment, sur celles relatives aux changements de destination des locaux existants.

Il leur est demandé en conséquence de déposer une demande réglementaire de permis de construire lorsque des travaux de transformation totale ou partielle ont pour effet de modifier la destination initiale des lieux. Cette obligation s'applique également à la transformation d'un hôtel meublé en habitation.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 août à 0 heure et le samedi 16 août à 24 heures :

L'air relativement frais qui pénétrait vendredi matin sur la moitié ouest de la France poursuivra sa progression à travers notre pays, lentement dans le Nord, en raison du blocage par les hautes pressions de Scandinavie, plus rapidement vers la Méditerranée occidentale, avec l'isolement d'une petite dépression dans le golfe de Gênes.

Samedi 16 août, de la Corse au massif alpin, le temps sera lourd, couvert et orageux, avec des pluies parfois abondantes et de fortes rafales dans le voisinage des orages. De la Picardie et de la Flandre aux Vosges et au Jura, les nuages seront encore temporairement abondants et donneront quelques averses éparses. Le matin, quelques pluies pourront encore se produire près du golfe du Lion ; les vents s'orienteront au nord-ouest en devenant assez forts et de belles éclaircies se développeront sur le reste de la France. Après un début de matinée souvent brumeux (brumes, brouillards ou stratus), le temps sera assez beau malgré quelques passages nuageux. En fin de journée, les nuages deviendront cependant abondants en Bretagne avec l'approche d'une nouvelle perturbation.

Les températures minimales seront souvent en baisse sauf dans l'Est et le Sud-Est. La baisse des températures maximales amorcée vendredi sur une grande moitié ouest s'étendra vers l'est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 août ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 25 et 15 ; Bordeaux, 32 et 17 ; Bourges, 30 et 18 ; Brest, 19 et 14 ; Caen, 28 et 17 ; Cherbourg, 24 et 16 ; Clermont-Ferrand, 34 et 7 ; Dijon, 29 et 16 ; Grenoble, 29 et 16 ; Lille, 26 et 15 ; Lyon, 30 et 19 ; Marseille-Marignane, 29 et 19 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 28 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 27 et 19 ; Pau, 31 et 16 ; Perpignan, 27 et 22 ; Rennes, 28 et 15 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 31 et 18 ; Toulouse, 34 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 19 degrés ; Amsterdam, 23 et 15 ; Athènes, 31 et 24 ; Berlin, 23 et 15 ; Bonn, 22 et 12 ; Bruxelles, 26 et 14 ; Le Caire, 34 et 23 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 24 et 15 ; Genève, 26 et 15 ; Lisbonne, 21 et 16 ; Londres, 25 et 18 ; Madrid, 32 et 16 ; Moscou, 20 et 13 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 37 et 22 ; Palma-de-Majorque, 30 et 20 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 23 et 14 ; Téhéran, 37 et 26.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 15 août, à 8 heures était de 1 006,7 millibars, soit 755,1 millimètres de mercure.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 17 AOUT

Une nouvelle aggravation abordera les régions de l'ouest. Le temps sera très nuageux à couvert dès le lever du jour sur la Bretagne, la Vendée et le Cotentin, avec des fines pluies et des vents de sud-ouest assez forts. En cours de journée, ce temps maussade et rafraîchi gagnera le Bordelais, les Charentes, les Pays de Loire, la Normandie, la Picardie et les Flandres. Dans le reste du pays, après dissipation des brumes matinales, le temps sera chaud ; maximum compris entre 15 et 30 degrés, et assez bien ensoleillé. On peut cependant craindre quelques averses isolées en Savoie et en Corse.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

Les mots croisés sont en page 10, dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

JEUX

Le langage des ruelles...

Problème n° 21

Que nos lecteurs ne se méprennent point : les *ruelles* évoquées ici sont les alcôves où les dames de qualité du dix-septième siècle recevaient leurs invités. (*Ruelle* était aussi le nom donné à l'espace compris entre le lit et un mur.)

Afin de réagir contre la grossièreté des mœurs et la vulgarité du langage, les habitués des salons entendaient alors se distinguer par les bonnes manières et l'esprit : recherche d'un vocabulaire étendu et précis, emploi de figures de style variées. A ce premier style précieux, à cette première génération de précieuses distinguées, vont succéder les « précieux ridicules » (*cf.* Molière). Ces derniers vont adopter un langage pédant, excentrique ; par refus de la grossièreté, on rejette le naturel et l'on multiplie les périphrases, les métaphores, les euphémismes... destinés à désigner les images et objets « sales », « populaires », « communs ».

Nous proposons donc à nos lecteurs de vérifier, par le jeu des questions et des réponses, leur connaissance de ce « parler précieux », partie intégrante du français classique.

N. B. — Les expressions et mots « précieux » mentionnés sont présentés dans une orthographe modernisée.

1. *La jeunesse des vieillards* : 1) Une canne ou un bâton ; 2) Une perruque ; 3) Un élixir à base de simples.

2. *Le sublime* : 1) Le roi ; 2) Le cerveau ; 3) Un poète.

3. *Les mulets baptisés* : 1) Les médecins ; 2) Les chevaux ; 3) Les porteurs de chaise.

4. *Les pluches* : 1) Les chevaux ; 2) Les cheveux ; 3) Les chapeaux.

5. *La soucoupe inférieure* : 1) L'estomac ; 3) La chaise percée ; 3) La cheminée.

6. *Le paquet sérieux* : 1) Un compliment ; 2) La dot ; 3) Un barbon.

7. *La commodité de l'ardent* : 1) La lettre ; 2) Une soubrette facile ; 3) Un chandelier.

8. *Le muable* : 1) Le ciel ; 2) Le carrosse ; 3) Le feu.

9. *L'ameublement de la bouche* : 1) La langue ; 3) Les dents ; 3) Le couvert.

10. *Etre un Amilcar* : 1) Etre courageux ; 2) Etre enjoué ; 3) Etre avare.

11. *Un zéphir* : 1) Un bateau rapide ; 2) Un cheval pur-sang ; 3) Un éventail.

12. *Avoir des espingles* : 1) Avoir des soucis ; 2) Avoir des

13. *L'entretien de ceux qui n'en ont pas* : 1) L'écho ; 2) Un livre ; sangsues ; 3) Porter des diamants. 3) Un miroir.

14. *Les trônes de la ruelle* : 1) Les cabarets ; 2) Les fauteuils ; 3) Les pavés.

15. *La petite oye du précieux* : 1) Un ruban ; 2) Un guéridon ; 3) Une paire de gants.

16. *Le muet* : 1) Un miroir ; 2) Le heurtoir ; 3) Le lit.

17. *Les trônes de la pudeur* : 1) Les jupes ; 2) Les joues ; 3) Les paravents.

18. *Le vieux rêveur* : 1) Le songe ; 2) Le lit ; 3) Le chien.

19. *Les enfants de l'air* : 1) Les nuages ; 2) Les soupirs ; 3) Les cheveux.

20. *Le subtil* : 1) Le poivre ; 2) Le soleil ; 3) Le feu.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

LES PIERROTS PORTIERS... OU L'ANAGRAMME

Solution du problème n° 20

1 A) Strombe [mollusque des mers chaudes, dont le nom grec, *strombos*, signifie « toupie » ; sa coquille sert à la fabrication de camées] ; 1 B) Trombes. — 2 A) Nasiques, du latin *nasica*, « au grand nez » ; singes de Bornéo au long nez mou ; c'est également le nom d'un serpent non venimeux du sud de l'Asie au museau prolongé en pointe ; 2 B) Quassine [alcaloïde extrait du *Quassia amara*, variété de quassia (ou quassier) et utilisé comme insecticide]. — 3 A) Noulet [assemblage de pièces de charpente placées à l'intersection de deux combles] ; 3 B) Notule [a le sens de « petite note », d'« annotation » et aussi, en droit ancien, de « minute »]. — 4 A) Tellure [corps simple solide de numéro atomique 52] ; 4 B) Truelle [le mot désigne, outre l'outil du maçon, une spatule métallique utilisée pour servir le poisson]. — 5 A) Putiers [on dit aussi : putiet] ; 5 B) Pertuis [plusieurs acceptions, dont : dans l'Ouest, détroit entre une île et le continent, ou entre deux îles]. — 6 A) Postière ; 6 B) Pétoires [au sens de « petits canons en sureau »]. — 7 A) Noliser [vieux verbe (1520) signifiant « louer, affréter » ; un *avion nolisé* est donc ce que l'on appelle couramment un « charter »] ; 7 B) Nérolis [du nom, paraît-il, d'une princesse italienne Neroli, qui aurait inventé ce parfum]. — 8 A) Dourines [la dourine est une grave maladie propre aux équidés] ; 8 B) Sourdine [petit appareil adaptable à certains instruments de musique afin d'atténuer la sonorité]. — 9 A) Cyphoses ; 9 B) Psychose [le mot peut être pris licitement au sens de « manie »]. — 10 A) Péridot ; 10 B) Torpide. — 11 A) Hunters [chevaux utilisés à la chasse et exercé à franchir les obstacles] ; 11 B) Shunter [utilisé avec quasiment la même acception par les électriciens et par les chirurgiens]. — 12 A) Frisquet ; 12 B) Friquets [moineaux des champs]. — 13 A) Teilleur [ouvrier chargé de teiller le chanvre, c'est-à-dire d'enlever l'écorce de la tige] ; 13 B) Tullerie [commerce ou industrie du tulle, tissu qui doit son nom à la ville corrézienne de Tulle]. — 14 A) Mellites [médicaments préparés avec du miel ; attention à la paronymie avec la *mélitte* ou mélisse sauvage] ; 14 B) Mistelle. — 15 A) Epistyle ; 15 B) Pyélites. — J.-P. C.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 août :

DES DECRETS :

● Fixant les modalités de recrutement par concours des graveurs de l'administration des médailles ;

● Autorisant la cession de concessions de mines de métaux précieux, leurs minerais et pierres précieuses au bureau de recherches géologiques et minières de Guyane.

UN ARRETE :

● Nommant les membres des trois parties représentées au conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) : Etat, patronat et syndicats.

BREF

ANIMAUX

FOIRE AUX CHIENS EN PERIGORD. — Comme chaque année, sera organisée, le 31 août à Sorges (Dordogne), entre Limoges et Périgueux, en bordure de la RN 21, une foire aux chiens. Des juges officiels décerneront des récompenses de toutes natures aux sujets engagés dans les différents concours. Ventes, démonstrations, manifestations folkloriques...

★ Renseignements auprès de M. de Prevost, 24420 Sorges.

AUTOMOBILE

ASSISTANCE VINGT-QUATRE HEURES SUR VINGT-QUATRE. — Depuis le mois de juillet, tous les véhicules neufs Austin-Morris, Jaguar, Rover, Triumph, Land-Rover, Range-Rover, Sherpa livrés bénéficieront en plus de la garantie contractuelle d'un an sans limitation de kilométrage, d'une assistance vingt-quatre heures sur vingt-la suite d'une panne nécessitant quatre. L'assistance interviendra dans tous les cas où le véhicule British-Leyland est immobilisé à une intervention au titre de la garantie.

CIRCULATION

PAS DE CEINTURE SUR LES CAMIONS. — La commission économique et budgétaire du Parlement européen s'est prononcée contre l'extension obligatoire du port de la ceinture de sécurité sur les autobus et les camions d'un poids maximum supérieur à 3,5 tonnes, dans la Communauté.

Elle avait été saisie d'une proposition de la Commission européenne, approuvée par la commission des transports du Parlement, en vue de rendre obligatoire la ceinture de sécurité sur la plupart des véhicules de la C.E.E.

CONCOURS

ECOLE POLYTECHNIQUE FEMININE. — La seconde session du concours d'entrée à l'Ecole polytechnique féminine (diplôme d'ingénieur reconnu par l'Etat) aura lieu le 11 septembre. Le concours est ouvert aux bachelières C, D ou E. Les dossiers d'inscription devront parvenir à l'école avant le 3 septembre.

★ Ecole polytechnique féminine, 3 bis, rue Lakanal, 92230 Sceaux. Tél. 660-33-31.

UN CADRAN SOLAIRE POUR SOPHIA-ANTIPOLIS. — L'Ecole nationale supérieure des mines de Paris organise un concours ouvert à tous et destiné à concevoir un cadran solaire qui serait installé sur le site de Sophia-Antipolis dans les Alpes-Maritimes.

★ Ecole nationale supérieure des mines de Paris, concours cadran solaire Sophia Antipolis, 06560 Valbonne. Tél. (16/93) 33-05-58.

VIE PROFESSIONNELLE

DANS LES RELATIONS PUBLIQUES. — Le nouveau bureau du Syndicat national des conseils en relations publiques vient d'être constitué. Pierre Hervo (Pierre Hervo - C.B.A. France), vice-président : Daniel Verpeaux (D.V. Conseil), secrétaire général et Jean Watrin (Welcome), trésorier, assisteront Jean-Jacques Raffel (Idées/Dialogue Conseil) dans sa mission de président.

★ 137, Champs-Elysées, 75008 Paris, n° de répertoire : 11816, préfecture de la Seine, tél. 723-72-33, telex 613 464.

VIE QUOTIDIENNE

Au Canada

TAXIS SUR ORDINATEUR

Ottawa (*A.F.P.*). — A Ottawa, au Canada, vient d'être mis en place un service de taxis informatisé. Il s'agit d'une première mondiale.

Chacun des quatre cents conducteurs affiliés à la compagnie « Blue Line » dispose — ou disposera très prochainement — d'un petit écran et d'un micro-ordinateur, reliés par radio à un ordinateur central. Celui-ci attribue à chacun son prochain client, en silence, puisque les messages s'inscriront directement sur l'écran.

Ce système devrait permettre d'éliminer les erreurs, les pertes de temps et les possibilités de fraude que comporte le système actuel de radiotéléphone.

VIVRE A PARIS

UNE PLACE AU CONCERT. — Il est encore possible de souscrire des abonnements-séries, mais uniquement pour les concerts donnés par l'Orchestre de Paris au Palais des congrès et non pas au Théâtre des Champs-Elysées comme nous l'avions écrit par erreur (« le Monde » du 14 août).

LOTO

TIRAGE N° 33
DU 13 AOUT 1980

5 — 12 — 15 — 25 — 28 — 32

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 20

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	14	585 051,90 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	101	40 548,10 F
5 BONS NUMEROS	3 051	4 026,90 F
4 BONS NUMEROS	142 994	85,90 F
3 BONS NUMEROS	2 299 614	7,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 20 AOUT 1980

VALIDATION JUSQU'AU 19 AOUT 1980 APRÈS-MIDI

Le Monde

économie

TRANSPORTS

PREMIÈRES DÉCISIONS DE PRINCIPE POUR AMÉLIORER LA DESSERTE DE L'ILE

La Corse, moins loin du continent ?

De nouveaux aménagements des horaires et des tarifs des lignes aériennes desservant la Corse ont été examinés au cours de la troisième réunion du conseil de gestion de la desserte maritime et aérienne de la Corse, annonce le ministère des transports.

Pour la desserte Paris-Corse, les principes suivants ont été pris en compte : mise en place d'horaires analogues à ceux qui existent au départ des villes du sud-est de la France ayant des trafics aériens comparables ; alignement des tarifs sur ceux des TEE ; simplification de la tarification.

Pour la desserte aérienne de bord à bord (entre les villes de la côte méditerranéenne française et la Corse), les mesures tarifaires nouvelles devront être financées par « *redéploiement* » des crédits actuels affectés à la « *continuité territoriale* ». L'Etat se chargera d'apurer la situation avec les compagnies aériennes. La tarification sera simplifiée et distinguera un tarif « hommes d'affaires » et un tarif réduit applicable à tous les autres usagers.

La prochaine réunion du conseil de gestion est prévue pour octobre, indique encore le ministère des transports. Elle sera notamment consacrée à « *l'examen détaillé des mesures d'application qui permettront la mise en œuvre de ces principes* ».

Ce dossier de la « continuité territoriale » est jugé important par les Corses et cela sous un double aspect.

Un des principaux handicaps de l'économie de l'île est précisément son insularité, c'est-à-dire que le prix des produits qui y arrivent ou en partent est augmenté du coût du transport.

Psychologiquement — et ce n'est pas l'aspect le plus négligeable — le fait de devoir entreprendre un voyage long, mais surtout coûteux renforce, pour ne pas dire plus, le sentiment d'isolement des insulaires.

D'où les demandes répétées qui ont été formulées depuis de nombreuses années par l'ensemble des représentants de la Corse, et la décision qui a été prise en 1975 à l'instigation du président de la République d'assurer la « *continuité territoriale* » entre l'île et le continent, c'est-à-dire, dans la pratique, d'aligner les tarifs de transports maritime et aérien sur ceux de la S.N.C.F. et de mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires pour assurer une desserte régulière de la Corse.

Les subventions que l'Etat a été conduit de ce fait à verser non seulement aux transporteurs mais à différents « transitaires » n'ont cessé d'augmenter depuis cinq ans. Elles atteindront en 1980 la somme confortable de 330 millions de francs.

Plus cher que Palma...

Le bilan de l'opération s'est toutefois révélé décevant. Certes les ports (celui de Bastia en particulier) ont été modernisés, des bateaux neufs permettant des chargements et déchargements rapides ont été mis en service. Bref, on peut dire que sur le plan de la capacité et des cadences et, au moins pour ce qui concerne les transports maritimes, la situation s'est beaucoup améliorée. Restent plusieurs points noirs qui ont été souvent dénoncés et ont conduit, par exemple, les autonomistes à baptiser cette « *desserte territoriale* » de « *desserte coloniale* ».

On s'est tout d'abord étonné du gonflement des subventions dont beaucoup pensent qu'elles sont pour partie détournées de leur véritable destination. « *Il y a des pertes en ligne* », reconnaît elle-même l'administration. Deuxième ordre de critiques : les tarifs restent trop compliqués et, surtout, ils ne sont pas assez « *modulés* », ce qui empêche de les utiliser pour favoriser le développement économique de l'île. Un exemple particulièrement révélateur lorsqu'on connaît l'importance de la question vinicole en Corse : les vins en vrac ne bénéficient pas du régime de la continuité territoriale...

Dernier sujet de contestation continuelle : le principe de la continuité territoriale est très mal appliqué dans les transports aériens qui, pourtant, pour le développement en Corse du tourisme hôtelier et le « *désenclavement psychologique* » des insulaires peuvent jouer un rôle très important. Horaires parfois incommodes, difficultés de réservation, essentiellement cherté des tarifs sont les critiques le plus souvent avancées. C'est M. François Giaccobi, sénateur de la Haute-Corse, qui déclarait récemment devant le ministre de l'intérieur : « *Comment voulez-vous que les gens croient à la volonté réelle du gouvernement de mettre la Corse à parité de chances avec les autres régions françaises, alors qu'il leur faut payer un passage Paris-Bastia plus cher qu'un passage Paris-Palma et presque aussi cher qu'un passage Paris-New-York ?* »

La réplique des compagnies aériennes qui font état de faibles taux de remplissage et d'une exploitation financière tendue ne change rien au fond de cette affaire grave et jusqu'ici mal résolue. A preuve la mise en place, en avril dernier, d'un conseil de gestion paritaire (administration, représentants locaux) chargé d'affiner le diagnostic et de proposer des remèdes.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

SIR FREDDIE LAKER CONTINUE DE JOUER LA BAISSE

Londres (*A.F.P.*). — Sir Freddie Laker, dont la compagnie de charters, « le train du ciel », pratique les prix les plus bas sur les Etats-Unis au départ de la Grande-Bretagne, a annoncé, le 14 août, à Londres, une nouvelle réduction de ses tarifs. Il prévoit notamment d'offrir un Londres-New-York pour 73 livres (environ 780 F).

Au cours d'une conférence de presse, Sir Freddie Laker a précisé que cette baisse des prix applicable à partir du 15 octobre prochain, concernait les billets « standard » c'est-à-dire ceux achetés pour un vol partant le jour même. Avec ce même genre de billet un trajet Londres-Los Angeles coûtera 109 livres et un Londres-Miami 82 livres. Actuellement, les tarifs proposés par les grandes compagnies régulières varient autour de 180 livres pour la traversée de l'Atlantique.

Sir Freddie Laker a enfin indiqué que sa compagnie avait réalisé l'an passé un bénéfice de 3,8 millions de livres (près de 40 millions de francs).

[Cette contre-offensive du promoteur du « train du ciel » intervient deux semaines après la décision des compagnies régulières British Airways et T.W.A. de diminuer notablement leurs tarifs sur l'Atlantique Nord afin de tenter de remplir leurs avions en partie vides. La saison a été convenable, sans plus, pour les transporteurs aériens transatlantiques (on a en particulier noté un très fort trafic britannique vers Miami), mais tous s'attendent à un hiver très difficile.]

● *Belouga : conflit réglé.* — Les marins et officiers du « Belouga » ont, le 14 août, réglé les dernières modalités de leur licenciement et de leur indemnisation au cours d'une entrevue avec l'administrateur des affaires maritimes de Marseille.

L'ensemble du personnel de la *Compagnie de navigation fruitière*, qui possédait deux cargos réfrigérés, le « Marsouin » au Havre, et le « Belouga » à Marseille, a été licencié la semaine dernière par le syndic chargé du règlement judiciaire de l'entreprise. Les bateaux étaient inutilisés depuis le mois de mai, et les marins n'étaient pas payés depuis cette date.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

15 août

Hausse

A l'ouverture de la séance de vendredi, le Stock Exchange accentuait son mouvement de hausse amorcé jeudi. Les milieux financiers britanniques s'attendent à une nouvelle réduction des taux d'intérêts. Les valeurs industrielles gagnent de 2 à 3 pence. Fermeté des pétrolières et des fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 626 . contre 623 .

VALEURS	CLOTURE 14/8	COURS 15/8
Beecham	146 ..	148 ...
British Petroleum	352 ...	352 ...
Courtaulds	64 ...	65 ..
*De Beers	9 56	9 11/16
Imperial Chemical	362 ...	364 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	468 ...	470 ...
Shell	418 ...	418 ...
Vickers	116 ...	123
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	88 ..	88 ...
*Western Holdings	75 1/2	76 1/4

(*) En dollars U.S.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/8	15/8
1 dollar (en yens)	224 .	224 65

AFFAIRES

Aux Etats-Unis

AGACHE-WILLOT REPREND A SON COMPTE LES DETTES DE KORVETTES

Un accord serait intervenu, jeudi 14 août, entre le groupe français Agache-Willot et le « pool » des banques américaines (parmi lesquelles Chase Manhattan, Bankers Trust, Manufacturers Hanover Trust) sur les modalités de règlement des dettes de la chaîne de magasins Korvettes. Rachetée il y a un an, par Agache-Willot, cette chaîne compte trente et un magasins, surtout sur la côte est. Elle emploie quatre mille personnes et est débitrice de quelque 55 millions de dollars (230 millions de francs) auprès de plusieurs grandes banques américaines.

Agache-Willot avait refusé, en début de semaine, un premier projet de concordat élaboré entre M. Ris, P.-D.G. de Korvettes, et les banquiers. Ce texte prévoyait que la moitié environ de la dette serait réglée par une participation des créanciers aux bénéfices futurs de la firme.

L'accord, qui aurait été conclu, jeudi soir, prévoirait au contraire, le règlement des dettes « cash ». Agache-Willot les prendrait en effet à son compte. L'opération se ferait à travers une des filiales du groupe. Le paiement aux banques américaines serait échelonné sur seize mois.

Korvettes devrait ainsi retrouver très vite, selon M. Ris, une activité normale.

Le retrait éventuel de la MACIF de Manufrance

Déclaration « prématurée » ou « inopportune » ?

Le feuilleton Manufrance continue, chaque jour apportant son « rebondissement ». De quoi tenir en haleine acteurs et spectateurs d'une pièce qui se joue depuis trois ans. La semaine du 15 août n'aura pas failli à la règle.

Lundi on apprenait, par M. Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, que la MACIF, qui détient 30 % de la Société nouvelle Manufrance, acceptait de cautionner un prêt de 40 millions de francs.

Mardi, le gouvernement promettait une aide de 150 millions de francs, à condition que le conseil d'administration de Manufrance définisse un « *ensemble de mesures convaincantes* ». Celles-ci passant, aux yeux du ministère de l'économie, par des licenciements supplémentaires.

Mardi soir, le conseil d'administration renvoyait la balle dans le camp du gouvernement. Il lui demandait que l'aide de 150 millions de francs prenne la forme d'une subvention. Il acceptait, certes, d'élaborer d'ici à la fin du mois la version définitive de son plan de relance, mais en excluant « *toute réduction supplémentaire d'effectifs* » qui en « *interdirait la réussite* ». On pensait alors que la pièce allait faire relâche jusqu'au 27 août, date de la nouvelle réunion « *décisive* » du conseil d'administration. C'était mal connaître l'art consommé du suspense de ses acteurs.

Mercredi soir, coup de théâtre : M. Bellot, un des directeurs de la MACIF déclarait : « *la mutuelle veut se retirer du conseil d'administration de Manufrance. Nous ne donnerons pas un sou de plus.* » Et il ajoutait : « *A ma connaissance, il n'a jamais été officiellement question d'accorder une caution de 40 millions de francs* ». C'était signer en quelque sorte l'arrêt de mort de Manufrance.

Jeudi, le directeur général de la MACIF, M. Vaudrier, contredisait, sans contredire, M. Bellot : « *Cette information*, déclarait-il, *est prématurée.* » D'autres responsables de la mutuelle jugeaient, pour leur part, cette déclaration sur un possible retrait du conseil de Manufrance « *inopportune et maladroite* ». Ces discordances illustrent le débat interne qui s'est ouvert à la MACIF : la mutuelle doit-elle continuer ou non à soutenir Manufrance ?

Il apparaît en tout cas que M. Sanguedolce s'est quelque peu avancé en annonçant que la MACIF était prête à cautionner un prêt de 40 millions de francs. Certes, M. Juvin, président de la mutuelle et maire-adjoint (P.C.) de Romans, a confirmé jeudi soir que la MACIF « *honorerait ses engagements...* » Mais, aux conditions qu'elle y a mises (la caution serait garantie sur des actifs de Manufrance). Or celles-ci ne sont, selon M. Vaudrier, « *toujours pas remplies* ». On en était là vendredi 15 août...

● *Accord de prospection pétrolière au Guatemala pour Elf-Aquitaine.* — La société nationale Elf-Aquitaine vient de conclure un nouvel accord de prospection pétrolière au Guatemala. En association avec la société Basic — Elf prend un intérêt de 20 % dans la zone couverte par le nouveau contrat et dans l'oléoduc reliant Rubelsanto à la côte atlantique — la société française, qui sera opérateur, explorera et exploitera un secteur de 200 000 hectares.

SOCIAL

Près de quatre-vingt mille demandes d'emploi supplémentaires

(Suite de la première page.)

Dans sa dernière intervention télévisée — il était l'invité de l'émission Cartes sur table d'Antenne 2, le lundi 7 juillet, — M. Barre avait affirmé : la situation de l'emploi « *a cessé de se dégrader* » (*le Monde* du 9 juillet).

Vérité en juin, erreur en juillet... Le premier ministre avait ajouté : « *Un grand nombre d'indicateurs font apparaître, je ne dis pas une amélioration de la situation, mais une moindre dégradation de la situation de l'emploi.* »

Le chef du gouvernement en voulait notamment pour preuve le ralentissement de la progression annuelle du chômage : + 20 % au cours du premier semestre 1979, + 10 % à la fin de l'année dernière et + 6 % aujourd'hui. C'est parfaitement exact. Il n'empêche qu'il y avait, à la fin de juillet 1980, 214 100 demandeurs d'emploi de plus qu'à la fin de janvier 1979. Le chômage augmente moins vite, mais il est plus grave...

Pour sa part, le ministère du travail et de la participation se contente d'indiquer, dans son commentaire mensuel, que la hausse de juillet est « *motivée par l'inscription des jeunes à la recherche d'un premier emploi* ». Les « premières entrées » sur le marché du travail ont, en effet, presque doublé de juin à juillet et augmenté de 4,8 % par rapport à juillet 1979. Or, la campagne officielle, sur les ondes et à la télévision, en faveur du troisième « pacte » n'a pas, contrairement à l'année dernière, encore démarré. Cette propagande est prévue pour la rentrée.

55 % de femmes

A l'inverse des indicateurs favorables mis en avant par le premier ministre il y a six semaines, les clignotants de juillet sont au jaune orangé. C'est le cas des offres d'emploi non satisfaites, qui ont diminué, d'un mois à l'autre, de 4,7 % en données corrigées (revenant de 88 000 à 83 900) et de 11,8 % en données observées (passant de 100 100 à 88 300). En un an, leur baisse est de 4 %, quelles que soient les données.

C'est aussi le cas pour l'ancienneté moyenne des demandes en fin de mois (265 jours en juillet 1980, contre 255 en juillet 1979), pour la durée moyenne d'attente des demandes placées ou annulées (191 jours au lieu de 170) et pour les pertes d'emploi salarié au cours du mois de juillet, qui progressent de 14,5 % en un an. Toutes les régions connaissent une montée du chômage de juillet 1979 à juillet 1980 (« record » pour la Franche-Comté avec + 23,5 %), *sauf* la *Corse* (— 1,8 %) et la Lorraine (— 1,5 %). Seul chiffre satisfaisant : le nombre des placements effectués par l'Agence nationale pour l'emploi s'est accru de 8,6 % d'une année à l'autre.

Pour le reste, la situation des jeunes de moins de vingt-cinq ans et des femmes est toujours aussi inquiétante : les premiers représentaient, en juillet, 40 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi (contre 39,4 % en juillet 1979), et les secondes 55 % (contre 53 % il y a un an). Quant aux cadres chômeurs, une enquête de l'A.N.P.E., qui a été réalisée au mois de mars dernier et dont les résultats viennent d'être publiés, fait apparaître que 45 % d'entre eux sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an.

Enfin, le nombre des chômeurs indemnisés (non compris les bénéficiaires qui ne figurent pas dans les statistiques de l'Agence) continue curieusement de diminuer : 731 311 en juin contre 732 514 en mai et 738 791 en avril. Le gouvernement ne peut pas ne pas prendre, à la rentrée, une série de mesures — qu'il est du reste en train d'étudier —, ne serait-ce qu'en raison de l'approche des élections présidentielles.

M. C.

ÉTRANGER

Au Québec

Une grève provoque l'évacuation de sept mille ouvriers de la baie James

De notre correspondant

Montréal. — Pour la troisième fois en six ans, le gigantesque chantier hydro-électrique de la baie James, dans le nord du Québec, est touché par une grève qui pourrait paralyser les travaux pendant plusieurs mois. La firme nationale, responsable de l'ensemble du chantier, la Société d'énergie de la baie James, a mis sur pied un véritable pont aérien qui, depuis le 11 août, a entrepris de ramener sept mille ouvriers à Montréal, à 1 000 kilomètres au sud. Environ douze mille cinq cents personnes travaillent à la construction des barrages, qui seront terminés en 1985 et exigent des investissements de 15 milliards de dollars.

Le conflit qui oppose les mille quatre cents employés des services de cantine à leurs employeurs — deux entreprises privées — est à l'origine de la paralysie des quinze chantiers répartis sur l'immense territoire de la baie James. Estimant qu'il n'était plus possible d'assurer les repas des ouvriers, la Société d'énergie a préféré arrêter les travaux et décidé de ne maintenir sur place que le personnel affecté à l'entretien des installations, en particulier les six turbines déjà en service. Il semble cependant que les ouvriers travaillant sur certains chantiers ne seront pas « rapatriés » dans l'immédiat. Au total, cinq mille cinq cents personnes, y compris le personnel d'encadrement, devraient donc pouvoir poursuivre leur activité.

L'établissement du pont aérien a été critiqué dans la presse, qui s'étonne de la brutalité de la décision et du coût démesuré d'une telle opération (3 millions de dollars, si l'on tient compte du futur voyage de retour vers les chantiers) par rapport aux demandes d'augmentations salariales des employés des cantines. L'étonnement est d'autant plus grand que l'été correspond à la période de pointe pour ces chantiers situés à la hauteur du 55e parallèle. Un représentant de la Société d'énergie de la baie James a d'ailleurs indiqué que si le travail ne reprenait pas avant la fin de septembre, au moment où le sol gèle, les activités ne pourraient pas recommencer avant le printemps 1981.

En 1974, les chantiers avaient été paralysés à la suite d'un conflit portant sur les pouvoirs exorbitants que s'était attribués un syndicat, la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.) aux dépens des autres syndicats. Des représentants de la F.T.Q. avaient saccagé des installations, provoquant des dégâts évalués à 35 millions de dollars. En 1976, une grève du bâtiment avait également provoqué l'évacuation de la plus grande partie des ouvriers.

Le conflit actuel survient au moment précis où le conseil du patronat du Québec publie des statistiques qui font de la province francophone la championne des grèves au niveau international, avec 3 111 journées pour *mille personnes durant la période* 1974-1978. L'Italie vient ensuite, mais loin derrière, avec 1 658 journées.

BERTRAND DE LA GRANGE.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● *Le déficit d'exécution du budget de l'Etat* atteignait 19,4 milliards de francs pour les six premiers mois de 1980 (la loi de finances pour 1980 prévoit un déficit de 31 milliards de francs pour l'année entière).

Energie

● *L'Argentine va fournir de l'uranium au Brésil.* — Un nouvel accord sur le nucléaire va être signé lors de la visite au Brésil du président argentin Videla du 19 au 22 août. Cet accord, suite normale du protocole signé au mois de mai et qui prévoyait une large coopération des deux pays dans le domaine de l'atome civil, prévoirait notamment la fourniture par l'Argentine de 240 tonnes d'uranium brut pour la première centrale du Brésil — Angra Dos Reis — qui doit entrer en production en 1981.

Etranger

ITALIE

● *L'endettement des sociétés italiennes* s'est accru de près de 15 % en 1978 par rapport à 1977, pour atteindre 114 741 milliards de lires (570 milliards de francs) soit environ 72 % du passif de ces firmes. Les dettes à court terme ont notamment dépassé 65 800 milliards de lires (41,5 % du passif) se décomposant entre 29 800 milliards envers des entreprises non financières, 20 800 milliards envers le secteur bancaire et 15 200 milliards à l'égard de l'Etat ou à l'étranger. — (*A.F.P.*)

JAPON

● *La production industrielle a de nouveau baissé au Japon*, l'indice de juin s'étant inscrit à 143,2 contre 144,5 en mai (— 0,9 %) sur la base 100 en 1975 et après correction des variations saisonnières. Déjà, l'indice de mai avait baissé (— 0,5 %) par rapport à avril. Le recul de la production industrielle est attribué à la crise qui touche les télécommunications, le bois, les produits pharmaceutiques.

Depuis le début de l'année — soit en six mois, — l'indice de la production industrielle a progressé de 3,7 % ; en un an, il a augmenté de 8 % (par rapport à juin 1979).

Social

● *Le syndicat F.O. de Renault-Billancourt* proteste, dans un communiqué publié le 14 août contre l'intervention de la police chargée de protéger le déménagement de trois machines-outils du département 14 (*le Monde* des 14 et 15 août). Il indique aussi qu'il ne s'associera pas au mouvement que la C.G.T. entend engager pour s'opposer au « *démantèlement* » de Renault-Billancourt. Sans nommer la centrale de la rue La Fayette, qui a lancé un appel aux autres syndicats de la Régie, F.O. assure qu'elle « *ne participera pas à des actions-commandos qui sèment la confusion parmi le personnel* ».

P.T.T.

LES POSTIERS F.O. DEMANDENT UN ALLÉGEMENT DES EFFECTIFS POUR LE 16 AOUT

La Fédération syndicaliste des travailleurs Force ouvrière des P.T.T. a demandé au secrétariat d'Etat que des mesures soient prises afin « *de réduire au maximum le nombre d'agents appelés à travailler le samedi 16 août* » et réclamé « *la compensation des travaux effectués ce jours-là* ».

Une réponse négative lui a été donnée par les services du ministère. La fédération F.O. des P.T.T. s'est élevée vivement dans un communiqué contre cette décision, considérant qu'« *à force de faire subir sans allégement ni compensation les contraintes du service public aux travailleurs des P.T.T., le personnel n'acceptera plus d'assumer ces contraintes. Cela conduira inévitablement à une grave détérioration de la qualité de ce service et débouchera à court terme sur des actions revendicatives d'envergure* ».

Déjà le syndicat F.O. des P.T.T. de la région de Limoges vient de déposer un préavis de grève pour tout le personnel susceptible de travailler le 16 août. Cet arrêt de travail touchera le centre des comptes courants postaux, les services de distribution, les bureaux de poste ainsi que les centres de tri des trois départements limousins.

CORRESPONDANCE

L'avenir de l'annuaire électronique

Après l'article publié dans le Monde *du 2 août sur les projets d'annuaires électroniques des P.T.T., M. Jacques Imbert, président de la Société Chapelle-Darblay, nous écrit :*

Cet article contient deux erreurs matérielles : l'annuaire, dans sa forme actuelle, ne consomme pas 400 000 tonnes de papier, mais environ 40 000 tonnes (très exactement 42 563 tonnes en 1979) ; le papier est pour l'essentiel produit par l'industrie papetière française. La part de la production française en 1979 a été de 76,5 %.

Bien qu'étant le plus important producteur français de ce type de papier, je ne conteste pas l'intérêt que peut présenter le développement d'un annuaire électronique. Il me semble toutefois que les deux formes d'annuaire peuvent parfaitement coexister.

Je suis, d'autre part, comme vous, choqué par la vigueur et le manque de nuances dont fait preuve la direction générale des Télécommunications dans ses critiques contre l'annuaire actuel. Qui veut trop prouver...

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Irak

CINQUANTE-NEUF ENFANTS MEURENT DANS L'INCENDIE D'UN CINÉMA

Bagdad (A.F.P.). — Cinquante-neuf enfants sont morts asphyxiés et quarante-cinq autres ont été blessés le jeudi 14 août au cours de l'incendie du cinéma Al-Baida, dans la banlieue de Bagdad.

Un porte-parole du ministère de l'intérieur a indiqué que le nombre élevé des victimes est dû à la panique qui s'est emparée des spectateurs. L'incendie semble avoir été provoqué par un court-circuit.

Le numéro du « Monde » daté 15 août 1980 a été tiré à 472 350 exemplaires.

LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

Le blocage des ports normands perturbe gravement le trafic des voyageurs sur la Manche

Les marins-pêcheurs continuaient ce vendredi 15 août à bloquer la plupart des ports normands. Le trafic étant interrompu à Dieppe, la S.N.C.F. ne peut assurer ses liaisons habituelles vers la Grande-Bretagne. Des milliers de plaisanciers n'ont pu sortir en mer, seul Cherbourg fonctionne normalement. Il a reçu en vingt-quatre heures sept car-ferries supplémentaires déroutés du Havre ou de Dieppe.

Le barrage du port du Havre toujours en place laisse libres les accès au terminal pétrolier d'Antifer et à Rouen. Le jeudi 14 août vers midi un car-ferry irlandais, « le Jaguar », a tenté de forcer le barrage du Havre en s'avançant sur les chalutiers qui bloquaient le chenal d'accès malgré l'intervention, quelques heures auparavant, de la marine nationale. Un bateau de Port-en-Bessin, le « Decourcy », a subi de graves avaries.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a estimé dans un communiqué que « ces atteintes à la liberté de circulation dans les ports ne peuvent être tolérées : elles portent un préjudice considérable à la fiabilité de l'outil portuaire havrais ».

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C., député de Seine-Maritime, a conduit une délégation au ministère des transports. MM. JeanYves Le Brian et Louis Le Pensec, députés socialistes de Bretagne, ont demandé l'ouverture d'« un débat national ». M. Michel Crépeau, président du M.R.G., maire de La Rochelle, a estimé que « le gouvernement ferait bien de mesurer les risques qu'il prend et les responsabilités qui sont les siennes dans les événements graves qui ne vont pas manquer de s'étendre à l'ensemble du littoral. »

La commission régionale de conciliation pour le conflit de Boulogne se réunira le mardi 19 août au Havre.

LE HAVRE : troisième port d'Europe, mais une position menacée

De notre envoyé spécial

Le Havre. — S'il devait continuer, le blocage du troisième port d'Europe aurait des conséquences graves, disproportionnées avec le relèvement de 5 ou 6 centimes de la subvention versée pour le prix du litre e gasoil que emanent les armateurs à la pêche.

Conséquences juridiques d'abord, car les autorités françaises sont tenus d'assurer non seulement la sécurité des navires de toutes nationalités qui fréquentent les bassins du port, mais aussi la liberté de navigation et d'accès.

Conséquences financières, car, si la tonne de pétrole rapporte à l'ensemble de la communauté portuaire (en comptant la valeur ajoutée à tous les stades de la manutention) 54 F, celle de charbon représente 15 F, celle de marchandises transportées en conteneurs 35 F à 40 F et chaque automobile expédiée ou importée, 55 F.

Conséquences commerciales enfin : Le Havre a vu son trafic total progresser de 15 % l'année dernière, atteignant 88 millions de tonnes. Et ce n'est pas sans une légitime fierté que M. Jacques Dubois, directeur du port, peut noter que « *la marge nette d'autofinancement a atteint 100 millions de francs en 1979* » et qu' « *elle sera vraisemblablement encore de 90 millions de francs en 1980* ».

Des perturbations prolongées au Havre auraient des conséquences d'autant plus dommageables que les autorités portuaires sont engagées dans une bataille difficile pour récupérer les trafics qui sont originaires ou destinés à la France, mais qui passent par Anvers, Gand ou Rotterdam, les « bêtes noires » du Havre et de Dunkerque. On estime que le port du Havre perd plus de 3 millions de tonnes de trafic de marchandises générales (pétrole, charbon, céréales non compris), qui sont les marchandises les plus riches. Manque à gagner : plusieurs dizaines de millions de francs et l'équivalent de quelque cent cinquante emplois.

C'est précisément pour enrayer les phénomènes d'évasion du trafic commercial que les autorités du port du Havre ont demandé au ministre des transports la possibilité de lancer la première tranche d'investissements du terminal de marchandises en vrac (investissement global : 250 millions de francs). Il s'agit d'abord d'accueillir les grands navires charbonniers de 220 000 tonnes puis, profitant des installations et des terre-pleins aménagés, d'accroître les capacités d'importation des aliments du bétail sans causer de préjudice aux ports de taille moyenne de la façade atlantique. Le projet est d'importance surtout dans un budget général des ports maritimes qui sera de rigueur, mais M. Dubois se dit persuadé que les investisseurs privés seront intéressés par ce qui apparaît déjà comme une « *bonne affaire* ».

On avait jusqu'à maintenant l'habitude de relever quatre handicaps des ports français dans la concurrence internationale : un coût de transit relativement élevé, une politique commerciale mal connue à l'étranger, un réseau de lignes régulières notamment pour les grands navires porte conteneurs (1) insuffisamment développé, enfin une médiocre fiabilité à cause des conflits sociaux chroniques. Ces faiblesses, y compris la dernière (1980 n'a pas été une année chaude jusqu'à ce jour chez les dockers) ,sont en train de se résorber. Il ne faudrait pas que les conflits auxquels les ports sont complètement étrangers, comme celui des marins-pêcheurs, viennent jeter à nouveau le doute dans l'esprit des armateurs internationaux.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le Havre est le premier port français pour le trafic par conteneurs, mais le cinquième d'Europe.

PORT-EN-BESSIN : les paysans de la mer

De notre correspondant

Caen. — A Port-en-Bessin, sixième de France pour la pêche artisanale, les marins ont mis sac à terre pour un temps indéterminé. La solidarité a joué à fond, les bateaux sont aussitôt rentrés des lieux de pêche, d'une pêche catastrophique cet été, avec des cours au plus bas. Rémunérés à la part, les marins sont, dans certains cas, contraints de participer aux pertes pour que leur navire puisse reprendre la mer. Les moins défavorisés ont touché 250 à 500 francs par marée de huit jours. Pourquoi aller se faire « laver les oreilles » dans des fonds de plus en plus durs à travailler, en prenant chaque fois davantage de risques ?

S'adapter ? Port-en-Bessin a fait l'effort depuis six ans : infrastructures portuaires modernisées, plus de deux milliards de centimes pour le renouvellement de la flotte, cinquante bateaux au total. Mais, pour un des plus récents bateaux de vingt mètres, les charges ont dépassé cette année de 22,14 % les prévisions établies sur la base de l'année 1977. Résultat : un déficit de 187 627 francs, après amortissement.

Pour l'ensemble de la flotte, les charges se sont accrues de 25 à 30 % et les prix à la criée de 10 à 11 % seulement. Le décrochage n'est plus supportable. Beaucoup d'armements sont en situation de dépôt de bilan.

D. M.

DEAUVILLE : mille plaisanciers « otages »

De notre envoyé spécial

Deauville. — Ils étaient huit chalutiers, dont un gros venu tout exprès de Port-en-Bessin, pour bloquer l'entrée du port de plaisance de Deauville. En signe de solidarité avec « ceux de Boulogne » ? Pas seulement.

« *Un petit bateau comme celui-là*, assure le patron de la *Françoise*, *consomme plus d'un million de francs anciens de gazole par mois. C'est vous dire s'il faut en ramener du poisson, au prix où on nous l'achète... Et je ne compte pas les taxes, les charges sociales, l'entretien...* » Au retour, un maigre bénéfice à partager entre les membres de l'équipage. « *On ne peut plus tenir !* » C'est la grève.

Les plaisanciers, eux, ne comprennent pas. Ils sont un millier environ à Deauville, surtout des Parisiens, qui trouvent dans le vieux port, qui jouxte Trouville, ou le tout nouveau, bâti à leur image et à leurs goûts, un havre proche de la capitale. Ils ne comprennent pas et apprécient mal les initiatives des pêcheurs. Certains vont même jusqu'à croire que tout ça est dirigé contre eux, bloqués qu'ils sont depuis le mercredi 13 août en milieu de matinée, « *faits comme des rats* ». « *Nous sommes en vacances*, disent-ils, *et nous voilà victimes et otages de ces flibustiers.* » On ne comptent plus les altercations, les vexations et les injures. De part et d'autre. Un yachtman, élégant et philosophe, laisse tomber d'une voix lasse : « *C'est comme les grèves d'E.D.F. et du métro. Ça nous embête, mais on les comprend.* » Il est apparemment le seul de son avis.

C. Ct.

UN CARBURANT PLUS CHER MAIS DÉTAXÉ ET SUBVENTIONNÉ

En cinq ans, d'août 1979 à août 1980, le coût du carburant pour les bateaux de pêche de Port-en-Bessin a été multiplié par trois. Plus de 200 % d'augmentation... Voilà qui suffit à expliquer les difficultés de la pêche non seulement française mais européenne.

Les pêcheurs anglais, italiens ou danois sont logés à la même enseigne que ceux de Normandie ou de Bretagne. De ce point de vue, les Français sont même plutôt favorisés. Si l'on compare le prix du carburant livré aux pêcheurs en unité de compte européenne (5,85 F), on constate qu'en août 1980 il est de 245 au Royaume-Uni, de 227 au Danemark, de 220 en Italie et en Allemagne fédérale et de 211 en France.

Certes, il faut déduire de ces chiffres l'aide apportée par certains gouvernements. C'est le cas en France et en Italie, où elle est plus importante que chez nous mais où elle n'est pas donnée à tout le monde. La Grande-Bretagne vient aussi de décider un plan d'aide à sa pêche, mais ses modalités ne sont pas entièrement connues. De toute façon, et M. Le Theule ne manque pas de le rappeler, la commission de Bruxelles voit d'un très mauvais œil cette aide directe au carburant, préjudiciable à un fonctionnement harmonieux de la concurrence européenne.

En France, en tout cas, contrairement à ce que pourraient laisser croire les revendications des marins-pêcheurs, reprises volontiers par certains hommes politiques, comme par exemple le maire de La Rochelle, le gazole destiné à la pêche est entièrement détaxé : il ne supporte ni T.V.A. ni taxes intérieures. Son prix est fixé, en fonction du coût de revient, par le comité professionnel du pétrole, émanation des compagnies pétrolières, contrôlé par le ministère de l'industrie. Il varie légèrement d'un port à l'autre, compte tenu des frais de distribution. Il est actuellement, à Port-en-Bessin, de 1,2381 F le litre.

De ce chiffre il faut déduire l'aide de l'Etat. Celle-ci a été décidée après le choc pétrolier de 1974. Elle était alors de 7 centimes. En 1976, après un précédent mouvement des marins-pêcheurs, M. Chirac, alors premier ministre, l'a fait passer à 15 centimes. Puis, en 1977, elle a été ramenée à 10,5 centimes. Depuis, elle n'a pas varié en valeur absolue, c'est-à-dire qu'elle a, relativement au coût du gazole, fortement diminué.

Mais la politique du ministère des transports est claire. Il estime que « l'augmentation du coût du combustible constitue aujourd'hui une donnée fondamentale et irréversible des rapports économiques mondiaux à laquelle les entreprises doivent s'efforcer de s'adapter grâce aux divers moyens techniques qui se trouvent à leur disposition. L'aide apportée par le contribuable ne peut donc être dans cet esprit que dégressive et transitoire pendant la durée d'adaptation nécessaire ».

D'autant que les pêcheurs sont maintenant les seuls à bénéficier d'une telle assistance. Il existe bien une « essence verte » pour les agriculteurs. Mais ceux-ci payent leur gazole au prix normal. Or la plupart des moteurs qu'ils utilisent fonctionnent au diesel et non pas à l'essence.

Il reste que la part du combustible dans les charges d'exploitation de navires a considérablement augmenté. Pour un chalutier de 1 600 à 2 000 chevaux, comme ceux utilisés à Boulogne, elle est passée de 11,73 % en 1974, à 12,31 % en 1977, à 13,22 % en 1979 et à 24 % en 1980. Pour les bateaux de Port-en-Bessin, elle était de 11 % en 1979 ; elle est maintenant de 28 %. Cela suffit à expliquer la grogne actuelle.

THIERRY BRÉHIER.

Au Suriname

Le président Johan Ferrier a été destitué par l'armée

Le président du Suriname, M. Johan Ferrier, a donné sa démission le mercredi 13 août à la demande de l'armée, a annoncé jeudi l'agence locale de presse. Il a été remplacé par M. Henk Chin Sen, qui avait été choisi comme premier ministre le 15 mars par le Conseil national militaire formé au lendemain du coup d'Etat du 25 février. M. Johan Ferrier occupait la présidence depuis l'indépendance du pays, en novembre 1975. Resté en place lors du coup d'Etat, il avait récemment accentué sa pression sur M. Chin Sen et sur le Conseil militaire pour qu'ils rendent au Parlement ses pouvoirs, notamment dans le domaine budgétaire.

En annonçant qu'il assumerait les fonctions présidentielles, M. Chin Sen a fait état de menaces de coup d'Etat de droite et de gauche et dénoncé la corruption persistante et la stagnation économique.

Le chef de l'état-major, M. Bouterse, a proclamé l'état d'urgence et annoncé l'instauration d'un couvre-feu. La Constitution a été suspendue, le Parlement dissous. L'aéroport de Paramaribo est fermé à tout trafic. Selon la radio surinamienne, l'ancien chef du Conseil national militaire, le sergent Bedressein Sital, aurait été arrêté.

La prise des pleins pouvoirs par les militaires et le renvoi du président Ferrier, dernier symbole de l'ancienne autorité coloniale des Pays-Bas, sont survenus après six mois d'hésitations et de contradictions. Au début, les jeunes sergents, conscients de leur manque d'expérience politique et fort influencés par les traditions constitutionnalistes hollandaises, n'avaient pas osé modifier les structures de l'Etat, dont M. Ferrier était le défenseur le plus farouche.

Les sympathies de gauche de certains militaires furent contrecarrées par le président, qui avait, au mois de mars, refusé la nomination de M. Eddy Bruma, fondateur de la gauche surinamienne, comme premier ministre. L'insistance de M. Ferrier à maintenir un Parlement paralysé depuis des années par ses divisions en une multitude de factions et l'égalité de forces entre deux grands blocs avait amené le sergent major Daysi Bouterse, trente-quatre ans, chef de l'état-major de l'armée et homme fort du régime, à demander la dissolution de cette institution, qu'il qualifiait de « *trouvaille archéologique* ».

C'est un conflit entre le Conseil national militaire et M. Ferrier sur le budget national, qui devait être approuvé par le Parlement qui a provoqué finalement le renversement du président.

Bien que le régime ait montré une certaine amitié envers les gouvernements progressistes de Grenade et du Nicaragua (le sergent Sital avait assisté comme président du conseil militaire aux célébrations marquant le renversement du régime samoziste, à Managua, le 19 juillet), il est encore difficile de l'identifier idéologiquement.

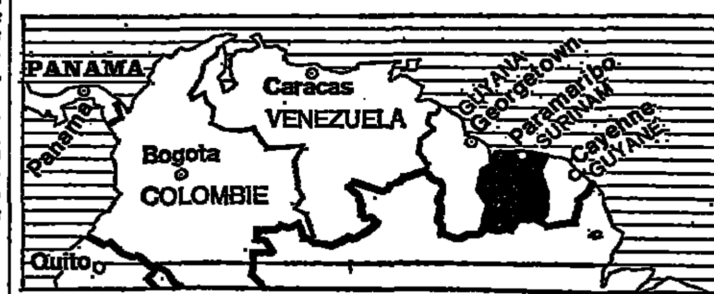
Le Conseil militaire avait nommé en avril un conseil de « sages » formé d'hommes de gauche pour l'assister, mais aucune mesue vraiment radicale n'avait encore été adoptée.

Le conflit entre militaires et civils au pouvoir avait empiré depuis la visite de M. Jan de Koning, ministre hollandais de la coopération, à Paramaribo le mois dernier. Les militaires avaient alors rompu les conversations sur les 1 800 millions de dollars d'aide octroyée par les Pays-Bas au moment de l'indépendance en 1975.

Depuis un mois, des querelles avaient surgi au sein même du Conseil militaire et huit de ses membres sur neuf avaient été remplacés. Son nouveau président, le sergent Mijnals, trente-deux ans, est considéré comme un homme de gauche.

C'est au point culminant de ce conflit que M. Olivier Stirn, ministre d'Etat aux affaires étrangères, avait fait une visite à Paramaribo à la fin de juillet. Les conversations avaient porté sur l'accord conclu en août 1977 entre l'ancien premier ministre, M. Henk Arron et la France, au terme duquel le Suriname devait renoncer à 3 223 kilomètres carrés de territoire amazonique qu'il disputait à la Guyane française, moyennant 120 millions de dollars de crédits français (*le Monde* du 7 mai 1980). Cet accord, qui attend toujours sa ratification, avait été dénoncé au moment de sa signature par l'opposition de gauche.

GREG CHAMBERLAIN.



La République de Suriname (ancienne Guyane néerlandaise) — aussi orthographiée Surinam — a une superficie de 163 000 kilomètres carrés et une population de 450 000 habitants. Ce territoire a été colonisé par les Pays-Bas en 1667, qui en ont confié la concession à la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales en 1682. On y fit venir des esclaves africains, puis, après l'abolition de l'esclavage en 1863, des travailleurs asiatiques sous contrat.

La majorité de la population est aujourd'hui d'origine asiatique (Inde, Indonésie, Moluques). On compte un tiers de métis et des communautés d'origine africaine et européenne.

Le produit intérieur brut du Suriname avoisine 350 millions de dollars. Les exportations de bauxite et d'alumine rapportent 90 % de devises du pays.

Selon les estimations faites au mois d'août

LA RÉCOLTE DE VIN SERA MOINS BONNE QUE L'AN PASSÉ

A moins d'une arrière-saison exceptionnelle, la campagne 1980-1981 ne devrait pas figurer parmi les grandes années dans les annales de la viticulture. Tout juste satisfaisante en quantité, très irrégulière d'une région à l'autre, et d'une qualité presque uniformément médiocre, telle s'annonce la prochaine récolte de vin français.

C'est du moins ce qui ressort des estimations recueillies au début du mois d'août, tant par le ministère de l'agriculture que par les professionnels. Les pluies persistantes de juillet ont en effet considérablement assombri les espoirs des viticulteurs, qui prévoyaient en début d'été une récolte aussi exceptionnelle que la précédente, année « historique » en qualité comme en quantité : 84 millions d'hectolitres. En ce début d'août les estimations sont moins optimistes : 74,8 millions d'hectolites selon le ministère, de 67 à 70 millions d'hectolitres selon les professionnels, soit une baisse de 10 à 20 % des quantités produites.

Ce n'est pas, tant s'en faut, catastrophique, ces chiffres restant supérieurs à la moyenne annuelle française. Mais cette production globalement honorable en volume s'annonce aussi fort irrégulière d'une région à l'autre et surtout incertaine quant à la qualité. Les vendanges devraient être retardées de deux à trois semaines, et le vin, sauf si l'automne était exceptionnellement beau, devrait être, faute de soleil, pauvre en alcool.

Certaines régions parmi les plus prestigieuses s'attendent à subir des préjudices supérieurs à la moyenne : c'est le cas du Bordelais, de l'Alsace et des Pays de la Loire qui prévoient des récoltes inférieures de 30 % à celles de l'an passé. En Champagne, la chute de production pourrait même atteindre, si rien ne change d'ici là, près de 50 %.

A l'inverse, les régions méridionales comme le Languedoc-Roussillon, l'Ardèche, la Corse et la Provence devraient s'en tirer à moindre mal, les diminutions de récoltes ne devant pas y dépasser 5 à 10 %.

● *Un DC-10 de la compagnie National Airlines* assurant la liaison Miami-San Juan (Porto-Rico) a été détourné le jeudi 14 août sur La Havane. L'appareil a pu repartir dans la nuit de jeudi à vendredi après que les deux pirates de l'air se soient rendus aux autorités cubaines. — *(A.F.P.)*

● *La « guerre » du billet de 100 000 lires* n'aura pas lieu en Italie. — Devant l'émotion générale, le parquet de Catanzaro a annulé, le 14 août, l'ordonnance du juge Francesco Colicchia imposant des contrôles d'identité à quiconque voulait changer un « Manzoni » (coupure de 100 000 lires) (*le Monde* du 15 août). Le procureur général de Catanzaro a estimé que la publicité donnée à cette ordonnance, qui devait en principe rester secrète, allait à l'encontre du but recherché : éviter le « recyclage » de l'argent des rançons. — *(A.F.P.)*